

**Bienvenue
au Canada?**



Bienvenue au Canada?

Un Manuel de l'élève sur les politiques
du Canada en matière d'immigration—
Hier, aujourd'hui et demain

JOHN MYERS



Tous droits réservés © 2011 par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce livre ne peut être reproduite – mécaniquement, électroniquement ou par tout autre moyen, y compris la photocopie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Photos en couverture avant (dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du milieu à droite) : Bibliothèque et Archives Canada, Collection du ministère des Mines et Ressources du Canada, Bibliothèque et Archives Canada PA-034014, United States Holocaust Memorial Museum, avec l'aimable autorisation de Fred Buff.

Photos en couverture arrière : United States Holocaust Memorial Museum, avec l'aimable autorisation de Peter Chraplewski.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Myers, John

Bienvenue au Canada? : un manuel de l'élève sur les politiques du Canada en matière d'immigration—hier, aujourd'hui et demain / John Myers.

Traduction de: Welcome to Canada?

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-0-9784174-3-7

1. Immigrants—Politique gouvernementale—Canada--Histoire—Manuels scolaires. 2. Canada—Émigration et immigration—Politique gouvernementale—Histoire—Manuels scolaires. I. Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada II. Titre.

JV7233.M9314 2010

325.7109

C2010-907565-X

Publié par le Groupe de travail national sur l'éducation, la mémoire et l'étude de l'Holocauste
Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada

15, rue Hove, Toronto, Ontario M3H 4Y8

Courriel : info@holocaustbbctaskforce.ca | Site Web : www.holocaustbbctaskforce.ca

Pour en savoir plus sur ce livre, visiter www.holocaustbbctaskforce.ca/welcometocanada

Première impression | Imprimé au Canada


Callawind
Publications Inc.

Publié par Callawind Publications Inc.

3551, boul. St. Charles, bureau 179, Kirkland, Québec H9H 3C4

Courriel : info@callawind.com | Site Web : www.callawind.com

Conception : Marcy Claman

Table des matières

Préface	vii
Première partie	1
Introduction	1
Chapitre 1 Le voyage du <i>St. Louis</i> : Le Canada a-t-il de quoi il être fier?	5
Chapitre 2 Le monde la migration : Où se situe le Canada?	13
Deuxième partie	23
Introduction	23
Chapitre 3 Avant la Confédération : Une approche incohérente	27
Chapitre 4 Après 1867 : L'immigration comme politique nationale	41
Chapitre 5 L'entre-deux-guerres : Les portes se ferment	53
Troisième partie	69
Introduction	69
Chapitre 6 Changements dans l'après-guerre : Éliminer les obstacles	71
Chapitre 7 Hier, aujourd'hui et demain : Où allons-nous à partir de maintenant?	83
Annexe A	
Frise chronologique des principaux développements en matière d'immigration au 20 ^e siècle	93
Références et Crédits	101
Index	107
À propos de l'auteur et du Comité d'éducation	112

Préface

En juin 1939, un pays après l'autre refuse l'asile à plus de 900 réfugiés juifs à bord du *MS St. Louis*, qui tentaient désespérément d'échapper à l'Allemagne nazie. Parmi eux, le Canada. Quels facteurs ont poussé le gouvernement d'alors à fermer la porte aux victimes juives d'Hitler? Où étaient les voix des citoyens ordinaires? Auraient-ils pu contribuer à éviter ce qui entacherait gravement la réputation du Canada comme pays d'accueil?

Depuis les débuts de l'établissement des Loyalistes au Canada, beaucoup d'autres groupes ont cherché refuge dans ce pays, par exemple, les esclaves qui fuyaient les États-Unis, les immigrants qui fuyaient la famine en Irlande ou les passagers du *Komagata Maru*. Comment leur tentative de refaire leur vie au Canada a-t-elle été accueillie? Qu'est-ce que les élèves peuvent apprendre de ces trois cas quand les discussions en classe abordent des cas plus récents : immigrants en quête de nouvelles opportunités, survivants qui ont échappé à un génocide, à la répression politique ou religieuse ou à une catastrophe naturelle ailleurs dans le monde? Pourquoi certains groupes sont-ils bien accueillis alors que d'autres se heurtent à des portes closes?

Ce ne sont que quelques-unes des questions posées aux élèves dans ce nouveau guide pour les élèves du secondaire, qui étudie la politique du Canada en matière d'immigration depuis avant la Confédération jusqu'au début du 21^e siècle. Il veut appliquer les leçons de l'Holocauste aux défis d'aujourd'hui, dans une tentative de contrer toutes les formes de racisme qui mènent aux préjugés et à l'intolérance à l'égard des groupes minoritaires.

Cette publication est un des projets du Groupe de travail national sur l'éducation, la mémoire et l'étude de l'Holocauste, créé par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada, grâce à une subvention généreuse du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du gouvernement du Canada (CIC). Nous voulons reconnaître la nature unique du Programme pour la reconnaissance historique des communautés, étant donné que les gouvernements financent rarement des études qui critiquent les antécédents de leur propre pays. Nous voulons également remercier le président national de B'nai Brith Canada, Eric Bissell, et le vice-président exécutif Frank Dimant, pour l'aide financière additionnelle et le soutien organisationnel qu'ils nous ont accordés.

suite page suivante

Le message très important de ce Manuel de l'élève préparé par le spécialiste en programme John Myers, c'est que les droits que donne la citoyenneté s'accompagnent de responsabilités civiques. Ces responsabilités comprennent la compréhension de notre histoire, la conscience des divers éléments qui convergent quand vient le temps des décisions en matière de politique relative à l'immigration et aux réfugiés et l'acceptation du fait que nous avons tous un rôle à jouer afin que la politique du gouvernement reflète la compassion que nous voulons que notre pays exemplifie.

Nous voulons remercier John Myers pour la sensibilité dont il a fait preuve à l'égard du Manuel de l'élève et du Guide pédagogique qui l'accompagne. Nous voulons également reconnaître la contribution précieuse du Comité d'éducation du Groupe de travail, composé d'enseignants à travers le Canada, et les efforts de notre personnel affecté au projet, Tema Smith et Adina Klein. Le résultat? Une occasion d'amener les élèves à examiner, à partir de points de vue différents, des situations complexes — et souvent douloureuses — à plusieurs points d'entrée dans le programme : cours d'éducation civique, d'histoire, de sciences sociales, de géographie, de sciences économiques et de droit.

Nous espérons que le chemin que les élèves et les enseignants feront ensemble tout au long de ce Manuel de l'élève les encouragera à dialoguer, à discuter franchement et à s'engager à agir sur les grandes questions des droits de la personne d'aujourd'hui.



Alain Goldschläger, professeur

Président

Groupe de travail national
sur l'Holocauste

Président pour l'Ontario

Ligue des droits de la
personne

L. Ruth Klein

Directrice exécutive

Groupe de travail national
sur l'Holocauste

Directrice nationale

Ligue des droits de la
personne



PREMIÈRE PARTIE

Introduction

Chapitre 1

Le voyage du *St. Louis* :

Le Canada a-t-il de quoi être fier?

Chapitre 2

Le monde de la migration :

Où se situe le Canada?

Première partie

Introduction



Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale, 2005-2010.

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre épouvantable a causé d'énormes dommages en Haïti, petit pays des Antilles très pauvre mais à l'histoire fascinante. S'il est une chose dont ce pays fragile n'avait pas besoin, c'est bien une catastrophe de cette ampleur. Le séisme a tué des milliers de personnes et fait des milliers d'orphelins, qu'il laisse seuls, sans nourriture ni abri ni personne pour s'occuper d'eux. Le Canada entretient depuis longtemps des relations avec ce pays francophone. Nous avons même eu une gouverneure générale qui est née là-bas.

En plus de l'aide que le Canada a apportée à Haïti, certains ont suggéré d'adopter de nombreux orphelins que l'on ferait venir au Canada comme immigrants et qui deviendraient un jour citoyens canadiens. Que faudrait-il faire? Il existe des options :

- **Nous avons déjà assez de problèmes. Il ne faudrait pas accepter d'autres immigrants avant d'avoir réglé ceux auxquels nous sommes confrontés ici.**
- **Il faudrait faire venir certains de ces enfants ici après nous être assurés qu'ils n'ont pas de famille en Haïti et que nous avons des familles prêtes à les adopter.**
- **Il faudrait faire venir tous les orphelins dès que possible. Autrement, ils endureront des souffrances terribles.**

parlons-en

Qu'a fait le Canada pour aider Haïti? Aurions-nous pu faire davantage?

exploration

Regardez bien la photo. Que feriez-vous si vous pouviez faire quelque chose?



Destruction après le tremblement de terre en Haïti, janvier 2010.

Le Canada a une réputation de pays accueillant. Excepté les membres des Premières nations et des Inuits, nous descendons tous de gens nés ailleurs. *Découvrez le Canada*, le guide d'étude actuel du gouvernement destiné aux nouveaux venus, résume notre réputation dans l'introduction :

« Le Canada a accueilli des générations de nouveaux arrivants afin qu'ils l'aident à bâtir une société libre, respectueuse des lois et prospère. Pendant 400 ans, les colons et les immigrants ont contribué à la diversité et à la richesse de notre pays, fondé sur une histoire fière et une identité forte. »

Vous faites partie de cette histoire. Vous ou vos parents, grands-parents ou ancêtres avez pris la décision courageuse de quitter le foyer ancestral et de partir vers une autre partie du monde.

Alors, l'histoire des orphelins haïtiens est aussi VOTRE histoire.



Illustration tirée du *Canadian Illustrated News* du 14 août 1880. Légende :

« Le Canada accueille ces groupes d'immigrants qui, en si grand nombre, la semaine dernière, sont venus s'établir dans le Dominion au lieu de passer aux États-Unis. »

Bienvenue au Canada? n'est pas un manuel comme les autres. Il vous stimulera et vous posera des questions difficiles mais importantes sur votre passé, votre présent et votre avenir. Parmi ces questions :

- Notre réputation de pays accueillant est-elle méritée?
- Cette réputation a-t-elle toujours été méritée dans le passé?
- Quels événements historiques ont influencé nos politiques d'accueil des immigrants et des réfugiés? Quel rôle a joué notre gouvernement?
- Quel rôle notre gouvernement devrait-il jouer?
- Quel est notre rôle en tant que citoyens?
- Jusqu'à quel point devrions-nous être accueillants?
- Quelles responsabilités incombent à chacun de nous au Canada pour encourager ce qu'il y a de mieux dans la société canadienne?

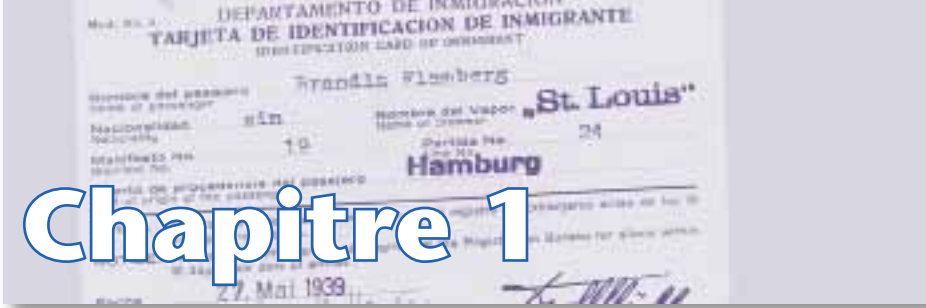
Les chapitres de *Bienvenue au Canada?* vous aideront à répondre à ces questions et à en poser d'autres. Le premier chapitre porte sur un événement majeur du passé du Canada. Le voyage du *MS St. Louis* n'a pas connu une fin heureuse. En lisant le Chapitre 1, posez-vous la question suivante :

parlons-en

Où était le Canada pendant cette crise?



Des appels d'aide aux passagers du *St. Louis*, venus des quatre coins du monde comme celui-ci, sont restés sans réponse.



PREMIÈRE PARTIE

Chapitre 1

Le voyage du *St. Louis* : Le Canada a-t-il de quoi être fier?



Passagères à bord du *St. Louis*.

exploration

Regardez cette image. Qu'est-ce qu'il semble se passer?

À première vue, ça ne ressemble pas à une tragédie comme celle d'Haïti que vous avez vue à la télévision. Mais la photo illustre aussi une tragédie. Pourtant, alors que beaucoup ont fait de gros efforts pour aider les gens d'Haïti, personne n'est venu au secours des femmes de cette photo ou des autres passagers du voyage funeste du *MS St. Louis*.

Quand vous étudiez le déroulement des événements, y compris la carte du voyage, demandez-vous : Quel élément, ou plus précisément, QUI est absent dans l'histoire?

parlons-en

Les passagers du *St. Louis* avaient de bonnes raisons pour tenter de quitter l'Europe. Cet instantané des événements en Allemagne explique pourquoi :

➤ Au cœur de la dépression mondiale, Adolf Hitler arrive au pouvoir en janvier 1933.

➤ Au cours des années qui suivent, les nazis suspendent les droits démocratiques, envoient les opposants politiques en prison et dans les camps de concentration et privent de droits civils les Juifs et d'autres qu'ils considèrent comme inférieurs, comme les homosexuels, les Roms et les personnes handicapées.

➤ Considérés comme le premier ennemi du Reich allemand, les Juifs sont victimes d'une

discrimination et d'une persécution particulières. Leurs commerces sont boycottés, de nombreux emplois leur sont interdits, les écoles et les universités leurs sont fermées et ils sont victimes de violences croissantes, voire de meurtre.

➤ Les lois de Nuremberg de 1935 donnent un cadre juridique à cette persécution : elles privent les Juifs allemands de leur citoyenneté et les classent officiellement comme une race inférieure à qui il est interdit d'épouser des non-Juifs ou d'avoir des relations sexuelles avec eux.

parlons-en

Comment vous sentiriez-vous s'il vous était interdit de fréquenter l'école ou l'université ou encore de postuler l'emploi de votre choix?

Comment vous sentiriez-vous si l'État ne vous permettait pas de fréquenter ou d'épouser quelqu'un que vous aimez à cause de sa religion?

Certains Juifs pressentent ce qui va arriver et quittent l'Allemagne mais beaucoup croient pouvoir rester sans danger puisqu'ils ont été de bons citoyens allemands, contribuant au pays pendant des siècles comme les autres Allemands, servant même dans l'armée allemande avec distinction pendant la Première Guerre mondiale. Ils n'ont rien fait pour déchaîner une telle haine.

La violence atteint son point culminant pendant la *Kristallnacht* (« Nuit de cristal ») les 9-10 novembre 1938. Voyez certains résultats à la page suivante.

À ce moment-là, il devient plus difficile de quitter l'Allemagne. Beaucoup de pays exigent des visas. Les immigrants ont besoin d'argent pour s'établir ailleurs et beaucoup de pays ont des quotas d'immigration qui restreignent l'entrée au pays. En plus, les Juifs allemands doivent payer une taxe de départ – difficile quand on a perdu son emploi et sa propriété à cause des politiques nazies et de la violence parrainée par l'État.



Pendant la *Kristallnacht*, du 9 au 10 novembre 1938, des synagogues et des commerces appartenant à des Juifs sont détruits à travers l'Allemagne et l'Autriche.

Le 24 janvier 1939, Reinhard Heydrich devient le chef du Bureau central pour l'émigration juive. Sa mission : débarrasser le *Reich* du plus de Juifs possible. Les Juifs peuvent maintenant quitter l'Allemagne et l'Autriche. Certains vont en Europe de l'Ouest, aux Pays-Bas et au Danemark, par exemple, où ils espèrent trouver la paix et l'absence de discrimination. Beaucoup d'autres optent pour les Amériques. Les premiers articles de cette frise chronologique nous donnent une idée de la réception réservée aux passagers du *St. Louis* à leur arrivée en Amérique :

DÉROULEMENT DE LA SAGA DU *ST. LOUIS*, 1939

13 janvier

Cuba vote le *Décret 55*, qui fait la distinction entre « réfugié » et « touriste ». Le Décret stipule que tout réfugié doit avoir un visa et payer une caution de 500 \$US – une grosse somme en 1939 (environ 8 250 \$CAD de 2010) – pour garantir qu'il ne deviendra pas une pupille de Cuba. L'économie cubaine commence à ralentir et beaucoup traitent les réfugiés de voleurs d'emplois.



18 mars

Harold Tewell, consul des États-Unis à La Havane (Cuba), envoie au Département d'État un rapport très secret intitulé « Les réfugiés européens à Cuba ». Le rapport décrit la situation de 2 500 réfugiés juifs à Cuba, des propositions visant à y installer 25 000 réfugiés européens et la montée de l'hostilité envers les réfugiés en général et les Juifs en particulier.



1^{er} avril

Fortune Magazine publie une enquête selon laquelle 83 % des Américains s'opposent à tout assouplissement des restrictions à l'immigration.



5 mai

Le président cubain Laredo Bru proclame le *Décret 937* qui soumet l'immigration à Cuba à des règles strictes. Les certificats de débarquement émis par le ministère de l'Immigration au prix de 500 \$ sont annulés. Les passagers du *St. Louis* avaient déjà versé l'argent. Maintenant, il est perdu.

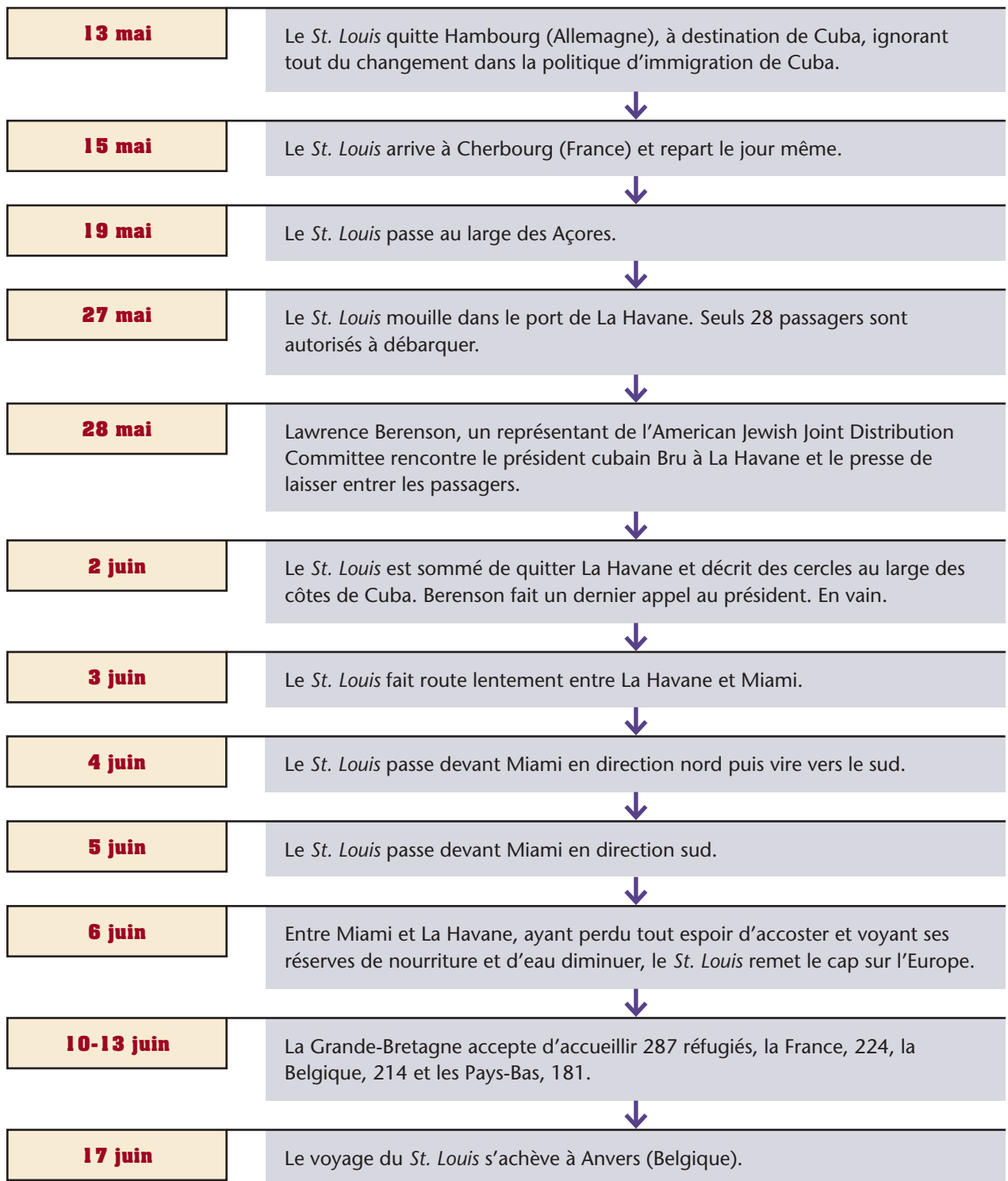


8 mai

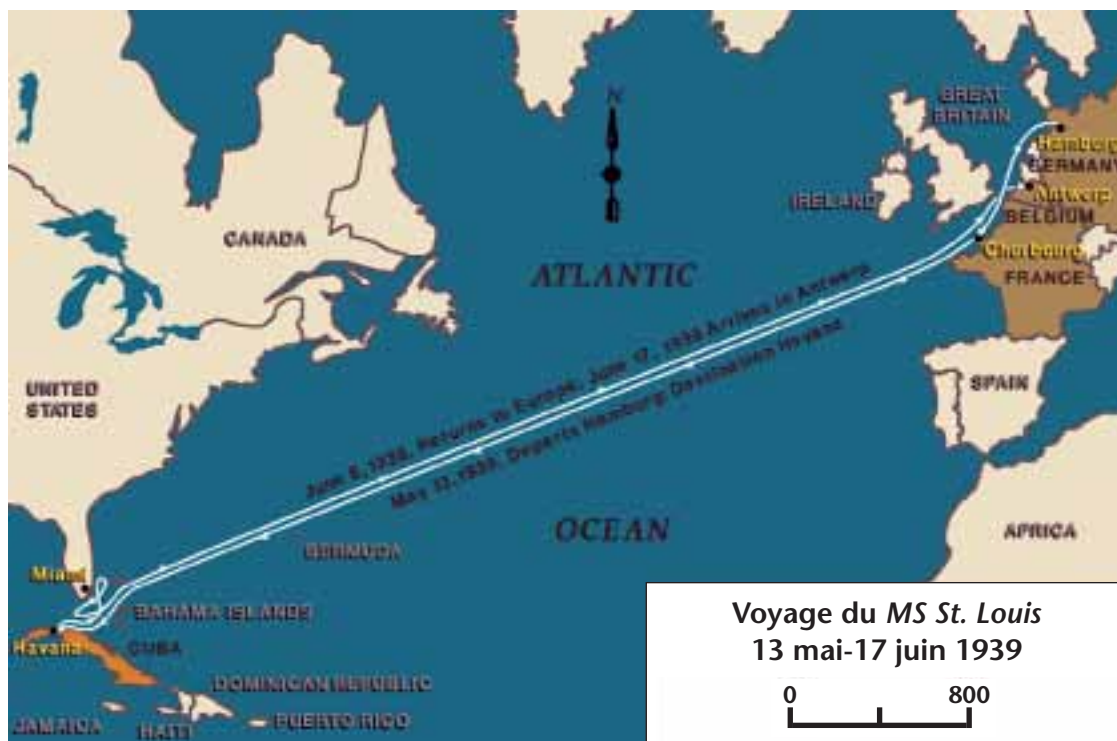
L'ex-président cubain Grau San Martín commande une manifestation contre l'immigration juive; 40 000 Cubains s'y rendent.

parlons-en

La section suivante du déroulement défile en accéléré jusqu'au voyage lui-même. Pouvez-vous prédire ce qui se passe?



Frise chronologique adaptée du United States Holocaust Memorial Museum.



Selon Scott Miller, un chercheur au United States Holocaust Memorial Museum qui a suivi de près le voyage du *St. Louis*, le sort des passagers est un « microcosme » de l'Holocauste.

exploration

Regardez bien l'image.
Est-ce que les petits
bateaux sont là pour
aider les passagers à
débarquer ou pour les
en empêcher?



Vue du *St. Louis* entouré de bateaux plus petits dans le port de La Havane.

Les passagers qui vont en Belgique, en France et aux Pays-Bas n'y seront en sécurité que jusqu'à l'invasion de ces pays par les nazis en 1940. Beaucoup sont alors déportés dans les camps de concentration dont ils ne reviendront jamais. D'autres se cachent pendant que d'autres réussissent à fuir l'Europe. Selon Miller, moins de la moitié des passagers a survécu à la guerre — la plupart émigrant aux États-Unis.

Le fait qu'ils ont fini par émigrer aux États-Unis vous semble-t-il paradoxal? Pourquoi? Pourquoi pas?

parlons-en

Voici un autre paradoxe : un employé du *Reich* allemand qui a essayé d'aider ses passagers juifs.



exploration

Il ne commandera plus
jamais de vaisseau.
Pourquoi donc selon
vous?

Gustav Schroeder, le capitaine du *St. Louis*, le jour où le bateau quitte Hambourg (Allemagne), 13 mai 1939.

Bien que profondément loyal à l'Allemagne, le capitaine insiste pour que les passagers du *St. Louis* soient traités avec respect. Il négocie avec d'autres pays dans l'espoir que les passagers y trouvent refuge.

Pendant la guerre et après, Gustav Schroeder gagne sa vie tant bien que mal. Après la guerre, des familles de survivants du *St. Louis* reconnaissantes l'aident lui et sa famille. En 1957, le gouvernement ouest-allemand lui rend hommage pour avoir sauvé des Juifs. Peu après sa mort en 1959, Israël en fait un « Juste parmi les nations ».



Fonctionnaires belges à la passerelle du *St. Louis* après son retour forcé de Cuba vers l'Europe. Anvers (Belgique), juin 1939.

Un dernier paradoxe au goût amer

Quel pays est absent dans cette triste histoire de personnes dans le besoin que le monde a chassées? Le Canada – porté disparu au combat!

parlons-en

Pourquoi est-ce que nous n'étions pas là pour aider?

Pour répondre à cette question, il faut nous pencher sur les antécédents du Canada en matière d'accueil tout au long de l'histoire. Au Chapitre 5, nous verrons où était le Canada pendant cette période tragique.



Passagers du *St. Louis* en route pour Cuba, pensant avoir échappé à l'Allemagne nazie.

Il s'avère que le voyage du *St. Louis* a joué un rôle très important dans le développement de notre réputation moderne en matière d'aide aux personnes dans l'adversité.

Le prochain chapitre est un « manuel de service » pour étudier le rôle du Canada hier, aujourd'hui et demain dans l'accueil des gens du monde entier qui veulent s'installer chez-nous.

Chapitre 2

PREMIÈRE PARTIE

Le monde de la migration : Où se situe le Canada?

Tout au long de leur histoire, les humains sont allés d'un endroit à l'autre. Des millions de nomades suivent encore leurs troupeaux de moutons, de bétail, de rennes et d'autres sources de nourriture; des chasseurs-cueilleurs se déplacent aussi au rythme des saisons. Leur nombre diminue avec le développement des états industrialisés mais ils existent encore dans plusieurs régions du monde.

L'histoire humaine regorge d'histoires et d'événements concernant des individus aventureux en quête de gloire ou de fortune, de marchands pacifiques et d'armées conquérantes qui migrent d'un endroit à l'autre. Ils s'installent parfois temporairement. Parfois, pour de bon.

Les gens peuvent aussi aller d'une région du pays vers une autre : c'est la migration intérieure plutôt qu'internationale. Ainsi, chaque année au Canada, des milliers de personnes quittent une province ou une région aux prises avec une situation économique difficile pour une province ou une région où les possibilités d'emploi sont meilleures.

Les migrations font partie intégrante de la vie humaine jusqu'à ce que le développement de l'agriculture il y a environ 10 000 ans convainque un nombre tout petit mais croissant de personnes de s'installer définitivement dans une région ou une zone donnée. Depuis environ cinq cents ans, la migration se complique beaucoup avec la colonisation des Amériques et de l'Australasie, le développement des États-nations et les changements révolutionnaires dans les transports et les communications. Ces changements s'accroissent avec les premiers balbutiements de l'industrialisation au début du 19^e siècle.



Les Bédouins sont un exemple de peuple nomade.



Des plates-formes pétrolières comme celle-ci sont situées au large de Terre-Neuve et attirent beaucoup de personnes venues d'ailleurs au Canada en quête de travail.

Ce chapitre survole les conditions et les tendances de la migration aujourd'hui. Vous pouvez relier les conditions et les idées décrites ici à d'autres chapitres à mesure que vous explorez les études de cas et les événements dans *Bienvenue au Canada?*

Vous avez déjà regardé les passagers du *MS St. Louis* qui avaient décidé d'émigrer de leur patrie d'origine. Les gens quittent leur lieu d'origine pour plusieurs raisons, que nous appellerons les « facteurs d'incitation ». Si beaucoup d'émigrants quittent volontairement leur pays natal pour retrouver une famille ailleurs ou chercher une vie meilleure, les passagers du *St. Louis*, comme beaucoup d'autres réfugiés, sont partis de force. À cause de cela, de nombreuses familles ont été déchirées.

Les modèles de migration aujourd'hui

Tout comme ils décident de quitter un endroit (émigrer), les gens décident aussi où ils veulent aller (immigrer). Ces décisions reposent sur plusieurs « facteurs d'incitation ». Les exemples donnés dans ce livre vous permettront d'explorer plusieurs des « facteurs d'incitation et d'attraction » derrière l'immigration au Canada.

parlons-en

On entend par facteurs d'incitation ce qui pousse les gens à quitter une région ou un pays. Mais ils quittent parfois malgré eux. Pouvez-vous trouver des exemples?

On entend par facteurs d'attraction ce qui incite les gens à choisir une région ou un pays en particulier. Parfois l'attraction d'un endroit ne tient pas ses promesses. Pouvez-vous trouver des exemples?

Connaissez-vous des personnes qui ont emménagé dans votre communauté? En connaissez-vous qui en sont parties? Quels facteurs d'incitation et d'attraction entrent en jeu dans votre communauté?

Dressez une liste de facteurs d'incitation et d'attraction derrière l'immigration au Canada. Enrichissez-la à mesure que vous explorez les études de cas dans *Bienvenue au Canada?*

Les immigrants dans un endroit peuvent être classés de plusieurs manières. Tout au long de l'histoire du Canada, beaucoup se sont installés ici dans l'intention de s'y établir définitivement, d'y élever une famille, d'acquérir un jour la citoyenneté canadienne et de participer à la promotion de la vie démocratique canadienne.

Les immigrants qui veulent s'établir pour de bon dans un pays, au Canada, aux É.-U., en Australie ou ailleurs, doivent répondre à certains critères. Pour être admissible au statut de « résident permanent », il faut en général être un travailleur qualifié ou avoir déjà de la famille dans le pays de destination. Au Canada, un autre critère peut jouer : avoir assez d'argent pour investir en affaires ou être fortuné. Comme vous le verrez dans les chapitres plus loin et comme vous l'avez vu au Chapitre 1 ces critères changent selon les circonstances, d'où l'adoption de nouvelles politiques par le gouvernement du moment.

Exception faite des peuples autochtones, nous sommes tous – à plus de 95 % – fils d'immigrants. Voici des données du recensement de 2006 de Statistique Canada qui soulignent l'impact de l'immigration au Canada :



Groupe de nouveaux Canadiens devant la Cour suprême du Canada après avoir reçu leur certificat de citoyenneté lors de la première cérémonie officielle de citoyenneté, 1947.

➤ **Presque une personne sur cinq (19,8 %) de la population totale du Canada est née à l'étranger, une proportion inégalée depuis 75 ans. C'est plus qu'aux États-Unis et moins qu'en Australie, deux autres grands pays d'immigration.**

➤ **Le recensement estime que 1 110 000 immigrants récents sont venus au Canada entre le 1er janvier 2001 et le 16 mai 2006. Ces nouveaux venus constituent 17,9 % de la population totale d'origine étrangère et 3,6 % des 31,2 millions d'habitants du Canada.**

➤ **Les immigrants récents nés en Asie (Moyen-Orient compris) constituent la majorité des nouveaux venus au Canada en 2006 (58,3 %). Cette proportion est quasiment identique aux 59,4 % de 2001.**

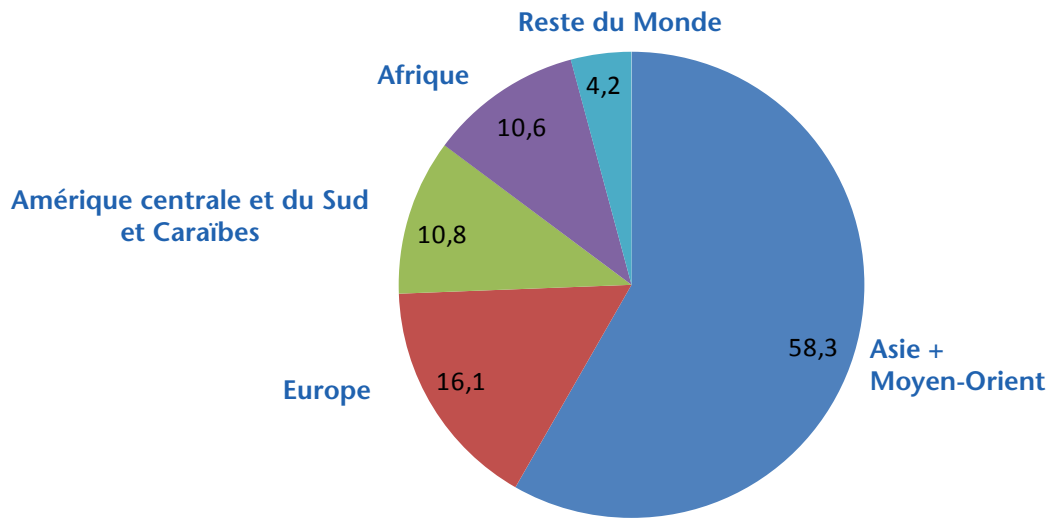
➤ **Une majorité (70,2 %) de la population d'origine étrangère en 2006 dit avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français. La plus grande proportion de ces personnes – une sur cinq (18,6 %) – dit parler une langue chinoise. Viennent ensuite, l'italien (6,6 %), le pendjabi (5,9 %), l'espagnol (5,8 %), l'allemand (5,4 %), le tagalog (4,8 %) et l'arabe (4,7 %).**

➤ **Selon le recensement, 863 100 personnes, ou 2,8 % de la population, disent avoir la citoyenneté canadienne et au moins une autre citoyenneté. La plupart de ces personnes (80,2 %) sont nées à l'étranger.**

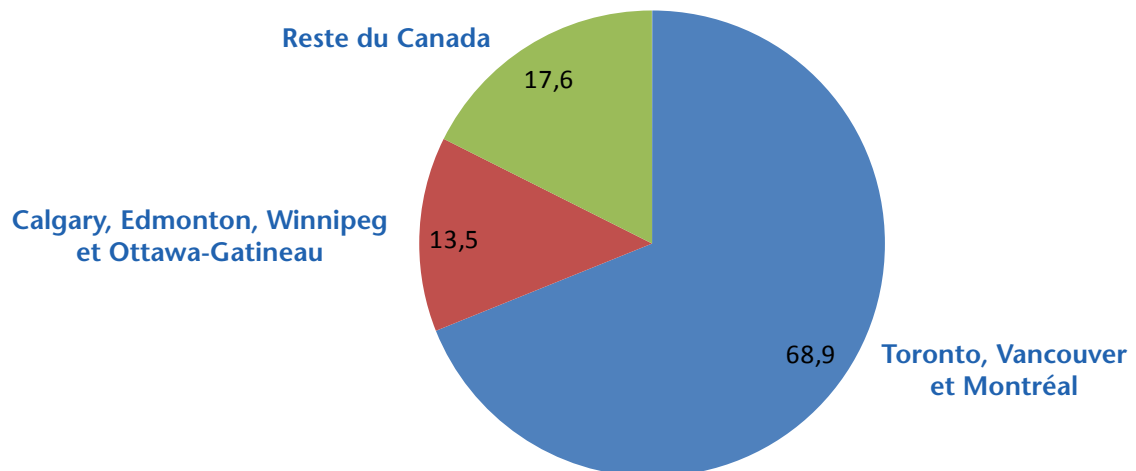
exploration

Quelles autres constantes et tendances pouvez-vous déceler à partir des données du recensement 2006 représentées dans les graphiques?

Graphique 1 : Immigrants récents au Canada – Recensement 2006 (Pourcentages)



Graphique 2: Tendances récentes d'établissement des immigrants – Recensement 2006 (Pourcentages)



Autres nouveaux arrivants au Canada

De nombreux immigrants au Canada sont des résidents temporaires. Un grand nombre de travailleurs vient travailler dans l'agriculture saisonnière ou au moment de la moisson. Il y a aussi les personnes qui viennent pour s'occuper d'enfants ou de personnes âgées. En principe, elles retournent dans leur pays à la fin de leur contrat de travail. Beaucoup aident financièrement leur famille restée au pays et gagnent assez d'argent pour envoyer des sommes importantes dans leur pays d'origine.

Certains travailleurs temporaires sont des jeunes qui poursuivent des études ou des professionnels qui occupent des emplois spécialisés pendant un certain nombre d'années avant de regagner leur pays d'origine. Professionnel ou saisonnier, tout travailleur temporaire doit avoir un permis de travail quelconque du gouvernement. Voici quelques exemples de ce type de travailleurs temporaires que vous connaissez peut-être déjà :



Beaucoup de travailleurs migrants travaillent à la récolte des fruits et légumes.



On sait moins que les sportifs professionnels sont des travailleurs temporaires.



Les réfugiés

Si on leur avait permis de débarquer au Canada, les passagers du *St. Louis* auraient été considérés comme des réfugiés ou des demandeurs d'asile.



Des réfugiés du Darfour, qui ont fui le Soudan et vivent maintenant dans des camps de réfugiés au Tchad. Certains qui ont fui le Darfour sont venus au Canada comme réfugiés .

Après la Première Guerre mondiale, beaucoup de gens en Europe ont perdu leur foyer et leur famille et essaient de refaire leur vie ailleurs. Beaucoup de ces « personnes déplacées » vivent dans des camps. En 1951, la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme « une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays en raison de ladite crainte. »

La plupart des réfugiés commencent leur quête d'asile (un abri sûr) dans le pays le plus près de celui qu'ils ont fui. Depuis quelques décennies, les changements dans les transports mondiaux et les communications leur permettent d'aller plus loin. Si nous acceptons encore ceux qui fuient la guerre, le nettoyage ethnique, la famine, les persécutions ou les catastrophes naturelles, des critiques soutiennent que certains peuvent être des « réfugiés économiques » qui cherchent simplement du travail mais ne peuvent obtenir de visas de travail. Pour cela, on utilise de plus en plus les termes « demandeur d'asile » et « demandeur de statut » tant que leur demande d'asile n'est pas acceptée.

Certaines personnes (on ne sait vraiment pas combien) ne sont pas ici légalement; elles n'ont ni les documents ni les autorisations nécessaires. Certaines sont entrées au pays avec de faux papiers, d'autres, clandestinement. D'autres encore peuvent être restées après l'expiration de leur permis de tourisme ou de travail. S'il faut en croire les médias, les É.-U. considèrent l'immigration illégale – en particulier du Mexique – comme un problème sérieux. En Europe et en Australie, certains ont des inquiétudes semblables.



Fridtjof Nansen

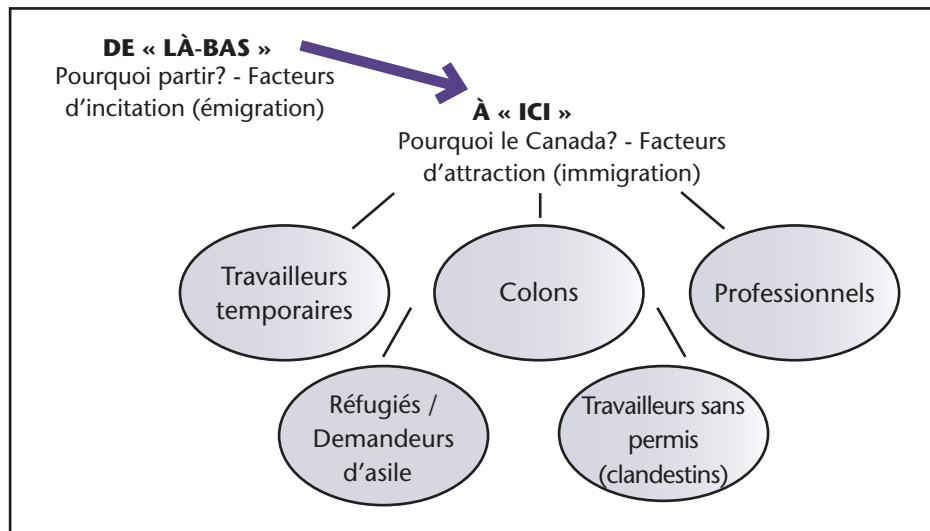
Le Prix du réfugié Nansen, autrefois appelé la Médaille Nansen, est remis chaque année par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à des personnes ou à des groupes en reconnaissance de contributions exceptionnelles dans les domaines de la protection et de l'assistance aux réfugiés. Le prix porte le nom de Fridtjof Nansen – explorateur, scientifique et politique norvégien célèbre – qui a été le premier haut commissaire pour les réfugiés à la Ligue des Nations, qui a précédé les Nations Unies.

Le prix est remis pour la première fois en 1954. Le Canada a reçu la médaille en 1986 et est le seul pays à avoir reçu le prix en tant que nation. C'est un exemple souvent donné pour justifier la réputation du Canada comme pays d'accueil.

Est-ce que l'histoire du MS St. Louis justifie le prix remis au Canada?

parlons-en

Voici un aperçu du domaine des constantes et des conditions en matière de migration :



Quelque chose manque dans les textes vus jusqu'ici : le rôle du gouvernement. Avec les communications modernes et les autres technologies, il est impossible d'entrer comme ça dans la plupart des pays sans être remarqué et faire l'objet d'une enquête. Pour toutes sortes de raisons, les gouvernements s'inquiètent de savoir qui entre au pays.

Jetez un coup d'œil sur ces données tirées du recensement canadien de 2006 :

➤ Entre 2001 et 2006, le nombre d'habitants du Canada nés à l'étranger a augmenté de 13,6 %. C'est quatre fois plus que l'augmentation des habitants nés au Canada, dont le nombre a augmenté de 3,3 % pendant la même période.

Si cette tendance se maintient, l'immigration influencera l'avenir du Canada.

Le rôle du gouvernement

En vertu de la Constitution canadienne, l'immigration est une compétence partagée, mais la législation fédérale prime en cas de conflit. La *Loi sur l'immigration* votée en 1976 pose le principe de la consultation avec les provinces et crée des procédures pour les ententes fédérales-provinciales. Les provinces sont responsables des nouveaux venus à leur arrivée puisque ce sont elles qui offrent les services pour faciliter l'intégration comme l'éducation, la santé, l'aide sociale, le logement social, etc. Le Québec a l'entente la plus complète avec le gouvernement fédéral et a des bureaux d'immigration à l'étranger pour attirer les nouveaux venus qu'il désire.

À l'échelon national, le gouvernement crée Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en 1994 dans plusieurs buts :

- **Faire le lien entre les services d'immigration et l'enregistrement de la citoyenneté;**
- **Promouvoir les idéaux uniques que tous les Canadiens partagent;**
- **Contribuer à bâtir un Canada plus fort.**



L'honorable Jason Kenney, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme prend la parole à la conférence internationale pour la Ligue des droits de la personne, « L'époque du *St. Louis* : Se rappeler le passé. Aller de l'avant », Toronto, juin 2009.

En 2008, le Programme du multiculturalisme passe de Patrimoine Canada à CIC. Depuis, le ministre s'appelle le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme.

Le ministre responsable de l'immigration a porté plusieurs titres au cours de l'histoire du Canada dont : ministre de l'Intérieur (sir Clifford Sifton, 1896-1905) et directeur de l'Immigration au ministère des Mines et des Ressources (F.C. Blair sous le premier ministre Mackenzie King dans les années 1930).

parlons-en

Quelle est la signification du titre actuel du ministre responsable de la politique sur l'immigration?

En 2010, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a énoncé une vision pour refléter sa politique d'immigration. Sa façon d'aborder l'immigration :

- répond aux besoins des communautés dans toutes les régions du pays en offrant des occasions aux personnes de venir au Canada pour apporter une contribution économique, sociale, culturelle et civique tout en exploitant toutes leurs capacités, en vue de devenir citoyens canadiens;
- soutient les efforts humanitaires à travers le monde pour aider les personnes qui ont besoin de protection.

Est-ce que cet énoncé atteint la norme pour recevoir la Médaille Nansen?

parlons-en

Est-ce que le Canada a fait bon accueil aux immigrants tout au long de son histoire?

Quels défis nous attendent aujourd'hui et demain pour atteindre les idéaux que nous nous sommes donnés?

Regardez encore le titre de ce livre, *Bienvenue au Canada?* Comment allez-vous répondre à la question posée dans le titre quand vous aurez fini vos enquêtes et vos recherches?

Pour en savoir plus, poursuivez votre lecture.



De nouveaux Canadiens prêtent serment lors d'une remise de certificats de citoyenneté.



DEUXIÈME PARTIE

Introduction

Chapitre 3

Avant la Confédération :

Une approche incohérente

Chapitre 4

Après 1867 :

L'immigration comme politique nationale

Chapitre 5

L'entre-deux-guerres :

Les portes se ferment



Deuxième partie

Introduction

Les deux premiers chapitres de la Deuxième partie vous font connaître plusieurs études de cas dans une période qui s'est terminée avec le plus grand afflux d'immigrants de notre histoire. Cela veut-il dire que si la Médaille Nansen avait existé à cette époque, le Canada la « posséderait » comme on possède une médaille d'or en hockey aux Olympiques?

Le Chapitre 3 présente trois cas survenus avant la Confédération canadienne, quand la politique était sous le contrôle officiel de la Grande-Bretagne.

parlons-en

Les colonies et leur gouvernement ont-ils partagé une influence quelconque sur la politique d'immigration?

Le Chapitre 4 donne des exemples de politique après que la Confédération a donné au Canada le contrôle de la politique d'immigration.

parlons-en

Pouvez-vous identifier des tendances qui montrent pourquoi les politiques relatives à l'immigration et aux réfugiés ont été structurées comme elles l'ont été?

Le Chapitre 5 porte sur le Canada entre la Première et la Seconde Guerres mondiales, revient au *St. Louis* et tente de répondre à une question posée au Chapitre 1 :

parlons-en

Pourquoi le Canada est-il « porté disparu au combat » pendant cet événement?

Des questions demeurent, auxquelles il faudrait penser quand vous explorerez des événements et des politiques :

➤ **Quelles sont les causes directes et sous-jacentes des événements?**

➤ **Comment les Canadiens et leurs gouvernements ont-ils réagi aux événements à mesure qu'ils se déroulaient? Qu'ont-ils fait pour les influencer?**

➤ **Auraient-ils pu agir autrement? Auraient-ils dû agir autrement?**

➤ **Dans ce cas ou lors de cet événement, le Canada et les Canadiens méritent-ils d'entrer au « Temple de la renommée » ou au « Temple de la honte » du Canada dans un musée d'histoire du Canada?**

Ces questions « persistent » parce que tout au long de l'histoire, elles apparaissent chaque fois qu'il y a un choix à faire sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire face à un défi.

Pendant que vous examinez chaque cas et l'histoire qui l'entoure, voyez à quel point le passé peut être complexe.



Les délégués des provinces à la Conférence sur la Confédération au Québec, Québec, 1864.

Chapitre 3

Avant la Confédération : Une approche incohérente

Dans ce chapitre, vous verrez trois études de cas importants dans l'histoire de l'immigration au Canada jusqu'à la Confédération en 1867.

En tant que pouvoir colonial, la France d'abord puis la Grande-Bretagne décident qui vient au Canada. Parfois, mais pas toujours, elles coopèrent avec les Canadiens autochtones. Les gouvernements français des 150 années qui précèdent la perte de la Nouvelle-France aux Anglais encouragent et soutiennent l'émigration de toutes sortes de gens au Canada. Cela comprend les premiers explorateurs et marchands, comme Samuel de Champlain. Plus tard, ils soutiennent l'établissement de fermes le long du Saint-Laurent. Des soldats impliqués dans des conflits avec les Anglais et leurs alliés iroquois sont stationnés en Nouvelle-France et beaucoup reçoivent des terres à leur retraite. Pour équilibrer la population hommes-femmes et encourager l'augmentation naturelle de la population, on envoie des groupes de jeunes femmes—*les filles du roi*—pour épouser les célibataires dans la colonie, dont beaucoup d'anciens soldats. Dans les années 1690, une série de guerres avec les Britanniques amène le gouvernement français à freiner l'émigration de France vers le Canada.



« L'arrivée des épouses » par Eleanor Fortescue Brickdale.

Quels sont les facteurs d'incitation et d'attraction derrière ces migrations? L'étude de ces événements survenus il y a longtemps vous aide-t-elle à comprendre ce qui se passe aujourd'hui?

parlons-en

En 1763, avec le *Traité de Paris*, la Grande-Bretagne prend le contrôle du Canada et le gouvernement britannique devient responsable de la colonisation du pays. Dans les décennies avant l'année 1800, il n'a pas de plan ou de politique d'émigration. Le Parlement britannique est d'avis que toute émigration affaiblirait la nation. Au lieu de cela, pendant les 15 années qui suivent, il encourage les gens des treize colonies (les futurs États-Unis) en quête de terres à partir vers le nord

puisque la Proclamation royale de 1763 interdit de s'établir dans l'Ouest. Des groupes de « protestants étrangers », surtout des soldats allemands des armées britanniques pendant la Guerre de sept ans, sont aussi poussés à s'établir dans ce qui est alors l'Acadie catholique. D'autres petits groupes d'Écossais, d'Irlandais et d'Anglais émigrent vers les rivages de l'Atlantique de ce qui deviendra la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve mais la politique officielle du gouvernement britannique restreint leur nombre.

Un volet intéressant de la politique britannique est le « transport » de criminels dans des colonies pénitenciaires établies dans des pays comme l'Australie.

parlons-en

Selon vous, pourquoi n'ont-ils pas choisi l'Amérique du Nord comme destination pour ces bagnards?

Cas n° 1

L'arrivée des Loyalistes

L'arrivée au compte-gouttes d'émigrants vers le nord se métamorphose avec la Révolution américaine et la venue des Loyalistes. Pendant et après la guerre, qui a pris fin 1783 avec le triomphe des rebelles ou « patriotes » (selon le camp que vous avez choisi), des milliers de partisans de la Couronne britannique partent vers le nord. Si le mot « réfugié » avait existé à l'époque, c'est ce que l'on aurait appelé ces gens.



Portrait de John Graves Simcoe par John Wycliffe Lowes Forster.

Plus de 50 000 (les chiffres varient énormément) personnes arrivent en deux vagues entre la fin des années 1770 et le milieu des années 1780. La plupart ont emporté très peu de choses en quittant les anciennes treize colonies et demandent l'aide des gouvernements coloniaux en Amérique britannique du Nord. Une des vagues arrive dans les colonies des Maritimes qui vont devenir la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

L'autre vague se dirige à l'ouest du Québec d'alors, vers une région qui va devenir le Haut-Canada et, beaucoup plus tard, l'Ontario. Plusieurs milliers des membres de ce groupe arrivent en fait sept ou huit ans après le deuxième *Traité de Paris* qui a mis fin à la guerre en 1783. Les « Loyalistes tardifs » fuient ce qu'un colon appelle « le chaos, les taxes et l'anarchie » de la nouvelle république. Le premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, John Graves Simcoe, fait circuler une Proclamation à travers les États-Unis du Nord en 1792, qui offre des terres gratuites à quiconque fera serment d'allégeance au roi, s'établira sur la terre, l'améliorera et construira un chemin de jonction jusqu'à une route principale.

Selon vous, pourquoi ces « Loyalistes tardifs » sont-ils venus au Haut-Canada? Peut-on dire que ce sont des réfugiés politiques?

parlons-en

Les Loyalistes forment un groupe diversifié. Ce sont en très grande majorité des Blancs mais plus de 1 500 Loyalistes noirs viennent aussi en 1784 dans la nouvelle colonie du Nouveau-Brunswick. En plus, cette année-là, plusieurs milliers d'Autochtones alliés de la Grande-Bretagne prennent la route du nord, la plupart sous la direction de Joseph Brant.

À la lecture de ce qui est arrivé à ces groupes de réfugiés loyalistes, pensez-vous qu'ils ont été traités équitablement?

parlons-en

La politique britannique varie selon qui sont les Loyalistes et où ils vont. Les milliers de Loyalistes qui viennent au Québec sont des protestants anglophones qui émigrent dans une région francophone catholique, où les terres fertiles le long du Saint-Laurent sont déjà prises. À cause de cela, on les encourage à s'établir dans le « haut-pays » à l'ouest de Montréal et le long des rives du lac Ontario. Quelques années plus tard, ce groupe demande son propre gouvernement local et l'Acte constitutionnel de 1791 crée le Haut-Canada dans cette partie ouest.

Les terres sont tirées au sort – d'habitude 100 acres (presque 250 ha) par famille et la même chose ou plus pour les anciens soldats qui ont fait la guerre. Les nouveaux propriétaires se dirigent vers leur terre pour déboiser, bâtir un abri et semer. Les familles loyalistes reçoivent souvent des outils et des provisions – tentes, bouilloires, outils, graines, vivres de survie et même du bétail – mais la véritable compensation, c'est la terre. La plupart des gens vivent de la terre et les possibilités de dénicher un emploi sûr et bien payé en ville sont relativement rares pendant cette période.

Les Loyalistes noirs sont des esclaves des anciennes colonies britanniques à qui on a promis la liberté et des terres, plus trois ans de provisions. Ils peuvent demander de petits terrains urbains et 20 ha de terre arable; la plupart de ceux qui le demandent finissent par les obtenir. Il existe une option plus intéressante – 80 ha de terre arable – mais peu d'entre eux reçoivent cette superficie et ce sont souvent des terres pauvres.

Mais la discrimination prend d'autres formes. Ainsi, les Loyalistes noirs qui attendent leur terre au Nouveau-Brunswick, n'ont pas le droit d'exercer un métier, d'ouvrir un commerce, de pêcher dans le port de Saint John ou de voter pour un représentant à la première Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Cela leur laisse le choix entre travailler comme ouvriers et mourir de faim.



« L'arrivée des Loyalistes, 1783 », par Henry Sandham.



Iroquois en costume du pays avec des fusils et des armes traditionnelles, devant des tipis, vers 1900.



Monument de Joseph Brant, à Brantfort (Ontario).

En 1790, beaucoup d'Afro-Américains libres sont si découragés qu'ils abandonnent leur terre à l'extérieur de Saint John et ailleurs dans la colonie. Le travail que certains trouvent en ville n'est pas tellement différent de l'esclavage auquel ils ont échappé : les conditions de travail sont dures et le salaire très faible. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne leur donne aucune aide. Si certains s'accrochent et persistent pendant des années sinon des décennies à demander les terres qu'on leur a promises, beaucoup abandonnent et s'en vont. Environ la moitié des Afro-Américains libres venus comme Loyalistes émigre vers la colonie britannique pour esclaves émancipés au Sierra Leone en Afrique de l'Ouest.

Les Iroquois, qui ont pris parti pour les Britanniques pendant la Révolution américaine et qui ne sont même pas mentionnés dans le traité de paix qui met fin au conflit, se sentent trahis. Dans ce cas, le gouvernement colonial intervient parce qu'il veut s'assurer leur soutien en cas de nouvelle guerre avec les Américains. Un groupe important des Six-Nations Mohawk dirigé par Joseph Brant reçoit une grande étendue de terre sur la rivière Grand, qui comprend aujourd'hui la ville de Brantfort. Un groupe plus petit reçoit des terres près de la baie de Quinte. Les deux groupes reçoivent aussi des provisions en compensation des pertes de guerre et d'autres bâtiments, comme une école avec une allocation pour un maître d'école et une église. Le groupe de Brant reçoit aussi une scierie et un moulin à blé.

Nouveau siècle, nouvelle politique?

Dans les décennies qui suivent la migration des Loyalistes et jusqu'en 1815, la politique britannique est accaparée par la Révolution française et les guerres napoléoniennes. Résultat : on décourage l'émigration.

Pourtant, ces conflits, le développement de l'industrialisation et de nouvelles méthodes agricoles entraînent des bouleversements économiques après 1815 quand les fermiers perdent leur terre et migrent vers les nouvelles villes industrielles. Les soldats qui rentrent de guerre et les ajustements économiques à une Grande-Bretagne changée en période de paix entraînent une agitation ouvrière et le développement d'une nouvelle classe économique, les pauvres urbains. À cause de cela, la Grande-Bretagne contribue au passage des gens qu'elle considère aptes à émigrer, y compris les catholiques irlandais, les Écossais des basses terres et les ex-soldats. Certains qualifient ce changement de politique de « pelletage de nos pauvres ». Un autre facteur influence ce changement de politique : c'est l'inquiétude que l'immigration massive de Loyalistes dans ce

qu'on appelle le Haut-Canada crée une colonie « américanisée » – même après le refoulement des envahisseurs venus des États-Unis d'Amérique pendant la guerre de 1812.

Quand même, l'émigration n'est pas un mouvement de masse. Dans les années 1820, le gouvernement rejette une tentative d'utiliser l'émigration pour soulager la pauvreté.

À partir de ce moment, les émigrants ne peuvent compter que sur eux-mêmes; parfois, ils paient le voyage de leur poche, parfois ils paient un entrepreneur qui fait les arrangements pour eux. Il faut 45 jours de bateau pour arriver à Québec. Si les nantis peuvent disposer d'une cabine sur le pont, la plupart voyagent dans l'entrepont – le logement le moins cher à bord. L'entrepont est bondé et souvent insalubre et dépourvu d'air frais. Les lits sont faits de planches brutes, les couvertures servent de rideaux pour assurer un minimum d'intimité et un seau sert de toilettes.

Si vous voyagiez dans de pareilles conditions, comment vous sentiriez-vous? Quel serait le plus grand danger?

parlons-en

Dans les décennies qui suivent, il y a des migrations plus ou moins importantes en grande partie liées à des facteurs économiques. Ces facteurs comprennent :

➤ la colonisation de la rivière Rouge à partir de 1812 par la Compagnie de la Baie d'Hudson;

➤ des contrats spécifiques pour les travailleurs de projets divers, comme la construction du canal Rideau qui relie des rivières et des lacs de Kingston à Ottawa;

➤ la perturbation de la pêche dans les eaux européennes pendant et après les guerres napoléoniennes qui amène des groupes de l'ouest de l'Angleterre et du sud-est de

l'Irlande à Terre-Neuve pour y développer la pêche au profit de la mère patrie;

➤ l'immigration vers le sud-ouest de la Colombie-Britannique dans les années 1850 quand des milliers de personnes – surtout de Californie et d'Oregon, mais aussi, en moins grand nombre, des Canadas, de Grande-Bretagne, d'Europe et même de Chine – cherchent la richesse après la découverte d'or dans la rivière Fraser.

Pendant que vous explorez les deux cas qui suivent, voyez s'ils ressemblent aux modèles de colonisation et à la politique d'immigration décrits ci-dessus ou s'ils en diffèrent.

Cas n° 2

Le chemin de fer clandestin

Toutes les puissances coloniales pratiquent l'esclavage et on le trouve dans les régions d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud où les Européens s'établissent. Les esclaves sont emmenés d'Afrique aux Amériques, y compris au Canada, sous la domination française (1600-1760) et britannique (1760-1867). Cette émigration forcée succède aux efforts des puissances coloniales pour asservir les canadiens autochtones – une pratique qui pourrait remonter à la présence des Espagnols à Terre-Neuve au début des années 1500.



Harriet Tubman (extrême gauche), une héroïne du chemin de fer clandestin, avec d'autres esclaves échappés, vers 1885.

Le nombre d'esclaves au Canada (jamais aussi élevé qu'ailleurs à cause des différences dans les méthodes agricoles) culmine peut-être dans les années 1780 quand certains Loyalistes arrivent avec leurs esclaves. Fait intéressant, à ce moment-là, il se dessine des mouvements encore peu importants mais croissants en Grande-Bretagne et dans les colonies du nord de ce qui deviendra les États-Unis d'Amérique qui veulent abolir l'esclavage pour des raisons d'ordre moral. En plus, les Britanniques utilisent la promesse de la liberté comme stratégie tout au long de leurs conflits avec les Américains, promesse qu'ils tiendront rarement.

En 1793, John Graves Simcoe, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, fait voter une loi qui interdit d'importer de nouveaux esclaves, même si les esclaves existants restent en captivité.

En 1803, William Osgoode, juge en chef du Bas-Canada, statue que l'importation d'esclaves « n'est pas compatible » avec la loi britannique. Cela est analogue à ce qui existe au Haut-Canada.

La traite des esclaves est abolie en Grande-Bretagne et dans ses colonies en 1807, mais la pratique de l'esclavage lui-même subsistera jusqu'en 1833. Au Canada, le dernier des anciens esclaves meurt à Cornwall (Ontario) en 1871.

Pendant la guerre de 1812, plusieurs milliers d'esclaves fuient vers le nord et les Maritimes pour être acceptés comme citoyens libres mais le travail et les bonnes terres sont rares. Même alors, les immigrants afro-américains ne sont pas traités comme les colons blancs. Les immigrants blancs reçoivent 100 acres (250 ha) de terre alors que les colons noirs en reçoivent 50 (125 ha) avec une garantie de possession limitée à trois ans. Néanmoins, les possibilités économiques limitées et la discrimination n'étouffent pas leur fierté et leur sentiment d'accomplissement. Le récit d'une famille datant de 1818 décrit trois intrus blancs armés qui tentent de s'emparer de la ferme. La famille les chasse et fait remarquer : « On n'est pas aux États-Unis et on peut maintenant faire comme on veut. »

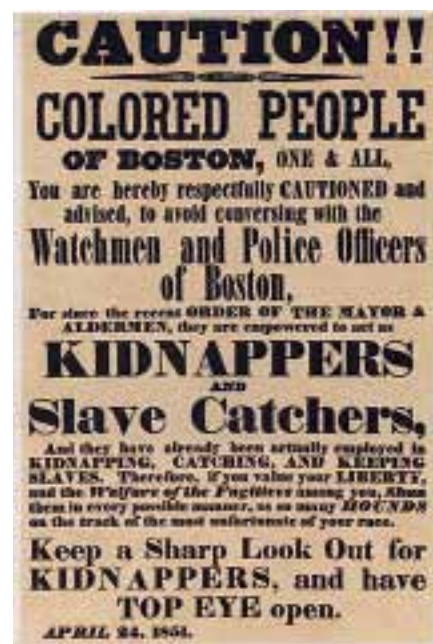
Quand vous regardez l'accueil que le Canada réserve aux gens d'ascendance africaine des années 1600 aux années 1830, voyez-vous une marche en avant continue vers la liberté ou y a-t-il parfois des retours en arrière?

parlons-en

Même si les États-Unis abolissent officiellement l'importation d'esclaves d'Afrique en 1808, un an après la Grande-Bretagne, l'esclavage continue dans les deux pays. Pendant les décennies qui suivent la guerre de 1812, la question divise de plus en plus le Nord et le Sud des États-Unis. Les États du Sud dépendent de l'agriculture et l'importance du coton accroît l'importance économique du travail des esclaves. Les États du Nord, dont certains ont déjà aboli l'esclavage, s'industrialisent davantage et dépendent moins du travail des esclaves. Au même moment, le mouvement abolitionniste qui remonte à des décennies prend de l'ampleur et voit de plus en plus l'esclavage comme un problème moral.

Dans les années 1860, le conflit dégénère et la guerre civile remplace les batailles jusque-là politiques. Une série de compromis en 1820 et en 1850 met un frein aux divisions mais ne les règle pas. Beaucoup d'esclaves se rebellent ouvertement au prix de conséquences brutales ou fuient vers le nord et les États libres. En réaction, les États sudistes votent des lois pour traquer les fugitifs et les ramener dans le sud. En 1850, le Congrès des É.-U. vote la *Fugitive Slave Law*. La loi stipule que tout esclave en fuite doit être ramené à son maître, même s'il s'est réfugié dans les « États libres ». Les abolitionnistes la surnomment la Bloodhound Law à cause des chiens utilisés pour traquer les fugitifs.

À cause de cela, le Canada devient la destination finale des « passagers » du chemin de fer clandestin. Ce n'est pas un vrai chemin de fer mais plutôt un réseau qui aide les esclaves qui fuient les États-Unis à trouver refuge au Canada. Beaucoup de ces réfugiés s'installent dans le sud de l'Ontario, entre Windsor et Toronto, de même qu'à d'autres points d'entrée le long de la frontière avec les États-Unis.



Avis mettant en garde les Afro-Américains à Boston contre les dangers des chasseurs d'esclaves, 1831.



Cette carte, publiée en 1896, montre certains des itinéraires empruntés par des esclaves fugitifs pour atteindre le Canada.

destins personnels

Une anecdote célèbre décrit la façon dont le chemin de fer clandestin a causé un incident diplomatique entre le Haut-Canada et les États-Unis.

Thornton Blackburn et sa femme, Ruth, des esclaves qui se sont échappés de Louisville (Kentucky), vivent à Détroit (Michigan) depuis deux ans quand, en 1833, des chasseurs d'esclaves du Kentucky les retracent, les capturent et les arrêtent. La veille du retour prévu de Thornton au Kentucky, la communauté afro-américaine de Détroit se soulève et proteste. L'agitation vire à l'émeute : elle durera deux jours et le shérif local y perdra la vie. C'est la première émeute raciale à Détroit et elle entraîne la création de la toute première Riot Commission des É.-U. Thornton et Ruth réussissent à gagner le Canada.

En juin 1833, le gouverneur du Michigan demande leur extradition en affirmant qu'ils

appartiennent à leurs maîtres et qu'ils ont été « volés ». L'affaire Blackburn constitue le premier différend juridique sérieux entre le Canada et les É.-U. concernant le chemin de fer clandestin. Les tribunaux canadiens défendent les Blackburn et le major-général Sir John Colborne, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, refuse de les extraditer, arguant qu'une personne ne peut pas se voler elle-même. Cette défense des Blackburn fera jurisprudence pour tous les futurs cas d'esclaves en fuite.

Les Blackburn finissent par s'installer à Toronto. Pour fêter leur liberté, Ruth change de nom et prend celui de Lucie. Thornton se lance en affaires : il conçoit, monte et gère le premier service de taxi hippomobile de Toronto.

Au cours de leur vie, les Blackburn deviendront riches et rencontreront les personnages importants de la société torontoise.

Les Irlandais et la famine

Cas n° 3

Au 19^e siècle, l'arrivée de gens venus d'Europe pour refaire leur vie en Amérique du Nord augmente, même sans encouragement actif de la Grande-Bretagne ou d'autres gouvernements européens. Le nombre d'immigrants est difficile à déterminer puisque beaucoup partent aux États-Unis après être venus au Bas-Canada. Vers 1830, une moyenne de 30 000 immigrants arrive chaque année à Québec, le principal port d'entrée au Canada. Environ deux tiers de ces nouveaux arrivants viennent d'Irlande. Leur nombre augmente dans les années 1840. La plupart des nouveaux venus arrivent après plusieurs semaines en bateau dans des conditions dégoûtantes, au moment où de grandes épidémies de choléra et de variole balayaient le monde. Les bateaux d'émigrants sont souvent appelés « bateaux cercueils » à cause de la propagation de la maladie. Afin d'aider à freiner la propagation des maladies, le poste de quarantaine de Grosse-Île est créé en 1832. Situé sur le fleuve Saint-Laurent en aval de Québec, il fonctionnera jusqu'en 1937.



« Vue de la Station de quarantaine de Grosse Île », par Henri Delattre, 1850.

Le choléra est une pandémie universelle qui tue des millions de personnes dans les années 1800 avant que l'on en découvre la cause et le traitement; toutefois ce n'est pas la seule maladie à faire des ravages chez les arrivants :

IMMIGRANTS	ADM. À L'HÔPITAL	NBRE DE DÉCÈS	MALADIES			
			CHOLÉRA	FIÈVRE ET DYSENTERIE	VARIOLE	AUTRES
425 490	14 533	3 934	290	4 648	722	726

Tableau des arrivées, des maladies et des décès à Grosse-Île, 1825-1847

Environ un quart de ces 425 490 immigrants arrive en 1847 au milieu de la disette de la pomme de terre en Irlande.

De 1845 à 1850, le mildiou de la pomme de terre détruit une grande partie de la principale récolte en Irlande et puisque la survie d'un tiers ou plus de la population irlandaise dépend de la récolte de ce tubercule, la famine frappe très durement. Elle est exacerbée par les ravages du choléra et l'expulsion de métayers irlandais chassés de leur terre par les propriétaires anglais. Entre 1845 et 1860, la population irlandaise fond, passant de plus de huit millions à quelque deux millions. Beaucoup émigrent en Amérique du Nord mais la décision de quitter l'Irlande ne met pas fin à leurs difficultés.

Beaucoup d'immigrants au Canada vont vers l'ouest et le Haut-Canada (Canada-Ouest après 1841). Beaucoup vont vers le sud et les États-Unis. C'est le cas d'un fermier irlandais, John Ford, dont la femme Mary est morte au

Bas-Canada. Il s'établit dans une ferme près de Détroit. Son petit-fils Henry Ford est le Ford des célèbres voitures du même nom. (Comble d'ironie, Henry Ford est aussi connu pour ses écrits antisémites, qui prétendent qu'il existe une conspiration juive mondiale.

destins personnels

Une histoire est particulièrement poignante, celle de la famille Willis de Limerick racontée dans un film récent et très émouvant, *Death or Canada*. Le 18 avril 1847, les deux parents et cinq enfants embarquent sur le *Jessie* à Limerick, avec 482 autres passagers. Un des fils tombe malade et ils doivent le laisser à Limerick avant même que le bateau n'appareille. Le *Jessie* passe 56 jours sur l'océan Atlantique. Vingt-six personnes meurent pendant le voyage dont le fils des Willis âgé de dix-huit ans et leur fille de dix ans.

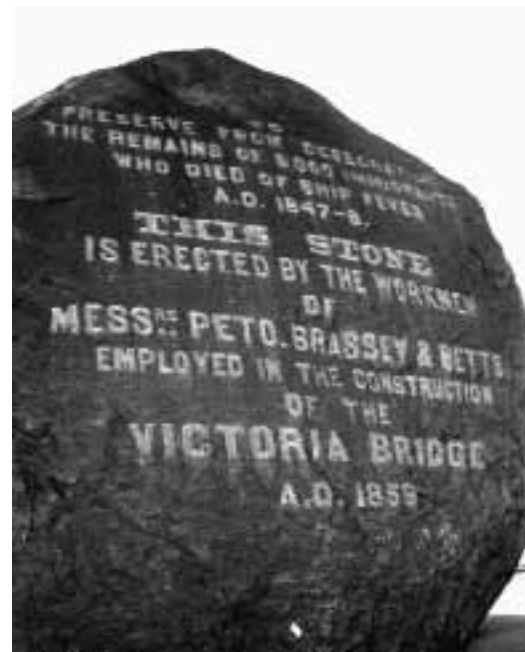
À l'arrivée du bateau à Grosse-Île en juin, la famille passe treize jours en quarantaine,

pendant lesquels Mary, leur fille de dix-sept ans, meurt.

Les trois survivants de la famille Willis débarquent à Québec le 26 juin et prennent la route de Toronto en chemin pour Brantford où la colonie mohawk Brant s'est établie plus d'un demi-siècle auparavant. La tragédie familiale continue : le père et le dernier fils meurent de la fièvre laissant la mère poursuivre seule sa vie au Canada. Les histoires d'immigration comme celle-là ne manquent pas, même si le nom de beaucoup des victimes s'est perdu depuis.

Adapté de la Ireland Park Foundation.

Monument à la mémoire des victimes de la « fièvre du bateau » (typhus) érigé à Montréal sur le site où on a trouvé des restes d'immigrants irlandais morts en quarantaine.



L'histoire de Toronto

En six mois seulement, de mai à octobre 1847, plus de 38 000 Irlandais chassés par la famine arrivent d'Irlande au moment où Toronto compte seulement 20 000 habitants. Le port de Toronto assiste alors à ce que la Ireland Park Foundation a appelé « une des plus grandes tragédies humaines de l'histoire de la ville. »

Des articles, comme celui-ci dans les médias, compatissent :



Port de Toronto en 1854,
par Edwin Whitefield.

« L'état des émigrants empire de jour en jour. Mercredi, le Sovereign est arrivé avec 1 000 âmes. C'est un trafic horrible de sang humain... quels en seront les résultats ultimes? Nous frémissons rien que d'y penser, mais si en décembre le manque de nourriture est tel, d'où viendra la nourriture en mai, en juin, en juillet? Et si on ne peut pas compter sur les pommes de terre pour soulager la faim? C'est une question qui devrait aller droit au cœur de tout homme de cœur. »

- Toronto Mirror, 9 juillet 1847

Beaucoup de Torontois partagent ce sentiment. C'est surprenant puisque Toronto est de tradition protestante et que l'arrivée de catholiques irlandais est récente et que les deux communautés religieuses se regardent en chiens de faïence.

De Londres, monseigneur Michael Power, premier évêque catholique de Toronto, a envoyé une lettre pastorale à Toronto, lettre lue le 15 mai du haut de la chaire dans toutes les églises catholiques de Toronto et des alentours. Il y presse les paroissiens de se préparer à l'afflux de victimes de la famine en Irlande. Michael Power a vu de ses yeux leur situation désespérée lors de son passage à Dublin en janvier 1847.

Dominic J. Daly, le secrétaire provincial de ce qui est alors le Canada-Ouest – le futur Ontario – charge l'administration municipale de bâtir des hôpitaux et des hangars pour les réfugiés et promet que la province les remboursera. Daly fait tout de suite remarquer dans ses directives, le 7 juin, que les municipalités seront responsables de l'aide directe par l'intermédiaire de leurs Bureaux d'hygiène.



Ireland Park, sur les quais de Toronto : monument aux victimes de la famine en Irlande.

Le Bureau d'hygiène de Toronto s'emploie à coordonner les efforts d'aide aux immigrants de Toronto, y compris la construction et la fourniture de « hangars pour immigrants », la prestation de soins médicaux aux malades et l'inspection des immigrants à mesure qu'ils arrivent au quai Reese.

Les immigrants en bonne santé sont libres de poursuivre leur chemin vers Hamilton, l'arrière-pays rural autour de Toronto, London ou les États américains voisins en passant par Niagara. Beaucoup d'Irlandais arrivent à rétablir des liens avec de la famille et des amis déjà installés au Canada. À Limerick, par exemple, les journaux locaux publient des lettres encourageant les fermiers de la région à rejoindre ceux qui sont déjà partis.

L'histoire des malades est toute autre. Fin juin, il est clair pour les autorités torontoises que Montréal, Kingston ou d'autres villes dirigent sur Toronto les immigrants soupçonnés d'être malades et porteurs de maladie.

destins personnels

Parmi les plus célèbres de ceux qui ont perdu la vie, il y a le docteur George Grassett et monseigneur Michael Power, morts du typhus après avoir côtoyé des malades en leur apportant des soins et du réconfort à l'hôpital et dans les hangars pour immigrants. En novembre 1847, c'est Edward McElderry, l'agent d'immigration qui a rencontré tous les réfugiés venus d'Irlande au quai Reese qui meurt de la fièvre tant redoutée.

À côté de ces histoires de courage et de foi, d'autres histoires mettent en lumière le

comportement moins courageux de certains des puissants de Toronto. Des politiciens et des fonctionnaires locaux, aidés de leurs partisans, spéculent parfois sur les terrains et acceptent des pots-de-vin pour aider leurs amis.



Autre vue de Ireland Park, Toronto.

Il est interdit aux habitants et aux hôtels locaux de loger tout émigrant soupçonné d'être porteur d'une maladie et aux compagnies de transport de les amener en ville.

Le Bureau d'hygiène de Toronto a un double mandat : protéger les citoyens de Toronto contre la propagation de maladies et soutenir les émigrants malades. Les ordres de l'agent Townsend, greffier du Bureau, sont clairs : n'ont accès aux hangars que les émigrants « qui sont malades... ou les cas spéciaux approuvés par le Bureau d'hygiène ». Chaque jour qui passe en juin voit arriver des centaines d'immigrants de plus et accroît la pression sur le Bureau d'hygiène pour qu'il réponde aux besoins des malades et trouve de l'argent pour des médicaments, des lits et des installations plus grandes. À la fin de l'année, 1 100 immigrants sont morts et enterrés à Toronto, soit dans les lots réservés par la cathédrale anglicane St. James, soit dans le cimetière de la paroisse catholique St. Paul.

La Ireland Park Foundation raconte : en août, un corbillard conduit par un employé de Thomas Ryan, l'entrepreneur de pompes funèbres catholique, tombe en panne en chemin vers le cimetière St. Paul. Le cercueil déboule du corbillard et s'écrase au beau milieu de la rue King. Les badauds horrifiés découvrent deux corps dans un cercueil conçu pour une seule personne!

La réglementation relative à l'enterrement des morts est très claire. Les corps sont enlevés de la « maison des morts » à l'hôpital des immigrants et placés chacun dans son propre cercueil. Thomas Ryan a obtenu le contrat d'enterrement des morts catholiques et H. B. Williams celui qui concerne les protestants et les anglicans.

Est-ce Ryan qui se faisait un peu plus d'argent puisqu'il devait payer tant par cercueil à l'église St. Paul? Ou bien est-ce qu'il se faisait arnaquer par le personnel de l'hôpital qui essayait d'économiser en sous-estimant le nombre de cercueils nécessaire?

parlons-en

Nous ne le saurons jamais puisque aucune autre preuve n'est venue appuyer les accusations portées contre Ryan ou le personnel de l'hôpital et que l'affaire ne s'est jamais rendue devant le tribunal.

Alors que Toronto accueille des milliers d'émigrants irlandais, la plupart repartent ailleurs et les répercussions sur la population de la ville sont moindres que prévues. Mais la tragédie alimente les préjugés des protestants; ainsi, pendant des décennies, on taxera les Irlandais de paresseux, d'ivrognes et de prompts à se battre, prédisposés à la maladie et coupables d'à peu près tous les maux.

Dix ans plus tard, le journal *The Globe* fait sienne l'opinion populaire chez les protestants anglais :

« Les mendiants irlandais sont partout et ils sont aussi ignorants et méchants que pauvres. Ils sont paresseux, imprévoyants et ingrats; ils remplissent nos asiles de pauvres et nos prisons et ils sont aussi grossiers dans leurs superstitions que les Hindous [sic]. »

Dix ans plus tard, en 1867, le Canada devient un pays doté de son propre gouvernement et désormais responsable d'accueillir les nouveaux arrivants.

parlons-en

Quelles tendances avez-vous identifiées jusqu'à maintenant dans les événements et les cas étudiés dans ce chapitre?

Parmi les groupes mentionnés, lesquels se qualifiaient aujourd'hui comme réfugiés? Pourquoi? Pourquoi pas?

Pensez-vous que les tendances soulignées jusqu'à maintenant vont changer une fois que le Canada sera pleinement responsable de sa politique d'immigration?

Le chapitre suivant se penche sur les débuts de l'histoire des politiques et des pratiques du gouvernement canadien en matière d'immigration.

Chapitre 4

Après 1867 : L'immigration comme politique nationale

Maintenant que le gouvernement canadien est le seul responsable de l'accueil des nouveaux arrivants et qu'il n'a plus d'ordres à recevoir de France ou de Grande-Bretagne, comment agissons-nous? En lisant les événements décrits dans ce chapitre, voyez-vous des changements majeurs ou est-ce que les tendances sont plus ou moins les mêmes qu'au chapitre précédent?

« Plus ça change, plus c'est pareil » dit le proverbe. Qu'est-ce qu'il signifie et est-ce qu'il s'applique au Canada après 1867?

parlons-en

La Confédération naît en 1867, juste après la guerre civile américaine. Dans les années 1860, les relations entre les Américains et les Canadiens sont très tendues. Les deux groupes se souviennent de la guerre de 1812 et d'autres conflits en Amérique du Nord. À partir de 1862, les Canadiens qui veulent entrer aux États-Unis doivent présenter ce qui deviendra un passeport – un document officiel du gouvernement qui les identifie. En 1871, la Colombie-Britannique devient une province canadienne et toutes les terres situées entre cette province et l'Ontario sont achetées à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Dès lors, on ne pense plus seulement à l'immigration venue d'Europe en traversant l'Atlantique, on porte un nouvel intérêt à la Côte ouest et aux Prairies le long de ce qu'on appellera la « frontière sans défense ».

Le gouvernement a des restrictions très sévères sur l'extradition (le renvoi) des Américains qui vivent au Canada, une politique qui remonte au temps du chemin de fer clandestin. Tout au long de l'histoire moderne, il arrive que le gouvernement américain s'en irrite. Ainsi, dans les débuts du Canada, des journaux américains traitent Montréal de plaque tournante du crime et demandent aux É.-U. d'imposer des restrictions plus grandes au trafic venant du Canada et au Canada d'augmenter ses efforts pour extraditer les criminels qui – selon eux – ont fui les É.-U. pour se réfugier au Canada.



Sitting Bull, vers 1885.

Les Américains ont les mêmes problèmes avec les Autochtones qui se sentent libres de traverser la frontière. Les Sioux qui vivent dans les États et les territoires américains près de la frontière canadienne commercent avec les marchands britanniques et canadiens depuis 1767 et se sont rangés dans leur camp pendant la révolution américaine et la guerre de 1812 pour protéger leurs intérêts commerciaux.

En 1876, après avoir anéanti l'armée de Custer à Little Big Horn, Sitting Bull et les Sioux entrent au Canada. Cette bataille a eu lieu parce que le gouvernement américain n'avait pas réussi à empêcher les mineurs d'entrer dans la réserve des Sioux. Sitting Bull et ses partisans se sont dirigés vers le nord et le Canada avec les soldats à leurs trousses. Ils établissent leur camp dans la région du mont Wood, dans ce qui est aujourd'hui le sud de la Saskatchewan.

Ils sont accueillis par l'inspecteur James M. Walsh et un petit groupe de la Police à cheval du Nord-Ouest. Ils s'entendent : les Sioux peuvent rester à condition de respecter la loi et de ne pas créer d'ennuis au sud de la frontière. Sitting Bull assure l'inspecteur Walsh qu'il est lassé de la guerre et veut la paix. Il promet de respecter les lois de la Grande Mère Blanche (la reine Victoria de Grande-Bretagne).

Les Sioux restent jusqu'en 1881, puis retournent aux É.-U. puisque la nourriture se fait rare pendant les hivers canadiens rudes et que les partisans de Sitting Bull souffrent de la faim. Ses homologues américains se sont faits à la vie dans les réserves et une fois qu'il est assuré de pouvoir les rejoindre en toute sécurité, Sitting Bull quitte le Canada.

Une politique nationale

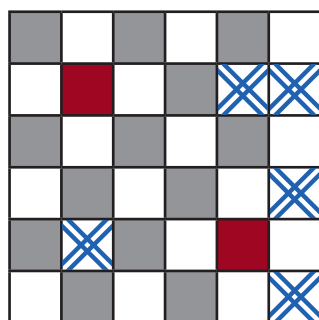
Dès le début, le nouveau gouvernement de sir John A. Macdonald veut accroître l'immigration conformément aux objectifs de sa Politique nationale. Sans colons, impossible de garantir une protection douanière aux fabricants canadiens ni les bénéfices économiques du chemin de fer national qu'il projette. Tous ces éléments sont essentiels au progrès et à la prospérité du Canada, selon le gouvernement. L'immigration relève alors du ministère de l'Agriculture. En 1869, la première *Loi sur l'immigration* s'inspire du passé et régleme le nombre d'immigrants à bord des navires à passagers, empêchant les personnes

malades – physiquement et mentalement – ainsi que les aveugles, les sourds et toute personne physiquement inapte au travail d’entrer au Canada. En fait, dès le début, la politique du Canada en matière d’immigration comporte des restrictions qui refusent ou limitent le droit d’accès aux malades ou aux infirmes.

Quels événements « passés » la Loi sur l’immigration de 1869 veut-elle empêcher de se reproduire? Ces restrictions existent-elles encore aujourd’hui?

parlons-en

Après avoir acheté les terres de la Compagnie de la Baie d’Hudson, le nouveau gouvernement fédéral les arpente et les divise en townships. Le diagramme ci-dessous est typique d’un township arpenté et divisé en lotissements. Il fait 36 milles carrés (92 km²).



-  Concessions agricoles gratuites : 16
-  Terres affectées aux écoles : 2
-  Terres de la Compagnie de la Baie d’Hudson : 5
-  Terres affectées aux chemins de fer : 13

exploration

Quand vous regardez la façon dont les terres sont organisées dans ce township typique, que remarquez-vous? Pourquoi une telle organisation?

Plan typique d’un township de la Compagnie de la Baie d’Hudson.

Les terres sont arpentées, puis le chemin de fer est bâti, mais les colons tardent à venir. Quelques petits groupes de colons restent au Canada mais beaucoup vont vers le sud et les États-Unis où des terres sont disponibles.

Au cours des années 1870 et 1880, des milliers d’Islandais émigrent à cause de conditions économiques très difficiles et viennent s’établir au Manitoba dans la région de ce qui est aujourd’hui Gimli et Riverton. La Nouvelle-Islande a son propre gouvernement et sa propre constitution. Quand le Manitoba s’agrandit pour inclure le district de Keewatin, les néo-Islandais votent pour son intégration à la province. Plus tard, d’autres groupes d’Islandais établissent des colonies dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Beaucoup déménagent à Winnipeg pour exercer un métier ou une profession. Selon le recensement de 1886, le Canada compte 4 470 Islandais. Gimli est resté le cœur de la culture islandaise au Canada et il s’y tient des festivals islandais tous les ans depuis 1889.

Les mennonites, qui pratiquent une forme pacifiste de protestantisme, s'établissent d'abord dans le sud de l'Ontario dans les régions de Niagara et de Waterloo après la révolution américaine. Cent ans plus tard, 7 000 mennonites fuient les persécutions en Russie pour s'établir dans le sud du Manitoba après qu'on leur a promis des terres, l'autonomie culturelle et religieuse et l'exemption du service militaire. Le besoin de colonies et d'une agriculture productive dans les prairies inexploitées l'emporte sur les inquiétudes concernant leurs opinions politiques ou religieuses.

Quand même, la croissance lente des colonies ne se fait pas sans heurts. Un ralentissement économique général, des conflits avec les autochtones et les Métis – qui déboucheront sur la rébellion de Louis Riel en 1885 – et la disponibilité de terres aux États-Unis où le climat est plus clément et où les chemins de fer, les routes et les colonies sont plus avancées font de ce pays une destination de choix pour les immigrants européens. En fait, environ 900 000 Canadiens francophones, la plupart du Québec, partent en Nouvelle-Angleterre à la recherche de possibilités économiques.

parlons-en

Imaginez... s'ils étaient restés ou s'étaient dirigés vers les nouvelles terres de l'Ouest... comment est-ce que cela aurait pu changer le Canada?

L'époque de Wilfrid Laurier et « l'âge d'or » de l'immigration

Wilfrid Laurier poursuit la politique pro-immigration d'abord tentée par le gouvernement de Macdonald, mais avec de meilleurs résultats. La population



Sir Clifford Sifton, 1910.

passse de quelque 5,4 millions en 1901 à plus de 7,2 millions en 1911 (une hausse de 34 %) pour atteindre 8,8 millions (une hausse additionnelle de 22 %) en 1921. Presque la moitié des hausses surviennent dans les Prairies et environ 40 %, en Ontario et au Québec. Il est difficile de retracer exactement les mouvements de population puisqu'une grande partie de la frontière canado-américaine est ouverte et qu'on peut la franchir à pied. À ce moment-là, des milliers de migrants sont des travailleurs saisonniers qui plantent, récoltent et construisent dans l'ouest du Canada pendant une partie de l'année et repartent vers le sud au gré des saisons. Dans l'ouest du Canada, postes de douanes, passeports et contrôles de sécurité viendront plus tard, avec l'arrivée de la technologie.

Plusieurs raisons expliquent que la politique lancée par le gouvernement de Macdonald connaît un plus grand succès sous le gouvernement de Laurier. La hausse des prix des céréales et la baisse

des prix de transport par mer rendent l'agriculture rentable et les bateaux partis pour l'Europe chargés de céréales ramènent de nouveaux arrivants. La plupart des terres fertiles ayant déjà été distribuées aux É.-U., il est plus facile de garder les immigrants au Canada et de réaliser la vision de Clifford Sifton, le nouveau ministre de l'Intérieur et surintendant-général des Affaires indiennes, désormais responsable de l'immigration. Né en Ontario, il a grandi dans les Prairies et il sait d'expérience toutes les possibilités qu'offre le développement de l'Ouest. Il se montre très habile dans l'application de la politique de Macdonald – qui jouit maintenant de conditions plus favorables. Entre autres choses, il envoie des équipes d'agents recruteurs aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe. Il utilise ses discours et des annonces publicitaires sur les possibilités qu'offre le Canada pour attirer les nouveaux venus.



Famille galicienne dans un hangar de l'immigration à Québec, date inconnue.

Plus encore que leur nombre, l'appartenance ethnique des immigrants change. Alors que les Britanniques et les Américains forment ensemble la majorité, on fait un effort majeur pour attirer des fermiers, spécialement d'Europe de l'Est. Fait intéressant, beaucoup de Britanniques ne se font pas à l'agriculture ou aux hivers rigoureux du Canada et certains rentrent en Grande-Bretagne. Certains sont si peu faits pour la vie au Canada qu'on voit apparaître dans les villes des Prairies quelques affiches proclamant « Anglais s'abstenir ». Mais la plupart s'intègrent aisément dans la société.

Sir Clifford Sifton voit l'immigration d'un œil nouveau. Il y voit une « entreprise nationale », comme celle de la construction du chemin de fer transcontinental. Le ministère de Sifton ouvre des bureaux d'immigration aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans plusieurs pays d'Europe centrale dans l'espoir d'attirer des fermiers.

L'attitude de plus en plus accueillante envers des immigrants plus diversifiés explique en partie la bonne réputation du Canada, surtout chez les Canadiens. Votre manuel et d'autres manuels traitent des milliers de gens différents venus d'Europe. La plupart continuent vers les États-Unis mais le Canada garde maintenant de nombreux nouveaux venus. Pendant plus de dix ans, des millions de brochures vantant le Canada dans plus d'une douzaine de langues sont envoyées en Europe. Sifton encourage les « paysans robustes vêtus de manteaux en peau de mouton » qui font de certaines des régions les plus difficiles de l'Ouest des fermes productives et les défend contre ses critiques.

Mais, l'histoire ne s'arrête pas là.

L'autre visage de la politique

Sir Sifton veut avant tout bâtir « une nation de bons fermiers », pas une nation de citadins. Il sait qu'il y a trop de travailleurs urbains et trop peu d'emplois. Il est au courant du développement des taudis et de la pauvreté urbaine à Winnipeg mais aussi dans les villes de l'est du Canada et des États-Unis.

exploration

Ceci paraît dans *The Canadian Courier* le 30 avril 1910. Regardez bien les descriptions sous chaque type d'immigrant potentiel. Que remarquez-vous?

Est-ce que ce sont des stéréotypes? Quels « types » d'immigrants semble-t-on favoriser?

Quelles sources potentielles d'immigration courantes aujourd'hui sont absentes de cette affiche? Pourquoi?



Le texte dit :

TYPES DE NOUVEAUX VENUS

Instantanés des peuples polyglottes qui contribuent à bâtir une nouvelle nation

D'après des photos prises à Québec et à Halifax

1^{ère} rangée (de g. à d.) :

Anglais : un type parmi beaucoup d'autres.

Écossais : la sorte qui peuple la terre.

Allemand : en Ontario, des milliers; dans l'Ouest, des dizaines de milliers.

Russe : dur à la tâche, bon à la ferme.

Scandinave : venait surtout du Minnesota.

Islandais : gens solides, dizaines de milliers au Manitoba.

Rangée du bas (de g. à d.) :

États-Unis : excellents fermiers.

Bukovinien : d'Europe centrale. Déteste emprunter de l'argent.

Hongrois : Physique idéal et bon travailleur.

Islandaise : apprendra l'anglais en un mois.

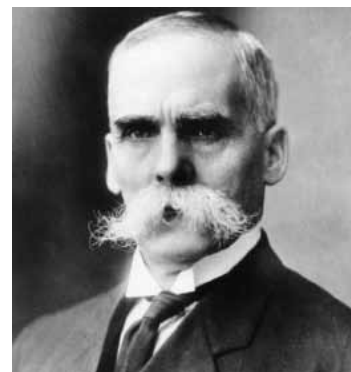
Italien : on le trouve dans les chantiers de construction.

Juif russe : n'aime pas la ferme – un citadin.

Comme beaucoup de Nord-Américains d'origine britannique, Sifton partage une vision du monde qui classe les gens selon leur race et leur religion. Ces classements influencent ses politiques et celles de ses collègues. La première place va aux WASPS comme lui, c'est-à-dire des protestants de race blanche et d'origine anglo-saxonne. La plupart des Américains et beaucoup de gens venus de Scandinavie, d'Allemagne, de France et d'autres régions d'Europe de l'Ouest font partie de ce « club ». Viennent ensuite les gens d'Europe de l'Est, surtout s'ils sont fermiers. Résultat : on encourage les Ukrainiens, les doukhobors et d'autres groupes des empires autrichien et russe à fuir des situations politiques, économiques et religieuses oppressives. Fait intéressant, Sifton décourage les citoyens anglais qui, selon lui, ne sont pas faits pour la vie à la ferme. Au lieu de cela, les agents d'immigration cherchent les gens qui selon eux sauront supporter les épreuves et rester dans la ferme. En troisième position se trouvent les Européens du sud, comme les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Grecs. Tous les autres sont relégués au dernier échelon de la hiérarchie humaine; ainsi, ses agents découragent l'immigration des Juifs, des Asiatiques et des gens de descendance africaine.

Les politiques de Sifton font l'objet de critiques : on les accuse d'affaiblir le « caractère britannique » de la nation. Beaucoup de ces nouveaux groupes d'immigrants, avec leurs langues, leurs coutumes et leurs habitudes vestimentaires différentes semblent lents ou peu enclins à se conformer aux normes britannico-canadiennes. L'apparition de populations non-britanniques importantes dans les Prairies engendre, entre autres, un nativisme croissant – une attitude selon laquelle les Canadiens de souche sont supérieurs aux nouveaux venus.

Quand Frank Oliver succède à Sifton au poste de ministre en 1905, il doit réagir à un mouvement de ressac croissant contre l'immigration « étrangère ». Il fait siennes beaucoup des critiques de la politique d'immigration du Canada, ce qui entraîne des changements importants. Il considère que coloniser l'Ouest, ce n'est pas seulement « remplir ce pays de gens qui vont produire du blé et acheter des produits manufacturés », c'est aussi « bâtir une nationalité canadienne pour que nos enfants puissent devenir une des grandes nations civilisées du monde ». Il craint, lui aussi, que l'immigration puisse « détériorer plutôt qu'améliorer la situation de notre peuple ».



Frank Oliver, 1933.

Le ministère d'Oliver revoit les politiques d'immigration de façon à « protéger » la société contre des cultures étrangères perçues comme menaçantes. Bientôt, le nombre d'agents d'immigration en Grande-Bretagne augmente. Le gouvernement offre des primes plus généreuses à ceux qui recrutent ces immigrants « privilégiés ». Jetez un coup d'œil sur les statistiques et voyez si la nouvelle politique a réussi.

En 1906, les immigrants britanniques ne sont que 86 796; en 1914, ils sont 142 622.

On invoque souvent le climat pour empêcher les gens de s'établir dans l'Ouest du Canada. À ce moment-là, on en fait une question de race et seuls les Britanniques et les Européens occidentaux sont jugés capables de prospérer dans le climat canadien. C'est la première raison invoquée pour refuser ou décourager de nombreuses demandes d'Afro-Américains. On prétend que les hivers rigoureux peuvent être fatals aux races habituées à des conditions plus clémentes. Entre 1901 et 1911, le Canada laisse entrer moins de 1 500 Afro-Américains.

En 1906, de nouvelles lois sur l'immigration permettent au gouvernement de déporter les immigrants indésirables, y compris ceux qui sont gravement malades. La *Loi sur l'immigration* de 1910 instaure une période probatoire de trois ans : tout immigrant qui commet un crime pendant ces trois ans peut être déporté.

Comme le Canada subit alors une légère récession, on introduit un règlement qui oblige tout immigrant au Canada à posséder au moins 25\$ CAD lors du débarquement, façon de prouver qu'il n'est pas sans le sou.

parlons-en

À cette époque, les médias ne s'intéressent guère au changement de politique. Que dit ce manque d'attention au sujet des attitudes de nombreux Canadiens envers les nouveaux arrivants?

exploration

Que vous dit cette photo?



Domages causés par les émeutes antiasiatiques à Vancouver, (C.-B.), 1907.

L'immigration asiatique et la Côte ouest

Depuis la ruée vers l'or en Colombie-Britannique dans les années 1850, les immigrants originaires de Chine, du Japon et d'Asie du Sud sont considérés comme des indésirables. Même s'il fait venir des travailleurs chinois pour construire les chemins de fer, le Canada ne veut pas qu'ils restent au pays une fois le travail terminé parce qu'il les considère comme une menace pour les travailleurs blancs. À la différence des États-Unis qui bloquent complètement les immigrants chinois, le gouvernement du Canada procède de manière indirecte. En 1885, il vote la *Loi de l'immigration chinoise* qui impose une taxe de 50 \$CAD, que chaque capitaine doit percevoir au point de départ du bateau qui amène ces immigrants chinois au Canada. Plus tard, on appellera cette loi un « impôt de capitation ». Le gouvernement de Laurier fait passer l'impôt de capitation sur les immigrants chinois de 50 \$ en 1885 à 100 \$ en 1900 puis à 500 \$ en 1903, le multipliant par dix en 18 ans seulement.

Pendant cette période, les communautés de la Côte ouest connaissent des tensions croissantes. En 1905, à San Francisco, les dirigeants syndicaux et les travailleurs commencent par former l'Anti-Asiatic Exclusion League, qui réclame la protection des emplois des Américains de souche. Le mouvement remonte la côte jusqu'en Colombie-Britannique. En septembre 1907, à Vancouver, ce groupe pousse à la violence une foule de Blancs en colère; leur déchaînement durera plusieurs jours. La foule se dirige d'abord vers le quartier chinois où elle passe à tabac les résidents locaux. Puis elle passe au quartier japonais alors concentré autour de la rue Powell. Les émeutes font de nombreux blessés et causent des dommages très importants aux propriétés.

Un « engagement d'honneur » avec l'allié de la Grande-Bretagne, le Japon, empêche l'immigration japonaise d'augmenter.



Certificat de paiement de l'impôt sur la capitation émis au nom de Lee Shing Dok, 23 avril 1913.

Un engagement d'honneur est une entente verbale conclue par une poignée de mains. Il est parfois fait en secret, sans laisser de traces écrites.

parlons-en

Pourquoi des gens, des organisations ou des gouvernements concluraient-ils ce genre d'entente?

Les immigrants d'Asie du Sud sont moins nombreux, y compris ceux de régions qui sont alors des colonies britanniques en Inde, devenues aujourd'hui l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh. Selon le recensement de 1900,

plus de 2 000 Indiens, surtout des Panjabis, vivent au Canada. Même si ces chiffres semblent faibles par rapport à la population de l'époque, ils alarment les politiciens et une partie de la population.

De peur de perdre des emplois à cause de cette « invasion brune » la Colombie-Britannique vote des lois qui découragent ces immigrants. Ils doivent avoir au moins 200 \$ (environ 4 000 \$ en 2010) pour entrer dans la province. La *Loi sur le passage sans escale* de 1908 exige que le voyage vers le Canada des immigrants en provenance de l'Inde soit ininterrompu. Puisqu'un tel voyage est trop long pour les paquebots de l'époque, il est impossible à ces immigrants d'entrer légalement au Canada.

La Colombie-Britannique vote d'autres lois discriminatoires. Une loi de 1907 prive les Indiens du droit de vote, leur défend d'être candidats à des fonctions publiques ou membres d'un jury et leur interdit d'être comptable, avocat ou pharmacien. Ces restrictions s'appliquent aussi aux immigrants chinois ou japonais.



Passagers sikhs à bord du *Komagatu Maru*, Vancouver, mai 1914.

En 1914 c'est la politique du passage sans escale que des ressortissants d'Asie du Sud contestent en 1914 avec le voyage du *Komagatu Maru*. En vain : on leur refuse l'entrée.

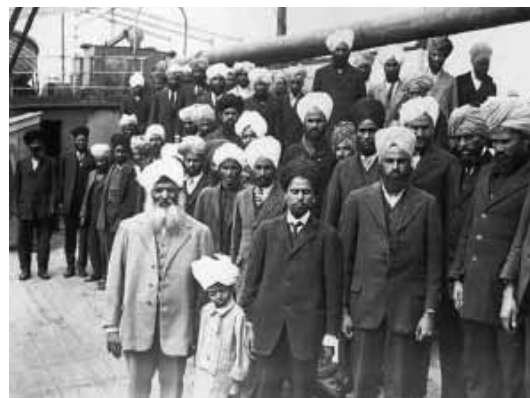
La *Komagatu Maru* Heritage Foundation nous apprend qu'en 1914, Gurdit Singh, un sikh prospère établi à Hong Kong, alors colonie britannique, conteste la politique du voyage sans escale. Son plan : envoyer un bateau plein d'Indiens au Canada à bord du *Komagatu Maru*, un vapeur japonais armé spécialement pour transporter des passagers au lieu d'une cargaison. Les nouveaux arrivants ont donc de bonnes chances d'être en bien meilleure santé que beaucoup d'arrivants d'Europe après une traversée de l'Atlantique dans les années 1800. Gurdit Singh vend des billets jusqu'au dernier moment. Le jour du départ, il est arrêté par la police au motif qu'il vend des billets pour un voyage illégal et le bateau est placé sous la garde de la police.

Mais Gurdit Singh a des relations et, le 24 mars 1914, le gouverneur de Hong Kong, qui l'a connu en Malaisie, le fait libérer et autorise le *Komagatu Maru* à partir pour le Canada le 4 avril avec 150 passagers sikhs. Le bateau fait escale à Shanghai en Chine et à Moji et Yokohama au Japon où il embarque d'autres candidats à l'immigration.

À l'arrivée du *Komagata Maru* à Shanghai, la presse allemande a vent du départ du vapeur de Shanghai pour Vancouver prévu le 14 avril avec « 400 Indiens à bord ». La nouvelle se répand vite. À Vancouver, malgré le fait que la grande majorité des passagers soit sikh, le journal de Vancouver, *The Province*, titre « Bateau chargé d'Hindous en route pour Vancouver » et « Invasion hindoue au Canada ».

Les autorités restent inflexibles : « Les Hindous ne seront jamais autorisés à débarquer au Canada. » Les Indiens déjà installés au Canada commencent eux aussi à se préparer pour l'arrivée du *Komagata Maru*. On organise des réunions pour décider des mesures à prendre. On recueille de l'argent et des vêtements pour les passagers. Toute la communauté indienne au Canada s'unit pour lutter contre l'opposition à l'arrivée du *Komagata Maru*.

Le 23 mai 1914, le *Komagata Maru* arrive à Vancouver et jette l'ancre près de Burrard Inlet. La communauté indienne et les autorités canadiennes attendent le bateau. Les autorités veulent renvoyer le bateau à Hong Kong. De son côté, la communauté indienne a des avocats et s'est préparée à l'arrivée des passagers.



Quand le *Komagata Maru* accoste à Vancouver, ses passagers ne sont pas autorisés à descendre.

Les autorités canadiennes ne laissent pas les passagers débarquer, affirmant que le bateau n'arrive pas directement et par un voyage ininterrompu. En fait, les passagers ont contourné les lois votées expressément pour les exclure. De plus, la plupart des passagers n'ont pas les 200 \$ exigés pour entrer en Colombie-Britannique.

Pendant deux mois, les passagers du *Komagata Maru*, la communauté indienne de Colombie-Britannique et les autorités provinciales se livrent une bataille juridique passionnée. Le 23 juillet 1914, le *Komagata Maru* est forcé de regagner Hong Kong. Seuls 24 passagers peuvent rester légalement au Canada.

Moins de deux semaines plus tard, la première Grande Guerre, la « der des ders » éclate. Comme vous le savez, les guerres ne sont pas mortes en 1918. Pas plus que la politique qui refuse à de nouveaux arrivants la possibilité de s'établir au Canada.

exploration

Faudrait-il que nous
nous excusions pour
d'autres actes de
discrimination?
L'avons-nous fait?



DÉBATS DE LA LÉGISLATURE

le vendredi 23 mai 2008

Gouvernement de la C.-B., , Motion n° 62—Motion d'excuses

LE KOMAGATA MARU : MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« La Législature présente des excuses pour les événements du 23 mai 1924 quand 376 passagers du *Komagata Maru*, se sont vus refuser l'entrée au Canada. La Chambre regrette profondément que les passagers qui ont cherché refuge dans notre pays et notre province n'ont pas eu droit au traitement impartial et juste qui convient à une société qui accueille des gens de toutes cultures. »

Le prochain chapitre aborde la manière dont la politique d'immigration a fonctionné entre les deux guerres. Faut-il en être fiers ou en avoir honte?

Chapitre 5

L'entre-deux-guerres : Les portes se ferment

Pendant le règne de Wilfrid Laurier et avec les encouragements de Clifford Sifton, le Canada se diversifie en accueillant des gens d'origines culturelles très différentes.

Plusieurs années plus tard, Cornelius Van Horne, le bâtisseur du Chemin de fer Canadien Pacifique voit d'un très bon oeil l'immigration :

« Ce que nous voulons, ce sont des habitants. Il y a des besoins de main-d'œuvre de l'Arctique à la Patagonie, à travers les Amériques du Nord et du Sud mais les gouvernements d'autres pays ne sont pas aussi idiots que nous en matière de restrictions à l'immigration. Laissez-les tous entrer. Il y a du travail pour tous. Chaque fois que deux ou trois hommes viennent au Canada et fournissent une journée de travail, ils créent du travail nouveau pour quelqu'un d'autre. »

- *Montreal Star*, 27 juillet 1906

Mais, nous l'avons vu, une telle diversité a des limites, même dans les terres relativement inhabitées de l'Ouest qui ont besoin de colons. Les gens de culture et de traditions ouest-européennes sont encore de loin les plus nombreux au Canada et en Amérique du Nord en général.

Étudiez les citations suivantes et adoptez une perspective historique. Comment ces leaders voient-ils l'immigration? Comment leur époque influence-elle leur opinion?

parlons-en

Sir John A. Macdonald parle de l'immigration des pays slaves et du sud de l'Europe vers les États-Unis, en 1890 :

« C'est un grand pays mais il connaîtra ses vicissitudes et ses révolutions. Regardez toute cette ignorance et tous ces vices étrangers qui ont inondé ce pays de socialisme, d'athéisme et de tous les autres ismes. »

- cité dans Donald Avery, *Dangerous Foreigners*

Sir Clifford Sifton, en 1901 :

« Notre désir est de promouvoir l'immigration de fermiers et de travailleurs agricoles. Nous n'avons pas été disposés à exclure les étrangers de quelque nationalité que ce soit qui semblent avoir des chances de réussir comme agriculteurs.

« Il est admis que les additions à la population de nos villes par l'immigration [sont] indésirables à tout point de vue et que ces additions ne contribuent en aucune façon à l'objet qui reste constamment à l'esprit du gouvernement du Canada quand il encourage l'immigration pour le développement des ressources naturelles et l'augmentation de la production de richesse à partir de ces ressources... »

- lettre à Wilfrid Laurier, le 15 avril 1901

Le *Missionary Outlook*, une publication protestante méthodiste, en juin 1908 :

« S'il doit naître de ce continent nord-américain une race supérieure, une race que Dieu utilisera spécialement pour accomplir son œuvre, quel est notre devoir envers ceux qui sont maintenant nos concitoyens? Beaucoup d'entre eux viennent vers nous comme des chrétiens de nom seulement, c'est-à-dire qu'ils doivent fidélité et obéissance aux églises grecques ou catholiques romaines mais leurs normes morales et leurs idéaux sont très inférieurs à ceux des citoyens chrétiens du Dominion [...] Il est de notre devoir de les accueillir avec une Bible ouverte et de leur inculquer les principes et les idéaux de la civilisation anglo-saxonne. »

- *Missionary Outlook*, juin 1908

En 1908, William Lyon Mackenzie King, sous-ministre du Travail qui allait devenir premier ministre dans l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Grande mondiale :

« On considère naturel que le Canada désire restreindre l'immigration en provenance d'Orient, on croit qu'il est non seulement souhaitable que le Canada demeure un pays d'hommes blancs pour des raisons économiques et sociales mais que cela est hautement nécessaire pour des raisons politiques et nationales. »

- Rapport sur l'immigration au Canada en provenance de l'Orient et de l'Inde en particulier, 1906

J. S. Woodsworth, un pasteur protestant, devient le chef de la Fédération du Commonwealth coopératif (le CCF), le précurseur du NPD. En 1909, il écrit :

« Nous avons besoin de plus de gens de notre sang pour nous aider à maintenir au Canada nos traditions britanniques et pour transformer les armées d'étrangers qui arrivent en sujets britanniques loyaux. »

- J. S. Woodsworth, *Strangers Within our Gates*, 1909

Pour beaucoup de Canadiens d'hier, le mot « étranger » signifie non seulement différent mais inférieur. Pourquoi, dans ce cas, a-t-on laissé entrer tant de ces immigrants au Canada? Le Canada a, alors, besoin de plus de monde pour bâtir le pays, coloniser les Prairies, travailler dans les fermes, les usines et les mines. Toutefois, les peurs raciales en arrivent peu à peu à supplanter les intérêts économiques dans l'esprit du public. Beaucoup doutent que tous ces gens qui parlent des langues différentes arrivent à s'intégrer. Pour les Canadiens anglophones, les immigrants volent les emplois des Canadiens de souche, ce qui peut entraîner de graves tensions sociales. Au Québec, certains craignent que le nombre croissant d'immigrants fasse basculer le status quo en faveur des non-francophones.

En 1914, le début de la Première Guerre mondiale met pratiquement fin à l'immigration européenne au Canada. Les pays européens ont besoin que leurs ressortissants participent à l'effort de guerre. En plus, il devient trop difficile et trop dangereux de traverser l'Atlantique en pleine guerre.

Parce que le Canada est en guerre avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et l'Ukraine, toute immigration en provenance de ces pays est suspendue. Les ressortissants de ces nations qui vivent déjà au Canada sont considérés comme des « sujets d'un pays ennemi » en vertu de la *Loi sur les mesures de guerre* de 1914. La Loi les oblige à s'enregistrer auprès du gouvernement et à avoir une carte d'identité sur eux.



Les Ukrainiens et d'autres groupes ont été internés comme sujets d'un pays ennemi pendant la Première Guerre mondiale.

Des milliers de ces « sujets d'un pays ennemi » sont envoyés dans des camps d'internement au Canada ou déportés. Mais quand les bras commencent à manquer, les étrangers sont graduellement autorisés à quitter les camps. Cela résout le problème de la pénurie de main-d'œuvre, bien que cette décision déplaie particulièrement aux groupes d'anciens combattants. Ils craignent que les soldats qui rentrent au pays ne puissent reprendre ces emplois.

Mais la discrimination ne s'arrête pas là pour les sujets d'un pays ennemi. La *Loi des élections en temps de guerre* de 1917 présentée par le conservateur de Robert Borden prive de droit de vote tout « sujet d'un pays ennemi » naturalisé citoyen canadien après 1902. Elle accorde aussi le droit de voter au Canada pendant la guerre à toute femme adulte dont le mari, un fils ou un frère combat en Europe.

À la fin de la guerre, certains immigrants sont congédiés afin de libérer leur emploi pour les soldats de retour au pays.



Des affiches de ce genre étaient chose courante au Canada dans la première moitié du 20^e siècle.

Il y a, comme toujours, des exceptions. En 1917, quelque 4 000 huttérites quittent le Dakota du Sud où ils sont victimes de préjugés parce qu'ils sont germanophones et pacifistes. Le gouvernement les autorise à s'installer en Alberta en vertu d'un décret de 1899 qui visait initialement les doukhobors.

L'antisémitisme demeure un thème récurrent, ce qui aura une influence importante sur la politique du gouvernement envers l'entrée des candidats juifs à l'immigration.

D'autres restrictions

Même près la guerre, le gouvernement fédéral est résolu à refuser les immigrants jugés indésirables. Il promulgue des mesures plus sévères, comme la *Loi d'immigration* de 1919 et sa règle infâme, la section 38 qui permet de limiter ou d'interdire l'entrée à des races ou des nationalités, des personnes infirmes ou qui ont des habitudes « bizarres ».

D'autres restrictions excluent un grand nombre de personnes classées « sujets d'un pays ennemi ». D'autres encore permettent de déporter les anarchistes, les communistes et d'autres personnes perçues comme opposées à la politique du gouvernement ou aux grandes entreprises. Ces politiques sont considérées comme nécessaires vu la montée du communisme et du socialisme au Canada après la révolution russe de 1917 et la grève générale à Winnipeg en 1919.

L'hostilité envers les immigrants va croissant et le public demande au gouvernement de freiner l'immigration. Le gouvernement réagit par de nouveaux règlements. En 1923, il resserre les règles existantes qui excluent les Asiatiques, rend plus difficile l'entrée d'Européens de l'Est et ferme les portes aux Juifs et à la plupart des Européens du Sud.

Une chance de venir s'offre aux immigrants à partir du milieu des années 1920 jusqu'au krach boursier et à la grande dépression. Mais cette chance ne touche que les sujets britanniques, les Américains et les citoyens de « pays privilégiés » (Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Hollande, Belgique et France). Dans le cas des pays « non privilégiés » (Autriche, Hongrie, Pologne, Roumanie, Lituanie, Estonie, Lettonie, Bulgarie, Yougoslavie et Tchécoslovaquie), seuls les travailleurs agricoles, les domestiques et les membres de la famille parrainés peuvent espérer entrer. Les candidats d'Europe du Sud essuient un refus systématique.



Arrivée au Québec de nouveaux colons de « pays privilégiés », date inconnue.

Avec l'arrivée de la grande dépression dans les années 1930, les immigrants ne sont bienvenus nulle part, pas seulement au Canada. Pas surprenant que des candidats – même de Grande-Bretagne – soient refusés. En 1936, seuls quelque 11 000 immigrants entrent au pays – le niveau le plus bas jamais atteint alors. En 1942, les niveaux d'immigration atteignent le niveau le plus bas en un siècle, 7 576.

destins personnels



Joan O'Callaghan raconte l'histoire de l'intégration de sa famille dans la société canadienne.

Mes parents ont émigré au Canada en 1939 comme réfugiés d'une Europe où les Juifs n'avaient plus aucune place. Ils faisaient partie des quelque milliers autorisés à entrer par le gouvernement Mackenzie-King, comme le décrit le livre *None Is Too Many* des professeurs Harold Troper et Irving Abella. Ils se sont

rencontrés à Toronto et se sont mariés en 1945.

Les deux familles ont été autorisées à entrer au Canada grâce à un permis d'exploitation agricole. Le gouvernement canadien tenait beaucoup à avoir de nouveaux arrivants capables de travailler la terre. Toutefois, mes parents n'étaient pas des fermiers traditionnels. Ils avaient été propriétaires d'un domaine dans leur pays respectif, l'Autriche et ce qui est aujourd'hui la République Tchèque (Tchécoslovaquie). Cela veut dire qu'ils ne s'acquittaient pas eux-mêmes des tâches de la ferme – planter, récolter, s'occuper des animaux – mais les déléguaient à leurs employés. La famille de ma mère est entrée au pays sans problème et elle s'est établie dans une ferme près d'Oshawa.

Puisque mon père avait fait une demande d'immigration au Canada avec un permis d'exploitation agricole, l'agent sur place en Tchécoslovaquie s'est dit qu'il devait avoir des mains rêches et calleuses. Il a demandé à mon

père de tendre les mains pour l'inspection. Or, elles n'étaient ni rêches ni calleuses. Comment pouvait-il être un fermier? Mon père a protesté. Il avait fréquenté un collège d'agriculture et il a montré à l'agent ses certificats et ses diplômes. L'agent d'immigration lui a répondu, « Ce n'est pas ça que nous voulons dire quand nous disons que nous cherchons des fermiers. Ce que nous cherchons, ce sont des hommes aux reins solides et faibles d'esprit pour aller défricher des terres. » Mon père a invité l'agent à venir visiter le domaine à Cestice et à voir l'exploitation par lui-même. La visite a été un succès et mon père a pu entrer au Canada. Au cours des années qui ont suivi, mon père et son cousin germain ont réussi à faire connaître plusieurs techniques agricoles novatrices en Ontario. Son cousin est aujourd'hui honoré dans le Temple de la renommée agricole de l'Université de Guelph.

La vie n'était pas facile pour les nouveaux immigrants. Mon père ne parlait pas anglais quand il est arrivé. Il avait en poche la somme mirobolante de 5 \$ (environ 76 \$ en 2010) et ses parents vieillissants à aider. Il a commencé à travailler dans la ville de Malton (Ontario) où l'on construisait le premier aéroport. Il transportait des roches sur le site pour 1 \$ par jour. Plus tard, il s'est inscrit à des cours du soir au Brantford Collegiate Institute à Brantford (Ontario) où il a appris le dessin industriel. Puis, il a travaillé comme dessinateur chez Koehring Waterous à Brantford.

Mon père, ses parents et des cousins devaient se présenter à la GRC sur une base régulière et quand mes parents se sont mariés, ils n'ont pas eu le droit de quitter le Canada pour leur voyage de noces. Ils sont donc allés à Ottawa et à Montréal.

Le frère de mon père a eu moins de chance. Lui, sa femme et leur fille de 12 ans ont été emprisonnés à Auschwitz, où sa femme et sa petite fille ont péri. Après la guerre, mon père et mes grands-parents lui ont écrit par l'intermédiaire d'un cousin qui vivait à New York. Un agent de la GRC (la Police montée) s'est rendu à la ferme pour les informer que c'était illégal et qu'il leur était interdit d'envoyer d'autres lettres de cette façon. En fait, la GRC avait lu toute leur correspondance depuis le début. Mais, comme l'agent était venu en voiture banalisée pour ne pas attiser la curiosité des voisins et qu'il avait été très poli, mon père a conservé un grand respect pour les agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Les membres de la Police montée s'arrêtaient souvent à la ferme. Ça n'avait

probablement rien à voir avec la surveillance de ces nouveaux arrivants aux drôles d'accents. Les femmes de la maison, sous la direction de ma grand-mère, étaient d'excellentes cuisinières et pâtissières et les policiers ont vite compris qu'il y avait de bonnes chances qu'on leur offre un café avec du *kuchen* [gâteau au café] tout frais sorti du four. Ils ont donc trouvé des raisons de s'arrêter de plus en plus souvent.

Toutes les histoires n'ont pas une fin heureuse. Mon père a rassemblé un groupe de fermiers et de fabricants qui demanderaient la permission d'entrer au Canada. Ils avaient prévu de tous s'entraider. Pendant l'été, tous travailleraient dans des fermes et pendant la morte-saison, tous donneraient un coup de main dans les usines des entreprises industrielles. Beaucoup des fabricants produisaient des biens encore inconnus au Canada. La réponse est tombée : les fermiers pouvaient venir, mais pas les fabricants.

L'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres

L'antisémitisme remonte aux premières arrivées, bien avant la Confédération. La haine des Juifs est profondément enracinée dans l'histoire de France et d'Angleterre, fondée d'abord sur les enseignements du christianisme pour qui les Juifs ont tué le Christ. Les émigrants d'Europe apportent avec eux leurs croyances au Nouveau Monde. Pendant l'époque de Laurier et après, les Juifs font partie des « indésirables ». Le Canada de cette l'époque doit être un pays de fermiers et de homesteaders. Or, dit-on, les Juifs ne peuvent être de bons agriculteurs. Pour les autorités et leurs partisans, les Juifs sont des citadins dans un pays qui veut développer sa base rurale.

Pour les Juifs canadiens des années 1920 et 1930, les quotas et les restrictions font partie de la vie. Ils sont victimes de discrimination dans de nombreux domaines : admission dans les universités et les écoles professionnelles, postes en médecine ou sciences infirmières, nominations judiciaires, emplois dans la profession juridique, l'industrie, l'éducation, le génie ou l'architecture.

La description qui suit est tirée d'un livre bien connu sur l'histoire des années 1930 :

« Aucune des banques à charte, des sociétés de fiducie ou des compagnies d'assurances [de Winnipeg] n'embaucherait sciemment un Juif, et une personne avec un nom ukrainien ou polonais n'avait à peu près aucune chance de décrocher un emploi autre qu'un travail manuel pénible. Les compagnies pétrolières, les banques, les sociétés de prêts hypothécaires, les courtiers en finance et en valeurs mobilières et la plupart des commerces de détail et des maisons de commerce, excepté la Compagnie de la Baie d'Hudson, faisaient preuve de discrimination envers tous ceux qui n'étaient pas anglo-saxons... »

« Notre société était une société avec des préjugés à la hiérarchie bien établie. Tout en haut, il y avait les Anglo-saxons fiers de leur race, qui avaient des préjugés envers tous les autres. Tout en bas, les Juifs, victimes de discrimination de la part de tous. Au milieu, les Slaves et les Allemands. Au milieu des années trente, les opinions de Hitler avaient infecté les Allemands qui faisaient preuve de discrimination envers les Ukrainiens, les Polonais et les Juifs. »

- James H. Gray, *The Winter Years*.

D'autres restrictions empêchent la vente de certaines propriétés à des Juifs. De plus, beaucoup de clubs, de parcours de golf, d'hôtels, de centres de villégiature et de plages refusent les Juifs. D'un océan à l'autre, ces établissements placardent des affiches « Interdit aux Juifs et aux chiens » ou « Réservé aux chrétiens ».

Au Québec, les intellectuels et le clergé, la presse catholique et les grands journaux s'unissent pour faire campagne contre les commerces juifs. De là naît le mouvement « Achat Chez Nous », une tentative de l'Église et des dirigeants nationalistes de créer un boycott de tous les commerces juifs de la province, pour forcer les Juifs à partir. Certaines commissions scolaires refusent d'employer des Juifs.

Tout cela alors que les Juifs constituent seulement 1 % de la population du Québec.

Au cours des années 1930, le « problème des Juifs » devient le « problème des réfugiés », qui envahit l'Europe de l'Ouest, la Grande-Bretagne et les Amériques. La fin des empires allemand, austro-hongrois et russe a déjà entraîné le déplacement de plusieurs milliers de personnes à mesure que les nouvelles nations persécutent leurs propres minorités. Les nazis et leurs partisans font grossir les nombres en s'attaquant d'abord à la population allemande qui pratique le judaïsme avant de s'en prendre à d'autres groupes.

Au Canada, les dimensions du problème sont bien connues. Le *Rapport annuel sur l'immigration* de 1937 affirme : « Il y a aujourd'hui de grandes pressions à nos portes en faveur de l'admission de plusieurs milliers de personnes en détresse en Europe. »

Des voix s'élèvent demandant au gouvernement de laisser entrer des réfugiés : l'Église anglicane, l'Église unie, le YMCA, des clubs philanthropiques locaux et la CCF, de même que des groupes communautaires juifs. Des groupes comme les Fils natifs du Canada, la Leadership League et le Corps canadien s'y opposent vivement. Les voix de l'antisémitisme sont particulièrement fortes au Québec.

C'est en octobre 1938, lors d'une réunion de la Ligue de la Société des Nations du Canada, que naît le Comité national canadien sur les réfugiés et les victimes de persécutions. Puisque le gouvernement attribue sa réticence à admettre des réfugiés au manque de soutien du public, le comité s'attaque à l'éducation du public : il crée des sections, organise des réunions publiques et produit une brochure intitulée « Le Canada devrait-il admettre des réfugiés? »



Affiche de la campagne « Achat chez nous ».

Ci-dessous, l'article d'un journal sur certains de leurs efforts :

« Environ 1 400 personnes dans le théâtre et quelque 300 autres dans la rue ont soutenu l'émigration de réfugiés juifs vers ce pays après avoir entendu le bgén. Odlum, le rév. Biddle, président intérimaire de la Ministerial Association, l'archevêque Duke du diocèse catholique de Vancouver, le chanoine Cooper de l'église anglicane St. James, le rabbin Cass, E. A. Jamieson, président du Trades and Labor Council, Mme F. J. Rolston, présidente du Provincial Council of Women et d'autres intervenants dénoncer la vague des persécutions antisémites en Allemagne... La réunion a été organisée conjointement par la City Ministerial Association et la Ligue de la Société des Nations... Les attaques des Allemands contre les Juifs ont été décrites comme étant « d'un barbarisme et d'une brutalité indescriptibles ». D'autres intervenants ont clairement exprimé leur crainte que les régimes nazis et fascistes soient les ennemis, non seulement des Juifs, mais des démocraties, et qu'un conflit final ne s'avère inévitable. »

- *The Daily Province*, Vancouver, 21 novembre 1938.

Une autre voix s'élève en faveur des réfugiés, celle de Gwethalyn Graham, qui a joué un rôle actif dans la Fédération du Commonwealth coopératif :

« Il ne peut guère y avoir de Canadiens cultivés aujourd'hui qui ignorent que l'intention du gouvernement allemand est d'anéantir les Juifs d'Allemagne et d'Autriche si le reste du monde ne vient pas à leur secours. Pourtant, parce que la capacité de l'être humain moyen de ressentir ce qu'il lit mais qu'il n'a pas vu est très limitée, nous semblons pour la plupart inconscients du besoin urgent et désespéré des réfugiés. En ce moment, des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont conduits comme du bétail de frontière en frontière. Ils n'ont nulle part où aller... Certains pays surpeuplés comme l'Angleterre et la France peuvent avoir des excuses. Mais pour le Canada, il n'y en aucune. Tout ce que ces réfugiés demandent, c'est un peu de terre à eux et la chance de vivre de manière décente et paisible; ils ne

demandent pas la charité et ne se permettraient pas de devenir un fardeau pour nous... Notre caractère national, nos idéaux et notre sincérité seront jugés à l'aune de notre comportement pendant cette crise. »

- *Saturday Night*, 9 novembre 1938

En juillet 1938, 32 nations, dont le Canada, assistent à la Conférence d'Evian pour discuter du problème des réfugiés juifs qui fuient l'Allemagne nazie. Pourtant, l'une après l'autre, elles ont trouvé des excuses pour ne pas les admettre. Seule la République Dominicaine, un des plus petits pays de la conférence, a offert son aide.

Incapable d'amener le gouvernement à infléchir sa politique, le Comité national canadien sur les réfugiés et les victimes de persécutions réussit par contre à faire entrer quelques réfugiés. Un de ces cas retient l'attention du public, celui de l'industriel tchèque Thomas Bata et 82 de ses employés.

Le gouvernement fédéral prend position. Vraiment?

L'histoire, c'est compliqué. La politique aussi. Et le premier ministre d'alors, William Lyon Mackenzie King, en est un excellent exemple. Heureusement pour nous, son journal existe encore; vous pourrez le lire et en apprendre davantage sur celui qui a écrit :

« ... les douleurs que les Juifs doivent endurer aujourd'hui échappent presque à notre compréhension. . . . Je pense que le Canada doit faire sa part pour admettre certains des réfugiés juifs. Ce sera difficile politiquement et je n'arriverai peut-être pas à obtenir le consentement du Cabinet mais je me battrais pour cela, puisque c'est bien, juste et chrétien. »

- Journal de Mackenzie King, 13 novembre 1938.

Selon vous, quelle est la position de King sur la question des réfugiés juifs, à la lumière de cet extrait de son journal?

parlons-en

Maintenant, jetez un coup d'œil aux extraits suivants, toujours de son journal. Le premier décrit l'impression qu'a faite Adolf Hitler à Mackenzie King en visite à Berlin :

« Pendant que j'étais assis et que je causais avec lui, il m'a fait l'impression d'un homme qui aime vraiment ses semblables et son pays et qui serait prêt à n'importe quel sacrifice pour leur bien...un homme de grande sincérité et un vrai patriote. »

- Journal de Mackenzie King, 29 juin 1937

Le lendemain, Mackenzie King rencontre le ministre allemand des Affaires étrangères, le baron von Neurath. Neurath parle de l'opposition d'Hitler à la guerre et du bon travail que Hitler a accompli depuis son arrivée au pouvoir, puis se plaint des Juifs berlinois.

« Il m'a dit que j'aurais détesté vivre à Berlin avec les Juifs et la façon dont leur nombre avait augmenté dans la ville... Il a dit qu'il n'y avait rien d'agréable à aller dans un théâtre rempli de Juifs... Ils étaient en train de mettre la main sur tous les commerces, la finance... Il était nécessaire de s'en débarrasser pour que le peuple allemand puisse vraiment reprendre en main ses villes et ses affaires. »

- Journal de Mackenzie King, 30 juin 1937

King est allé dîner chez le diplomate et a eu beaucoup de plaisir. Il décrit Neurath comme un homme très bon et agréable, en dépit de ses préjugés odieux contre les Juifs.

parlons-en

Voulez-vous changer d'idée sur la position de King sur le problème des réfugiés? Pourquoi? Pourquoi pas?

Les Canadiens et les immigrants d'origine juive sont déjà confrontés à beaucoup d'obstacles mais l'antisémitisme enraciné dans les niveaux supérieurs du gouvernement canadien porte le coup final aux Juifs européens qui veulent échapper aux nazis. Comme le dit le livre *None is Too Many*, une œuvre majeure sur ce sujet, la politique d'immigration du Canada pendant cette période peut se résumer aux mots d'un agent d'immigration anonyme qui, à la question de savoir combien de Juifs seraient autorisés à entrer au Canada, répond « None is too many ». (Aucun c'est encore trop)

Le tableau ci-dessous illustre les antécédents du Canada dans l'aide accordée aux Juifs qui fuient l'Europe nazie :

PAYS QUI ADMETTENT DES RÉFUGIÉS JUIFS 1939-1945	NOMBRE DE RÉFUGIÉS
États-Unis	240 000
Grande-Bretagne	85 000
Chine	25 000
Argentine	25 000
Brésil	25 000
Colombie et Mexique (combinés)	40 000
Canada	5 000

exploration

Comment le Canada se classe-t-il en comparaison des autres pays?

Ce n'est guère surprenant vu les attitudes des dirigeants. En 1936, l'immigration devient la responsabilité du ministère des Mines et des Ressources. La direction de l'Immigration relève de F.C. Blair dont l'opinion sur l'immigration juive est claire :

« Depuis la guerre [la Première Guerre mondiale], des groupes et des personnes ont tenté de faire entrer des réfugiés au Canada mais nous avons toujours combattu pour nous protéger contre l'admission de ces apatrides sans passeports, pour la bonne raison qu'au sortir du maelström de la guerre, certains d'entre eux risquent de se retrouver dans la misère et que, quand ils deviendront un fardeau pour l'État, il faudra nous en occuper pendant le reste de leurs vies. »

Beaucoup de Juifs qui veulent désespérément entrer au Canada écrivent à Blair et le supplie. Il refuse presque toutes les requêtes.

En 1939, comme nous l'avons vu au Chapitre 1, le *St. Louis* quitte l'Allemagne avec 937 réfugiés à bord. Aucun pays des Amériques ne les laisse débarquer. Quarante-quatre citoyens éminents de Toronto envoient alors un télégramme au premier ministre du Canada le suppliant d'accorder l'asile aux réfugiés. Leur lettre reste sans réponse. Le bateau est forcé de retourner en Europe où trois quarts des réfugiés vont mourir aux mains des nazis.



F.C. Blair, 1932.

Un résultat auquel il fallait s'attendre quand on sait que l'année précédente, Mackenzie King a reçu la note ci-dessous de hauts fonctionnaires à Ottawa :

« Nous ne voulons pas accueillir trop de Juifs mais, dans les circonstances, nous ne voulons pas le dire. Nous ne voulons pas légitimer l'idéologie aryenne en introduisant une distinction officielle pour les besoins de l'immigration entre Juifs et non-Juifs. Toutefois, dans la pratique, la distinction doit être faite et devrait l'être avec discrétion et sympathie par le ministère compétent, sans qu'il y ait besoin de consigner la politique dans un écrit officiel. »

- Note du ministère des Affaires étrangères et des Mines et Ressources, 1938

parlons-en

Pourquoi Mackenzie King est-il resté muet en public sur cette question?

Voici deux indices tirés d'un débat dans la Chambre des Communes et d'une pétition qui circule à l'époque :

« J'éprouve une sympathie profonde pour les Juifs persécutés dans certains pays européens; je pense que leur situation est déplorable; mais, en ce moment, dans notre propre pays, nous avons des milliers de concitoyens dont la situation est aussi déplorable et je crois que charité bien ordonnée commence par soi-même. Je ne veux pas qu'un seul emploi au Canada soit pris par un immigrant, juif ou pas... Nous avons présentement trop de gens qui vivent d'aide sociale et, s'il y a des emplois disponibles, il faut les donner à nos concitoyens. »

- M. Hervé Edgar Brunelle [député libéral, Québec], discours à la Chambre des Communes, 24 janvier 1939.

« J'ai l'honneur de remettre à la Chambre une pétition de la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Québec, signée par 127 364 personnes, qui protestent avec énergie contre toute immigration quelle qu'elle soit et spécialement l'immigration juive et qui nous demandent avec toute l'énergie que leur donne l'instinct de

conservation [de la religion chrétienne et de la culture française] de maintenir une politique rigoureuse d'interdiction de l'immigration. »

- Pétition, Débats de la Chambre des Communes, lundi 30 janvier 1939

Une grande partie des votes pour les Libéraux au pouvoir vient de circonscriptions du Québec. Selon vous, qu'est-ce que cela révèle sur la manière dont la politique a été établie?

parlons-en

Cependant, beaucoup de citoyens canadiens ordinaires, outrés par l'exclusion des passagers du *St. Louis*, demandent au premier ministre d'intervenir. Les éditoriaux des journaux se font l'écho de ce sentiment. L'exemple ci-dessous, publié après que le *St. Louis* a été contraint de repartir vers l'Europe, s'attarde sur les avantages que le Canada a perdus :

« La semaine dernière, nous avons attiré l'attention sur l'expérience vécue par la Grande-Bretagne avec des réfugiés allemands. Cela a entraîné la migration en masse d'industries. Des entreprises entières ont été littéralement enlevées d'Allemagne et installées là-bas. Dans de très nombreux cas, il s'agit d'entreprises entièrement nouvelles, le résultat du travail de l'élite des artisans qui ont trouvé un débouché pour leurs compétences, leur initiative et ce qui reste de leur capital... Plus récemment, les États-Unis ont connu une explosion d'industries appartenant à des réfugiés. Une vérification officielle révèle qu'elles emploient de 3 000 – l'exception – à une douzaine, voire moins, de travailleurs. Un immigrant qui amène avec lui du travail pour douze personnes doit être accueilli à bras ouverts même chez un colosse industriel comme les États-Unis – accueilli n'importe où sauf au Canada semble-t-il... Non seulement les réfugiés ont-ils amené du travail, ils ont aussi amené de nouveaux clients. »

- *The Globe and Mail*, 19 juin 1939

En visite officielle à Washington, Mackenzie King consulte de hauts fonctionnaires à Ottawa sur la manière de réagir aux pressions possibles pour accueillir les passagers du *St. Louis*. Le directeur canadien de l'Immigration, F. C. Blair, le presse de tenir bon. Il rappelle de manière explicite au premier ministre qu'en vertu des règlements canadiens sur l'immigration, les Juifs du *St. Louis*

n'étaient pas admissibles à l'immigration. De plus, toute exception faite aux Juifs du *St. Louis* serait la porte ouverte à des demandes de dizaines de milliers de Juifs cherchant à entrer au Canada.

parlons-en

À quel point King est-il sincère quand il s'agit d'aider les réfugiés?

Ernest Lapointe, le ministre de la Justice de Mackenzie King et son fidèle lieutenant au Québec, répond que lui aussi « s'oppose catégoriquement » à l'entrée des passagers du *St. Louis*. Mais Clair et Lapointe n'avaient nul besoin de s'inquiéter. Au moment même où ils mettent en garde contre l'accueil au Canada des Juifs à bord du *St. Louis*, le bateau et ses passagers – rejetés par tous les pays d'Amérique du Nord et du Sud – fait route vers l'Europe et un destin qui repose entre les mains des nazis.

Cela explique peut-être pourquoi le Canada brille par son absence quand les passagers du *St. Louis* continuent leur voyage désespéré, tel que décrit au Chapitre 1.

Cruelle ironie du sort

En fait, le Canada admet des réfugiés juifs par inadvertance pendant la guerre. La Grande-Bretagne a interné 2 500 hommes « sujets possiblement dangereux d'un pays ennemi », dont beaucoup sont des réfugiés juifs qui avaient réussi à fuir l'Allemagne. Elle les expédie au Canada où ils sont emprisonnés dans des camps d'internement à haute sécurité. En 1945, ils sont reclassés et deviennent des « réfugiés internés (sujets de pays amis). » Environ 972 accepteront une offre de devenir citoyens canadiens.

Mais au même moment, le Canada envisage sérieusement de déporter toute la population canadienne d'origine japonaise, même si la plupart de ces gens sont nés au Canada. À la fin de la guerre, 4 000 d'entre eux seront « encouragés » à retourner au Japon.

parlons-en

Pourquoi les mots « sujets possiblement dangereux d'un pays ennemi », « réfugiés internés » et « encouragés » sont-ils entre guillemets?

Que faudrait-il pour que le Canada passe du comportement affiché dans les événements de ce chapitre à celui qui lui a mérité une réputation internationale comme le seul pays à avoir reçu la Médaille Nansen pour sa contribution à l'aide aux réfugiés?

Pour le savoir, passez à la Troisième partie.



TROISIÈME PARTIE

Introduction

Chapitre 6

Changements dans l'après guerre :

Éliminer les obstacles

Chapitre 7

Hier, aujourd'hui et demain :

Où allons-nous à partir de maintenant?



Troisième partie

Introduction

Au Chapitre 6, les politiques et les pratiques envers les nouveaux venus au Canada et l'accueil que les Canadiens que réservent semblent changer de manière dramatique, comme les conditions économiques qui entourent ces changements. La vie après la Seconde Guerre mondiale est très différente de la vie après la Première Guerre mondiale. Dans les deux cas, la guerre a rendu de nombreux Européens apatrides – en mouvement hors de leurs pays d'origine. Comme le montre le chapitre, la politique du multiculturalisme et les changements à la politique d'immigration ont des objectifs à la fois économiques et humanitaires.

parlons-en

Comment expliquez-vous le traitement que ces émigrants d'après-guerre reçoivent quand ils essaient de venir au Canada?

Lequel de ces objectifs explique le mieux ces changements : l'économique ou l'humanitaire?

Comment le multiculturalisme et la reconnaissance de la diversité ont-ils affectés votre école et votre communauté?

Le Chapitre VII nous amène au 21^e siècle.

parlons-en

Comment décririez-vous le Canada aujourd'hui quand vous pensez à notre diversité et à notre caractère multiculturel?

À quels défis sommes-nous confrontés dans notre monde de plus en plus interconnecté?

Le « nous » de cette question vous inclut VOUS, qui vous préparez aux droits et aux responsabilités de la citoyenneté, y compris le droit de vote.

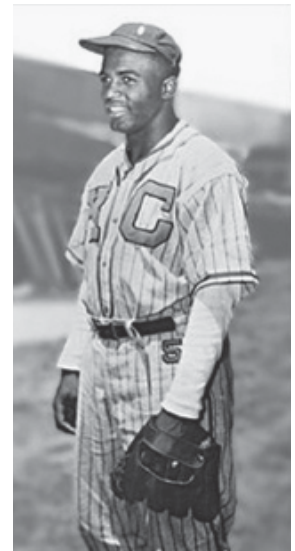
Nous entamons le Chapitre 6 et nous entrons dans l'après-guerre avec une histoire qui aurait été impensable quelques années plus tôt.

Chapitre 6

Changements dans l'après guerre : Éliminer les obstacles

La photo à droite représente un nouvel arrivant et un grand professionnel venu au Canada en 1946. C'est avec raison que l'on considère la fin des usages ségrégationnistes dans le sport professionnel comme un grand pas vers l'égalité raciale aux États-Unis. Cela commence au baseball quand Jackie Robinson devient le premier Afro-Américain à jouer dans les ligues majeures en 1947. Robinson a commencé sa carrière dans la ligue des Noirs mais, en 1945, Branch Rickey, vice-président chez les Dodgers de Brooklyn, l'envoie rejoindre l'équipe des Royaux de Montréal, une équipe-école des Dodgers de Brooklyn, qui ne comptait jusque là que des Blancs.

Pendant qu'il joue pour les Royaux, Robinson est victime des huées et des railleries des spectateurs; lui et sa famille sont même l'objet de menaces de mort. La barrière de la race est telle que certains de ses propres coéquipiers ne veulent pas d'un Afro-Américain dans l'équipe. Malgré les injures raciales, en particulier lors de matchs joués à l'étranger, Robinson connaît une saison remarquable avec les Royaux et prend la tête de la Ligue internationale avec une moyenne de .349 au bâton et de .985 au champ. L'excellence de ses résultats le fait entrer chez les Dodgers et il gagne les séries mondiales avec eux en 1955 avant de prendre sa retraite l'année suivante. Considéré comme un pionnier par les athlètes du monde entier, il sera élu au Temple de la renommée du baseball. Bientôt, les joueurs afro-américains seront rejoints par des joueurs d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et d'Asie dans tous les sports professionnels.



Le joueur de baseball,
Jackie Robinson.

Pourquoi le Canada? Parce qu'il pensait que les Canadiens seraient moins intolérants envers de nouveaux venus considérés comme différents?

À cause de notre attitude au temps du chemin de fer clandestin 100 ans auparavant?

Cela signifie-t-il que le Canada a tourné la page sur l'intolérance et qu'il est entré dans une ère nouvelle?

parlons-en

Le chemin vers le multiculturalisme officiel



Petits survivants de l'Holocauste, peu après la libération des camps de la mort. L'Holocauste a exterminé six millions de Juifs, dont 1,5 million d'enfants.

Les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale voient un changement énorme dans la politique d'immigration, même s'il n'est pas immédiat. En 1945 et en 1946, les règlements canadiens en matière d'immigration ne changent pas et les restrictions d'avant-guerre continuent de s'appliquer. Les portes restent fermées à la plupart des réfugiés, y compris aux Juifs, qui ont survécu à l'Holocauste et qui sont maintenant bloqués en Europe, dans la misère et la solitude. Le public reste hostile à l'immigration, même venant d'Europe de l'ouest. Avec la fin de la demande industrielle qui a marqué les années de guerre et la démobilisation des militaires de retour du front, beaucoup craignent que le Canada ne retombe dans une dépression économique et que les immigrants et les soldats se disputent des emplois moins nombreux.

Contrairement à ce qui s'est passé après la Première Guerre mondiale, les marchés d'exportation de matières premières, de nourriture et de produits manufacturés se développent et l'économie connaît un essor remarquable. Le Plan Marshall parrainé par les Américains investit des millions de dollars dans la reconstruction de l'Europe pour soutenir le Continent contre ce qui est perçu comme la menace du communisme. En plus, de nombreux Canadiens ont fait de bons salaires pendant la guerre mais le rationnement a freiné les dépenses. Maintenant, la consommation grimpe en flèche. Ils sont prêts à dépenser sur des maisons, des automobiles, des électroménagers, l'éducation, les loisirs et les voyages. Du jamais vu depuis les années 1920. En fait, les Canadiens ont besoin de biens et de main-d'œuvre, pas d'argent ou d'emplois.

À cause de cela, le Canada connaît le plein emploi pendant plus de 10 ans. Avec une production accrue en agriculture et dans d'autres industries primaires et un boom dans la construction urbaine, les emplois de niveau d'entrée ne manquent pas pour les immigrants. Les réfugiés – qu'on appelle alors des « personnes déplacées » – se comptent par centaines de milliers. La surchauffe du marché de l'emploi est telle que l'Ontario fait venir des émigrants de Grande-Bretagne par avion. La préférence va aux immigrants de Grande-Bretagne et d'Europe de l'ouest mais le besoin de main-d'œuvre attire bientôt beaucoup de nouveaux venus d'Europe centrale et d'Europe de l'est – Italie, Pologne, Allemagne et d'autres pays. Ils fuient les décombres de la guerre, l'armée soviétique ou les deux. Certains des emplois dans cette économie en expansion sont considérés comme indignes des Canadiens de souche.

Mais ces gens sont aussi ceux-là mêmes que le Canada avait refusés. Et beaucoup pensent encore qu'utiliser des Juifs et des Slaves des camps de personnes déplacées pour répondre à ce besoin va entraîner un afflux de ces « indésirables ». En 1946, un sondage d'opinion révèle qu'une majorité de Canadiens aurait préféré admettre des immigrants allemands plutôt que des Juifs. Seuls les Japonais, que la propagande en temps de guerre a décrit si efficacement comme l'ennemi, sont encore moins populaires.

Le premier ministre Mackenzie King sent bien les tensions entre les tenants d'une politique d'immigration beaucoup plus ouverte pour répondre aux besoins économiques et ceux qui craignent une augmentation de l'immigration. En 1947, il dit de la politique d'immigration du Canada :



Des survivants de l'Holocauste dans le camp de personnes déplacées de Wetzlar organisent une manifestation. La bannière écrite en yiddish dit : « Nous demandons l'éradication des camps de personnes déplacées. »

« La politique du gouvernement est d'encourager l'accroissement de la population du Canada en encourageant l'immigration. Le gouvernement tentera d'assurer par la loi, la réglementation et une administration énergique la sélection prudente et l'établissement permanent du nombre d'immigrants que notre économie nationale peut absorber de façon avantageuse. »

- Déclaration devant la Chambre des Communes, 1^{er} mai 1947

Est-ce un énoncé de politique clair ou un énoncé destiné à offrir des options au gouvernement, selon les changements d'humeur du public ou les circonstances économiques?

parlons-en

Le premier ministre affirme que le Canada est « parfaitement dans son droit s'il choisit les personnes qui, à notre avis, sont de futurs citoyens désirables. » Quand même, il admet qu'il vaudrait peut-être mieux éliminer « la discrimination répréhensible ».

D'un autre côté, il affirme :

« Le peuple du Canada ne veut pas, à cause d'une immigration massive, apporter une transformation fondamentale au caractère de notre population. L'immigration à grande échelle d'Orientaux changerait la composition fondamentale de la population canadienne. »

- Déclaration devant la Chambre des Communes, 1^{er} mai 1947

Les arguments économiques l'emportent, surtout avec l'appui de groupes religieux et autres qui défendent les droits de la personne après l'horreur de l'Holocauste et d'autres crimes de guerre. Le Canada est mû par les changements mondiaux et le désir d'un monde plus interconnecté. Cette époque tumultueuse est marquée par :

- la décolonisation et l'indépendance de bon nombre d'anciens empires coloniaux britanniques et français en Afrique et en Asie, qui ont dans bien des cas mené à la croissance et au développement;
- le besoin du Canada d'établir de meilleurs liens commerciaux avec ces États émergents;
- le mouvement général en faveur des droits de la personne dans la nouvelle organisation

des Nations Unies grâce à la *Déclaration des droits de l'Homme* (1948) et la *Convention de Genève relative au statut des réfugiés* (1951) signées par le Canada en 1969;

- les luttes et les avancées correspondantes en matière des droits de la personne aux É.-U. faites par les Afro-Américains, les femmes et d'autres groupes.

exploration

Le dessin soutient-il l'argument humanitaire ou l'argument économique pour une immigration accrue?



« La discrimination VOUS coûte de l'argent »
Dessin tiré des *Canadian Labour Reports*.

Après la guerre, le Canada est une des premières nations à ouvrir prudemment ses portes aux personnes déplacées juives, surtout pour des motifs économiques. En 1947, le gouvernement canadien publie le Décret en conseil no 1647 qui autorise 1 000 orphelins de guerre juifs à entrer au Canada – c’est peu vu le nombre énorme de survivants de l’Holocauste qui ont besoin d’un nouveau foyer – mais un début prometteur. En 1948, le Canada assouplit ses politiques d’immigration parce qu’il a besoin de main-d’œuvre pour alimenter une économie d’après-guerre en plein essor. Au cours de la décennie qui suit, il admet presque deux millions de nouveaux arrivants, dont des milliers de Juifs qui ont survécu à l’Holocauste.

Graduellement, le Canada va de l’avant, jusque vers la fin des années 1950, quand un ralentissement économique fait baisser le nombre de demandes d’entrée au pays. Quand l’économie repart, elle est accompagnée d’une seconde vague d’immigration.

Les exemples d’immigrants et de réfugiés qui ont cherché à entrer au Canada et les politiques du gouvernement habituellement adoptées en réaction aux événements ne manquent pas. Il est impossible de les inclure tous dans ces pages. À mesure que vous lirez l’histoire de certaines des personnes et de certains événements qui font le Canada d’aujourd’hui, gardez à l’esprit les faits suivants :



Le premier ministre John Diefenbaker tient le projet de *Déclaration des droits*, 1958.

➤ En 1960, le gouvernement conservateur de John Diefenbaker, le premier premier ministre qui n’appartient pas à l’un des deux groupes fondateurs européens, vote la *Déclaration des droits*. Bien qu’elle ne soit pas obligatoire en loi pour les provinces, elle reflète l’engagement du premier ministre en faveur des droits de la personne.

➤ En février 1962, la ministre de la Citoyenneté et de l’Immigration Ellen Fairclough met en œuvre de nouvelles règles qui suppriment la plupart des clauses discriminatoires fondées sur la race, mais pas toutes. Les immigrants d’origine européenne conservent le droit de parrainer une gamme plus large de parents que les autres. Beaucoup d’opposants craignent que cette « migration en chaîne » de parents parrainés par des familles déjà établies au Canada ne fasse l’objet d’abus.

➤ En octobre 1967, le gouvernement libéral de Lester B. Pearson adopte le système de points, effaçant les dernières traces de discrimination raciale. Des habiletés spécifiques, les études et des liens avec le Canada donnent droit à des points. Des points sont aussi accordés pour la personnalité du demandeur, la demande du marché, la maîtrise de l’anglais ou du français, l’âge, la destination choisie au Canada et le fait d’avoir un emploi réservé. Ce système enlève à l’agent d’immigration la plus grande partie des pouvoirs discrectionnaires qu’il avait jusque-là.

➤ En novembre 1967, la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés* donne à toute personne dont la déportation est ordonnée le droit d’en appeler devant la Commission d’appel de l’immigration pour des raisons de loi ou de compassion.



La Reine signe la *Loi constitutionnelle* qui comprend la *Charte des droits et libertés*, sous le regard du premier ministre Pierre E. Trudeau (à gauche), 1982.

En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* consolide beaucoup de ces idées et les rend obligatoires en loi.

L'apogée est atteint en quelque sorte en 1971 quand le gouvernement de Pierre E. Trudeau annonce sa politique du multiculturalisme. Non seulement la politique est-elle plus au diapason de la nouvelle réalité du pluralisme au Canada, c'est un virage à 180 degrés par rapport à la politique antérieure qui tentait d'assimiler les immigrants. Elle invite tous les Canadiens à accepter cette nouvelle réalité tout en encourageant les immigrants à devenir des partenaires à part entière de la société canadienne et à maintenir leurs propres traditions culturelles et leur originalité.

Les tensions entre les anglophones et les francophones au cours des années 1960, comme la Révolution tranquille et la montée du sentiment séparatiste/souverainiste chez beaucoup de Québécois francophones, ont contribué à l'avènement de cette politique. En 1963, le gouvernement crée une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme pour étudier et recommander des solutions à ces tensions. Mais ce qu'entendent les commissaires va bien au-delà de ces tiraillements. Les porte-parole des groupes ethniques soutiennent qu'il faut les inclure dans le débat public sur une vision nouvelle du Canada. Ils ont fait les mêmes sacrifices que les autres Canadiens pendant la grande dépression et la Seconde Guerre mondiale. Ils ont contribué tout autant à la prospérité d'après-guerre. Ils veulent être considérés comme des Canadiens au même titre que ceux d'ascendance anglaise ou française.



L'appartenance ethnique est maintenant considérée comme un élément essentiel de l'identité canadienne, pas comme quelque chose qui l'affaiblit. Le Canada n'est pas un creuset à l'américaine où les identités antérieures se perdent mais une mosaïque dont toutes les pièces différentes s'encastrent pour former un tout.

Avenue Danforth à Toronto, un festival de rue célèbre la diversité ethnique du Canada.

Quand vous regardez la frise chronologique ci-dessous, quels éléments vous semblent être l'effet des changements à la politique d'immigration et à la marche officielle vers le multiculturalisme?

parlons-en

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

1972

Le Canada accueille son 10 millionième immigrant depuis la Confédération. Ce serait un psychiatre britannique, le docteur Richard Swinson et sa famille.



Juin 1972

Le gouvernement annonce un programme administratif pour réduire les retards accumulés par la Commission d'appel de l'immigration. En mars 1973, 18 500 cas ont été examinés dont presque 12 000 ont reçu une réponse positive.



1979-80

60 000 réfugiés du Vietnam, du Laos et du Cambodge sont réinstallés au Canada. Les reportages des médias sur les *boatpeople* encouragent des milliers de Canadiens à les aider grâce au nouveau programme de parrainage privé des réfugiés. La pression populaire force le gouvernement à revoir à la hausse son engagement initial concernant la réinstallation des réfugiés.



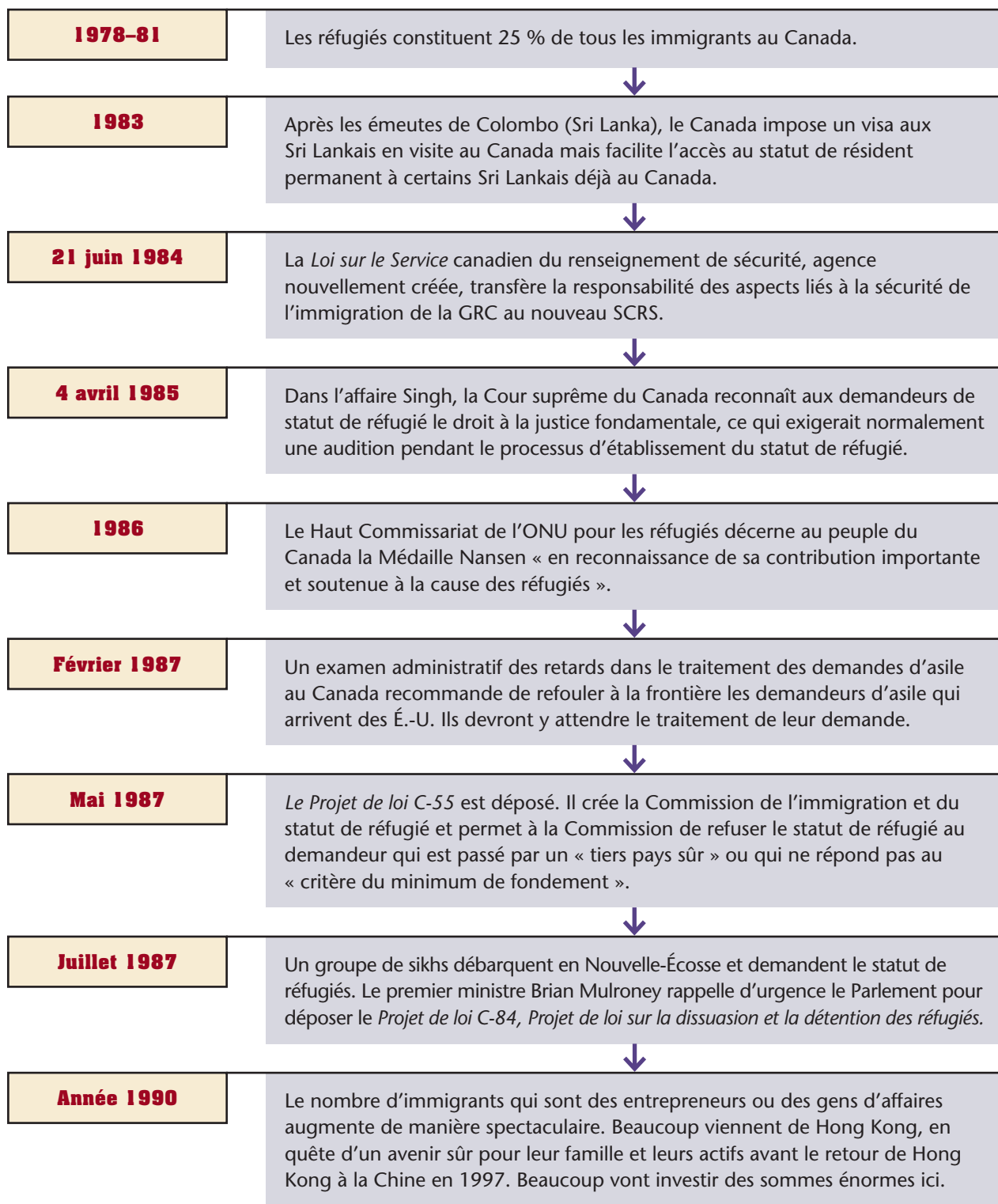
1981

Les débats sur ce que le Canada devrait faire au sujet de ces *boatpeople* sont très publics. Peut-être le ministre de l'Immigration, Ron Atkey a-t-il été influencé par le manuscrit qu'on lui a offert d'un nouveau livre, *None Is Too Many*, qui raconte l'histoire du *St. Louis*, quand il décide de laisser entrer au Canada le nombre sans précédent de 50 000 réfugiés d'Asie du sud.

suite à la page suivante

Réfugiés du Vietnam, du Laos et du Cambodge, appelés *boatpeople*, en route vers le Canada.





Adapté du Conseil canadien pour les réfugiés.

Beaucoup d'événements dans l'histoire sont significatifs, pas seulement à cause des faits mais parce qu'ils représentent des choses beaucoup plus importantes. Ainsi, la bataille de la Crête de Vimy pendant la Première Guerre mondiale n'est qu'une bataille parmi d'autres et n'a pas en elle-même changé le cours du conflit. Mais parce que le Canada a mené l'attaque et remporté la victoire, c'est devenu un symbole immense de notre place dans le monde.

L'histoire du *St. Louis* a aussi été qualifiée d'événement « d'importance symbolique », dont l'influence va bien au-delà du voyage lui-même.



Deux petits réfugiés à bord du *St. Louis*.

Comment cela se pourrait-il? Le symbolisme est-il quelque chose dont les Canadiens devraient s'enorgueillir, comme la bataille de la Crête de Vimy, ou une tache honteuse dans notre histoire?

parlons-en

La diversité canadienne : des défis à venir

Traditionnellement, l'immigration a été le domaine du gouvernement fédéral mais, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Ontario a de plus en plus son mot à dire. Ces dernières années, plus de la moitié du nombre total des immigrants au Canada s'est installée en Ontario. En outre, depuis le milieu des années 1960, le Québec s'implique beaucoup en matière d'immigration, pour attirer le plus grand nombre possible d'immigrants francophones et les intégrer dans la communauté francophone.

Le côté humanitaire de la politique sur l'immigration vient plus tard et plus graduellement que son équivalent pragmatique : l'économie. Les horreurs de la guerre et l'Holocauste ont rendu le racisme et les préjugés inacceptables publiquement, au moins dans leurs formes les plus visibles.

Quand même, certains Canadiens craignent que le multiculturalisme ne soit pas une force unificatrice. Ils craignent que le multiculturalisme n'effrite le patrimoine britannique du Canada anglophone. Au Québec, beaucoup protestent, arguant que le multiculturalisme va saper le nationalisme québécois en le considérant simplement comme égal aux autres groupes ethniques au Canada. C'est une des raisons principales pour lesquelles les gouvernements du Québec exercent leurs pouvoirs dans le domaine de l'immigration, y compris en ouvrant des bureaux en France et ailleurs dans la francophonie.



Monument au multiculturalisme, à l'extérieur de la gare Union, la gare ferroviaire centrale de Toronto.

Mais dans le Canada urbain anglophone, les gens appuient le multiculturalisme et reconnaissent que le pluralisme culturel est là pour rester. À mesure que la politique s'implante, un changement se produit : l'accent mis sur l'héritage européen qui a été au cœur du paysage socioculturel passe à l'inclusion de communautés nouvelles et émergentes venues de pays en voie de développement. Ces communautés se tournent vers la politique de multiculturalisme plus pour son aide dans l'élimination des préjugés raciaux et de la discrimination que pour la reconnaissance de leur culture. Leurs soucis sont avant tout pragmatiques : elles veulent un accès égal aux emplois, au logement et à l'éducation.

En Ontario, le ministère de l'Éducation introduit un nouveau cours pour remplacer le cours obligatoire intitulé « Histoire de la Grande-Bretagne jusqu'en 1900 ». À partir du milieu des années 1970 et pendant une dizaine d'années, il existe un cours facultatif « L'héritage multiculturel du Canada ». Il veut faire connaître le développement et les avantages du multiculturalisme au Canada. À Toronto, il est populaire dans certaines écoles mais pas toutes; ailleurs, il est plus ou moins enseigné. Certaines écoles en intègrent des parties à leur cours d'histoire de la Grande-Bretagne alors que d'autres se plaignent d'un programme imposé à une province réticente par des bureaucrates de Toronto.

parlons-en

Que pensez-vous d'un cours sur le multiculturalisme qui utiliserait des idées abordées dans Bienvenue au Canada? A-t-on besoin d'un cours comme ça au 21^e siècle? Quels thèmes retiendriez-vous?



Les plaques de rue au Canada reflètent notre diversité linguistique et culturelle.

La nature multiculturelle de notre société a enrichi le Canada de bien des façons. Selon le recensement de Statistique Canada en 1996, plus de 70 langues sont parlées comme langue maternelle et plus de 2,5 millions de personnes parlent une langue autre que l'anglais ou le français à la maison. Ces chiffres incluent 500 000 personnes qui parlent le chinois (mandarin ou cantonais) et 250 000 qui parlent l'italien. Au milieu des années 1990, beaucoup d'autorités publient leurs documents publics, leurs infolettres et leurs avis officiels en plusieurs langues.

Nombre annuel d'immigrants depuis la Confédération, 1867-2006
(milliers)



exploration

Regardez le tableau.
Pouvez-vous prédire
ce qui va arriver dans
le siècle qui vient –
votre siècle?

Note : La population de Terre-Neuve et du Labrador est incluse à partir de 1949.

Les mouvements à la hausse et à la baisse de l'économie vont continuer d'influencer la demande pour de nouveaux venus et leur acceptation au Canada. Les crises humanitaires mondiales vont se poursuivre de manière dramatique et imprévisible en dépit des efforts de planification du gouvernement pour établir ses objectifs d'immigration à moyen et à long terme. Donc, l'inquiétude relative à la politique sur les réfugiés doit être vue et planifiée de concert avec les politiques d'immigration. De plus, il faut consulter les provinces, les territoires et les municipalités sur la politique relative aux réfugiés puisque la responsabilité du soutien aux nouveaux venus en matière d'éducation, d'emploi, de santé et d'autres services sociaux leur incombe.

La mondialisation, marquée par une hausse des déplacements des gens de pays en pays, continue d'enrichir la diversité culturelle et ethnique du Canada. Avec cette multiplicité des gens de toutes origines, les Canadiens devront de plus en plus considérer leurs voisins comme des égaux. Entre-temps, la politique officielle doit continuer d'être sensible aux besoins à la fois des résidents de longue date et des nouveaux arrivés.

D'autres questions continuent d'engendrer des tensions :

- le retard accumulé dans le traitement des demandes d'immigration et de statut de réfugié;
- l'inquiétude concernant les immigrants illégaux, les demandes non fondées du statut de réfugié et le trafic d'être humains, comme en font foi les débats au sujet du *MV Sun Sea* qui, en 2010, a amené au Canada des Tamouls qui demandaient le statut de réfugié;
- l'admission au Canada de personnes hautement qualifiées – un « exode inverse des compétences »;
- les problèmes liés à la reconnaissance des références des immigrants titulaires de diplômes étrangers après leur arrivée au Canada;
- la concentration des minorités visibles dans les villes les plus grandes du Canada, malgré des encouragements à se disperser à travers le pays;
- la tendance de certaines minorités à vivre, travailler et fréquenter l'école dans leur propre communauté, sans jamais s'intégrer vraiment dans la vie canadienne.

Ces questions suscitent de temps à autre des débats publics. Même s'il y a encore des incidents racistes, nous sommes devenus généralement plus courtois quand nous discutons de ces tensions et de ces problèmes que dans beaucoup d'autres pays occidentaux. Toutefois, comme les immigrants d'origine non européenne constituent maintenant une majorité substantielle des arrivants au Canada, certains sont encore mal à l'aise devant le caractère changeant du Canada urbain, inquiets que dans notre tentative de souligner l'originalité de tous les éléments de la mosaïque canadienne, nous nous éloignons davantage d'une vision unifiée de ce que cela signifie d'être Canadien. Il faut trouver un point d'équilibre qui met en valeur une vision partagée de l'unité canadienne tout en reconnaissant l'originalité des héritages individuels divers qui constituent aujourd'hui notre pays.

Dans le chapitre suivant, nous aborderons certaines questions à prendre en compte quand vous pensez à l'avenir du Canada.



Le passé, le présent et l'avenir : Où allons-nous à partir de maintenant?

Les attentats du 11 septembre 2001 sont une série d'attentats suicides coordonnés par 19 résidents des États-Unis membres de l'organisation terroriste al-Qaida. Ce matin-là, les pirates détournent quatre avions de passagers commerciaux. Ils écrasent volontairement deux des avions contre les tours jumelles du World Trade Center à New York et un troisième avion contre le Pentagone – le siège du ministère de la Défense – dans le comté d'Arlington (Virginie). Le quatrième s'écrase dans un champ près de Shanksville dans la campagne de la Pennsylvanie après que certains passagers et membres de l'équipage ont tenté de reprendre le contrôle de l'avion, que les pirates avaient redirigé vers Washington, D.C. L'histoire de ce vol a été immortalisée dans un film de Hollywood, *United 93*. Personne n'a survécu dans aucun des vols.

L'attentat fait 2 976 victimes, y compris tous les passagers et les équipages à bord des avions, des personnes qui travaillaient dans les tours jumelles et au Pentagone et des travailleurs des services d'urgence. Au total, des citoyens de plus de 90 pays perdent la vie, dont plusieurs Canadiens. En plus, des milliers de personnes sont blessées et beaucoup souffriront des effets de la poussière causée par l'effondrement des tours jumelles et la destruction d'autres bâtiments non loin de là.



Les tours jumelles du World Trade Center à New York en flammes le matin du mardi 11 septembre 2001.



Travailleurs de services d'urgence dans les ruines des tours jumelles.

Aujourd'hui encore, les événements du 11 septembre continuent d'affecter les politiques mondiales, surtout aux États-Unis et ici, au Canada. Parmi les changements survenus : un souci croissant de sécurité, surtout le long de nos frontières et dans nos aéroports. Ainsi, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, votée avant le 11 septembre, sera révisée au mois de janvier suivant pour resserrer les procédures d'admission des réfugiés au Canada. En décembre 2003, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est créée dans le cadre d'un ensemble de programmes relatifs aux problèmes de sécurité soulevés par le 11 septembre. L'ASFC a pour mission de faciliter le passage légal des biens et des personnes aux frontières du Canada tout en interceptant les cargaisons qui sont illégales ou constituent une menace. Ironie du sort, les déplacements mondiaux sont beaucoup plus faciles qu'ils ne l'étaient il y a seulement quelques décennies mais nous ne nous sentons plus à l'abri des tentacules des conflits qui font rage ailleurs et sont capables de ravager le monde. Cela se répercute sur les attitudes et les politiques envers les réfugiés et les immigrants.

Le Système de points reste la base de la politique d'immigration du Canada. Les candidats doivent cumuler 67 points, accordés dans les six catégories suivantes :

CATÉGORIE	POINTS
Études	maximum 25 points
Langues	anglais et/ou français, maximum 24 points
Expérience	maximum 21 points
Âge	maximum 10 points si 21-49 ans / 0 point si moins de 16 ans ou plus de 54 ans
Emploi réservé au Canada	maximum 10 points
Adaptabilité	maximum 10 points y compris emploi ou études antérieurs au Canada, emploi réservé, parenté au Canada et études du/de la partenaire

En 2010, on s'attend que les demandeurs aient assez d'argent pour s'établir au Canada. Cette année-là, Citoyenneté et Immigration Canada établit comme suit la somme d'argent nécessaire selon la taille de la famille :

NBRE DE MEMBRES DE LA FAMILLE	SOMME EXIGÉE
1	11 086 \$
2	13 801 \$
3	16 967 \$
4	20 599 \$
5	23 364 \$
6	26 350 \$
7	29,337 \$

Décrypter les médias

Le malaise ressenti par beaucoup de Canadiens devant la diversité croissante de la population que nous avons vue dans le chapitre précédent a augmenté depuis les attentats du 11 septembre. Les médias en parlent presque quotidiennement. En général, nous sommes inondés d'information et pourtant le contrôle de la qualité manque cruellement, surtout dans la blogosphère. Faire la part de la réalité et de la fiction, de la vérité et de la rumeur, de l'exactitude et de l'exagération est un défi majeur. C'est particulièrement vrai quand nous lisons des articles sur des sondages sur les attitudes de la population canadienne sur de nombreuses questions. Ces sondages font l'objet d'articles à longueur d'année – surtout au moment des élections ou quand un événement dramatique est repris par les médias, comme le tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti.

Il y a des choses dont il faut tenir compte quand vous regardez un sondage :

- **L'échantillon est-il choisi scientifiquement ou autosélectionné? S'il est autosélectionné, le sondage n'a qu'une valeur de divertissement. Ne prêtez attention qu'aux sondages qui choisissent les répondants de manière aléatoire. Voyez la façon dont le sondage choisit les répondants. Le mieux est de faire choisir des numéros de téléphone au hasard par ordinateur.**
- **Quelle est la marge d'erreur du sondage? Une marge d'erreur de 3 % nous dit que les vrais résultats du sondage ont 95 % de chance de se situer quelque part entre trois pour cent au-dessus ou au-dessous des chiffres donnés par l'enquête.**
- **Y a-t-il eu d'autres sondages sur ce sujet récemment? Si oui, c'est une bonne idée de comparer ce nouveau sondage avec les autres, comme les membres d'une équipe d'athlétisme qui vérifient leurs temps de parcours d'une**
- séance à l'autre. Faites les mêmes calculs quand vous regardez des sondages fréquents sur un même sujet. Soyez à l'affût de tendances ou de constantes. Un seul sondage, même très bien conçu, équivaut à un instantané.**
- **Comment les questions du sondage sont-elles formulées? Est-ce qu'elles permettent des réponses ouvertes ou est-ce qu'elles sont conçues pour vous « orienter » vers la réponse que le sondeur veut entendre? Ceci est-il un exemple de question orientée : *Seriez-vous en faveur d'une plus grande immigration si cela signifiait que l'économie s'améliorerait?***
- **Rappelez-vous que les sondages représentent toujours un échantillon d'une population qui peut ou peut ne pas correspondre à ou représenter ceux qui participent effectivement au sondage.**

Les nombres peuvent être très intimidants mais la vie publique en fait souvent usage. Faites attention quand vous lisez des sondages et méfiez-vous de l'interprétation que les médias en font. Se débrouiller en numératie est une compétence essentielle pour tout citoyen. En plus, les questions d'intérêt public sont si complexes qu'elles défient souvent les réponses.

De toute façon, que signifient tous les nombres et toutes les statistiques? Nous vivons dans un océan de statistiques. Que peuvent-elles nous dire? Que peuvent-elles laisser passer ou, pire encore, déformer? N'oubliez pas que ces conseils valent en particulier pour les sondages en ligne.

L'introduction de *Bienvenue au Canada?* présentait des options à l'égard de la situation en Haïti. Des situations vont survenir de temps à autre. Tout au long de ce guide de l'élève, vous avez étudié nos antécédents en matière d'accueil des nouveaux arrivants, en considérant la Médaille Nansen comme une norme possible. En plus, vous avez découvert des termes liés à la migration et vous avez regardé d'assez près plusieurs cas qui ont montré le Canada sous son jour le plus – et le moins – accueillant.

parlons-en

Si la politique d'immigration est « colour blind », peu importe qui vous êtes ou d'où vous venez à condition que vous répondiez à d'autres critères qui n'ont rien à voir avec la race ou le groupe ethnique.

Si la politique d'immigration change pour répondre à des besoins changeants ou à d'autres circonstances, le flot est comme un robinet qu'on peut ouvrir ou fermer.

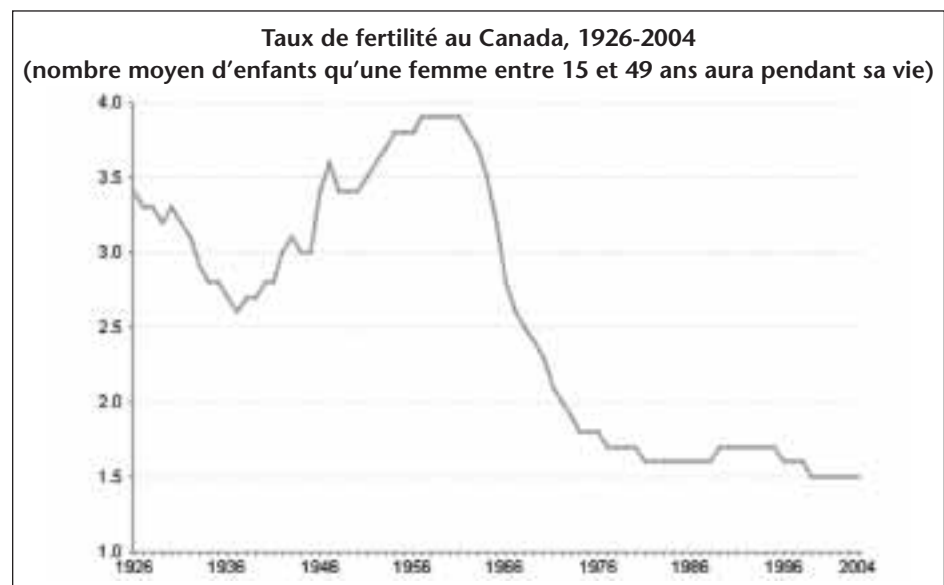
Quelle description décrit le mieux notre politique d'immigration : « colour blind » ou « robinet ouvert robinet fermé »?

Tendances démographiques

Deux tendances à long terme peuvent aussi influencer nos décisions. Ces tendances sont interreliées.

Distribution et accroissement de la population

Actuellement, l'accroissement naturel de la population du Canada (le taux de natalité) est insuffisant pour assurer l'augmentation de notre population. Voici l'évolution historique d'après les données de Statistique Canada :



Note : Les taux 1926-1959 excluent Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; ceux de 1960-1990 excluent Terre-Neuve.

En plus, notre population vieillit. Avec plus de retraités, il y aura pénurie de main-d'œuvre.

Cette tendance démographique vaut-elle seulement pour le Canada?

parlons-en

En 2010, notre population dépasse 34 millions. Son accroissement s'explique plus par l'immigration que par les naissances, et en regardant le tableau ci-dessus, vous pouvez voir qu'elle se diversifie.

La diversité de la population

Selon l'information fournie par Statistique Canada et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, les 10 pays qui ont le plus contribué à l'arrivée d'immigrants au Canada jusqu'en 1981 sont :

CLASSEMENT	PAYS
1	Royaume-Uni
2	Italie
3	États-Unis
4	Allemagne
5	Portugal
6	Pays-Bas
7	Inde
8	Pologne
9	Chine
10	Pays de l'ex-Yougoslavie

Beaucoup des ces sources « traditionnelles » d'immigrants ont aussi des taux de natalité faibles et des populations vieillissantes. Ce ne sont donc plus des sources majeures d'immigration au Canada. Statistique Canada donne la liste des 10 pays qui ont le plus contribué à l'arrivée d'immigrants au Canada entre 2001 et 2006 :

CLASSEMENT	PAYS	NBRE D'IMMIGRANTS
1	Chine	155 105
2	Inde	129 140
3	Philippines	77 880
4	Pakistan	57 630
5	États-Unis	38 770
6	Corée du Sud	35 450
7	Roumanie	28 080
8	Iran	27 600
9	Royaume-Uni	25 655
10	Colombie	25 310

Entre 2001 et 2006, le Canada a accueilli un million d'immigrants. Pour la première fois en presque cent ans, 20 % des résidents canadiens sont nés à l'étranger. À partir de 2010, le nombre d'immigrants *par personne* est à peu près deux fois celui des États-Unis. Où vont-ils une fois arrivés au Canada? Le recensement de 2006 nous le dit :

PROVINCE DE DESTINATION	RÉPARTITION
Ontario	52,3 %
Québec	17,5 %
Colombie-Britannique	16,0 %
Alberta	9,3 %
Manitoba	2,8 %
Autres provinces et territoires	2,1 %

Le 9 mars 2010, Statistique Canada a publié une étude des données du recensement comme celles ci-dessus pour prédire la nature de la diversité de la population canadienne en 2031.

parlons-en

Allez sur le site Web de Statistique Canada et lisez l'étude *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031*. Quelles sont les tendances identifiées?

Alors que l'immigration a été perçue comme une source majeure de croissance économique au Canada, beaucoup de nouveaux arrivants contribuent aussi à l'économie de leur pays d'origine en envoyant de l'argent à leur famille. Statistique Canada rapporte que pour les années 2001 à 2005 :

➤ environ quatre immigrants sur dix arrivés au Canada en 2000/2001 envoient de l'argent à leur famille ou à des amis à l'étranger au moins une fois pendant les premiers quatre ans passés au Canada;

➤ pour l'ensemble de la période, environ 41 % des immigrants envoient de l'argent à la maison au moins une fois. Entre six et 24 mois après leur débarquement, 23 % des immigrants envoient de l'argent dans leur pays d'origine; entre deux et quatre ans après leur débarquement, environ 29 % font de même;

➤ parmi ceux qui envoient de l'argent à la maison, la somme moyenne est de 2 500 \$ pendant la

première période et de 2 900 \$ dans la deuxième période;

➤ la fréquence des envois d'argent varie considérablement d'un pays à l'autre. Les envois les plus fréquents sont ceux des immigrants venus des Philippines et d'Haïti; les moins fréquents sont ceux des immigrants venus de France, du Royaume-Uni et de Corée du Sud;

➤ trois autres facteurs jouent sur la probabilité que les immigrants envoient de l'argent – leur revenu, leurs obligations familiales au Canada et à l'étranger, et les données démographiques.

Selon les chiffres de la Banque mondiale pour 2004, les envois d'argent représentent une source de revenu importante pour les gens des pays en voie de développement. Ils représentent environ 20 % à 30 % du produit intérieur brut (PIB) dans des pays comme Haïti, le Lesotho et la Jordanie et environ 10 % à 19 % dans plusieurs autres, comme la Jamaïque, les Philippines et la République dominicaine.

Que pensez-vous des envois d'argent à l'étranger? Est-ce que le fait d'aider les pays d'origine est une bonne chose pour le Canada? Pourquoi? Pourquoi pas?

parlons-en

Se pencher sur le passé, planifier l'avenir

L'immigration au Canada a été remplie de défis et de choix difficiles. Elle a aussi changé le visage du Canada.

En 1900, le Canada comprend sept provinces (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-britannique) et compte 5 371 315 habitants. Les résidents du Canada sont en majorité originaires de Grande-Bretagne et de France et il y a plusieurs peuples autochtones. À eux trois, ces groupes constituent 90,1 % de la population canadienne. Le reste de la population est fait de petits groupes divers : Afro-Américains, Scandinaves, anciens ressortissants du centre, de l'est et du sud de l'Europe et Asiatiques, dont beaucoup sont arrivés comme immigrants au dix-neuvième siècle – voir la frise chronologique de l'Annexe A – et qui ont contribué à faire de nous ce que nous sommes : un Canada nouveau et changé. En regardant la frise, demandez-vous ce qu'on pourrait y ajouter.

Que nous réserve l'avenir? Voici quelques questions soulevées par notre situation globale actuelle et les tendances démographiques à long terme. Chacune est complexe et les réponses ne seront pas faciles.

Si nous avons une politique de « robinet ouvert », qui faudrait-il laisser entrer? Comment attirer des immigrants qui apporteront la plus grande contribution au Canada?

parlons-en

Si nous encourageons la venue de candidats qualifiés et de professionnels, créons-nous un exode des cerveaux dans leurs pays d'origine? Que se passe-t-il quand un grand nombre d'ingénieurs, de médecins ou d'autres professionnels quittent un pays comme Haïti qui en a grand besoin pour rebâtir sa société et son économie?

parlons-en

Si nous assouplissons nos restrictions pour les réfugiés, comment séparer ceux qui ont vraiment peur des persécutions de ceux qui émigrent pour des raisons économiques?

Depuis la fin des années 1980, de nombreuses parties du monde connaissent beaucoup de conflits violents, des Balkans dans le sud-est de l'Europe jusqu'au Moyen-Orient, en Afrique de l'ouest et subsaharienne, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud et en Asie. Certains accusés de crimes de guerre ou de crimes liés au trafic de la drogue ont fui en Europe et en Amérique du Nord. Il arrive qu'ils réclament le statut de réfugié pour échapper aux poursuites judiciaires.

parlons-en

Comment traiter les gens soupçonnés de ces crimes et d'autres formes d'activités illégales comme le trafic de migrants?

Quelle est l'ampleur de ces problèmes au Canada?

Les médias parlent souvent de retards dans le traitement des demandes d'immigration et des demandes d'asile. Dans le cas des travailleurs qualifiés, le retard est pire. Les travailleurs qualifiés sont choisis comme résidents permanents sur la base de leurs études, de leur expérience, de leur connaissance de l'anglais et/ou du français et d'autres critères dont l'utilité est avérée dans l'établissement des gens au Canada. Le temps moyen de traitement d'un visa dans n'importe quel bureau de visas canadien est de sept ans et demi. En 2010, environ 600 000 personnes attendent un visa d'immigrant qualifié mais on ne prévoit accorder que 80 055 visas cette année.

parlons-en

Comment améliorer l'efficacité du système tout en nous assurant que ceux que nous voulons accueillir peuvent entrer? Comment soutenir les nouveaux venus et les aider à s'adapter et à prospérer pendant des périodes économiques prospères ou difficiles?

Il y a aussi la question des « accommodements raisonnables » concernant des coutumes et pratiques que les immigrants apportent de leur pays d'origine et qui demandent des modifications aux normes et pratiques acceptées au Canada. Ce débat a soulevé les passions au Québec pendant la première décennie du 21^e siècle pour atteindre son paroxysme en 2007 avec la Commission Bouchard-Taylor qui a tenu des auditions sur ce sujet à travers le Québec. Les mémoires présentés lors des auditions de la Commission – dont beaucoup faisaient preuve d'un racisme ouvert ou voilé – illustrent le fait que de beaucoup de Canadiens ne comprennent pas le sens juridique de l'accommodement raisonnable et que beaucoup d'autres encore s'opposent aux accommodements par principe. Cette question ne touche pas seulement le Québec mais elle y a trouvé un écho particulier.

Cherchez des articles récents sur les débats concernant les accommodements raisonnables dans les médias. Trouvez des exemples des types d'accommodements demandés.

parlons-en

Selon vous, ces demandes sont-elles raisonnables? Pourquoi? Pourquoi pas?

Enfin, et c'est peut-être le plus important, la ressource la plus importante du Canada, ce sont les hommes et les femmes qui y habitent. Vous, oui, VOUS, avez la responsabilité d'aider à bâtir l'avenir du Canada. Bientôt, vous aurez le droit de voter et vous pourrez jouer un rôle actif dans les processus de prise de décision du Canada. Le futur est imprévisible mais les événements, les idées et les problèmes que vous avez explorés dans *Bienvenue au Canada?* vont vous préparer à faire avancer les choses dans la société canadienne, en développant non seulement vos connaissances de l'histoire de votre pays et la diversité de vos concitoyens mais aussi une sensibilité et une connaissance des questions qui touchent les Canadiens chaque jour.



Annexe A

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION AU 20^E SIÈCLE

1900-1913	Première vague d'immigration du 20 ^e siècle. Des millions de nouveaux venus arrivent au Canada, en provenance surtout de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Europe continentale.
	↓
1901-1918	L'Impôt de capitation sur les immigrants chinois rapporte 18 000 000 \$CAD.
	↓
1905	La Saskatchewan et l'Alberta choisissent de faire partie du Canada.
	↓
1906	Adoption de la <i>Loi sur l'immigration</i> . La <i>Loi</i> crée de nouvelles catégories d'immigrants interdits, permet au gouvernement de déporter ceux qu'il juge indésirables et crée un impôt de capitation sur les nouveaux immigrants.
	↓
1906-07	Arrivée en Colombie-Britannique de nombreux immigrants du Pendjab, du Japon et de Chine.
	↓
1907	L'Asiatic Exclusion League parraine un « défilé anti-Asiatiques », qui dégénère en émeute dans le quartier chinois et le quartier japonais de Vancouver. Le Canada et le Japon concluent une entente qui limite le nombre d'immigrants japonais à 400 par année.
	↓
1908	1908 Adoption de la <i>Loi sur le passage sans escale</i> qui exige qu'un bateau quittant l'Inde pour le Canada fasse un voyage ininterrompu pour que les passagers puissent descendre légalement. La somme exigée des immigrants venus d'Inde pour s'établir passe de 50 \$ à 200 \$.

suite à la page suivante

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION AU 20^E SIÈCLE

1910

Adoption d'une nouvelle *Loi sur l'immigration* qui donne au Cabinet le droit d'exclure « des immigrants appartenant à une race réputée impropre au climat ou aux exigences du Canada » et le droit de déporter des personnes pour des motifs politiques ou « moraux ». La catégorie « citoyen canadien » apparaît pour la première fois.

À la suite de protestations de citoyens d'Edmonton contre l'immigration d'Afro-Américains, les autorités municipales d'Edmonton adoptent une résolution qui demande au gouvernement fédéral de sévir pour empêcher tout afflux d'Afro-Américains. La Chambre de commerce d'Edmonton fait aussi pression sur le gouvernement fédéral.



1913

Le Canada accueille plus de 400 000 immigrants.



1914

Adoption de la *Loi sur la naturalisation*.

Le *Komagata Maru* met à quai en Colombie-Britannique mais ses passagers se voient refuser l'entrée.

Adoption de la *Loi sur les mesures de guerre*. Les « sujets d'un pays ennemi » doivent se déclarer auprès du gouvernement. Beaucoup seront internés pendant la guerre.



1915

Le Canada accueille le plus petit nombre d'immigrants depuis 1898, soit 36 665 arrivants dont seulement un quart vient de pays autres que les États-Unis.



1917

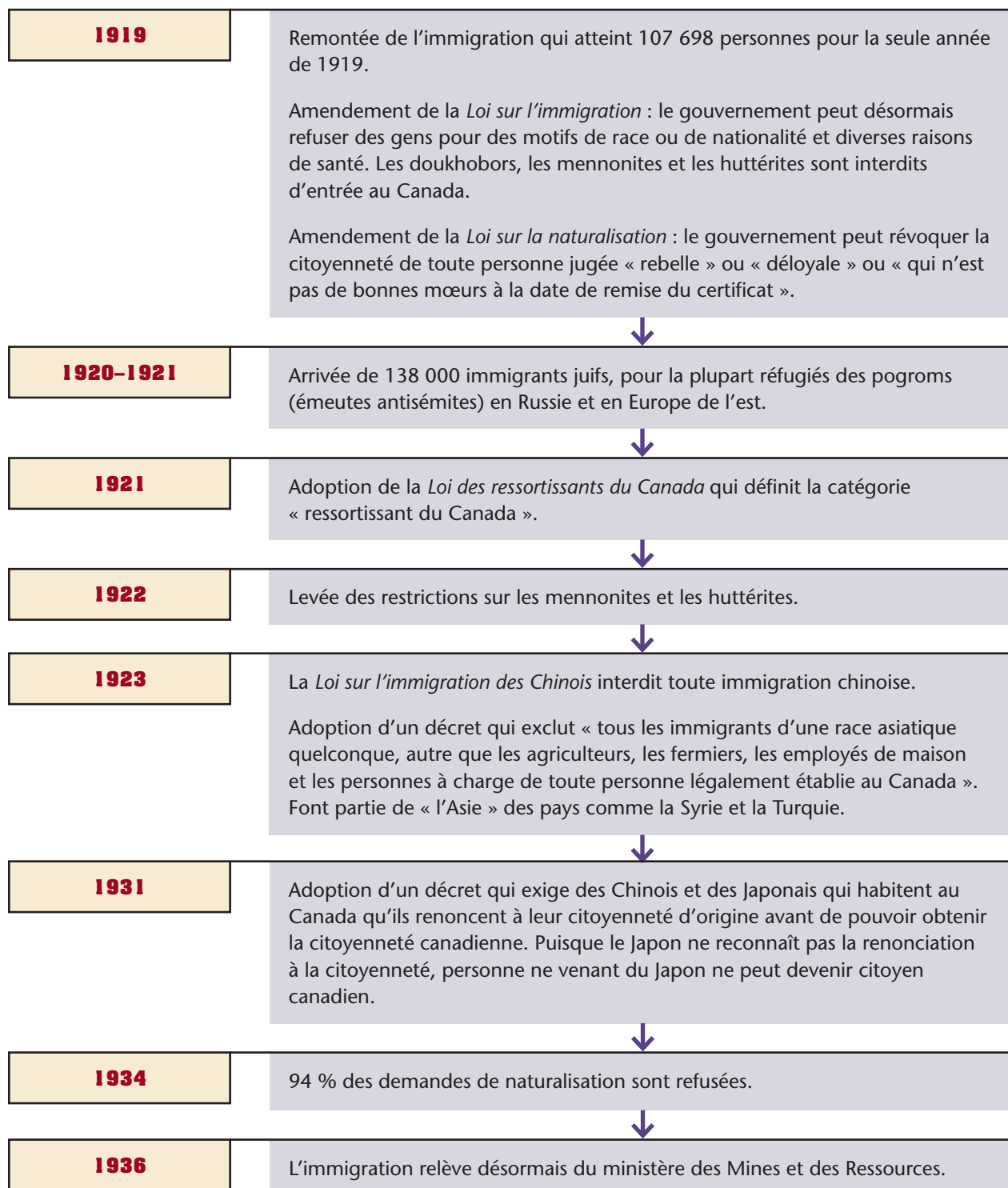
Création du *Bureau sur l'immigration et la colonisation*.

Quelque 4 000 huttérites quittent le Dakota du Sud où ils sont victimes d'intolérance pour l'Alberta.



1918-1919

Beaucoup d'immigrants sont congédiés afin de libérer des emplois pour les soldats de retour d'Europe.



suite à la page suivante

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION AU 20^E SIÈCLE

1938

F.C. Blair, directeur de la division Immigration, s'assure personnellement qu'aucun Juif n'entre au Canada pendant qu'il occupe ce poste.

Le Canada participe à la *Conférence d'Évian sur les réfugiés*. Le premier ministre Mackenzie King donne des instructions à la délégation canadienne : elle ne doit ni soutenir l'établissement d'une structure quelconque qui s'occuperait des affaires de réfugiés ni s'engager à admettre quelque quota de réfugiés que ce soit.



1939

Le *MS St. Louis* quitte Hambourg (Allemagne) pour Cuba, avec à son bord des réfugiés juifs de l'Allemagne nazie. Cuba et les États-Unis les refusent. Malgré de nombreux appels, le Canada garde un silence éloquent. Le bateau est forcé de regagner l'Europe où un grand nombre de ses passagers mourra aux mains des nazis.



1940

L'Angleterre envoie au Canada 2 500 « sujets de pays ennemis potentiellement dangereux » qui seront détenus dans des camps d'internement. Beaucoup sont des Juifs qui, après la guerre, seront reclassés comme « réfugiés internés (sujets de pays amis) ». Environ un sur trois deviendra citoyen canadien.



1942

L'immigration est à son point le plus bas du siècle. Seules 7 576 personnes arrivent au Canada.



1946

D'anciens soldats de l'armée libre de Pologne sont autorisés à immigrer au Canada à condition de s'engager à travailler dans une ferme pendant au moins un an.



1947

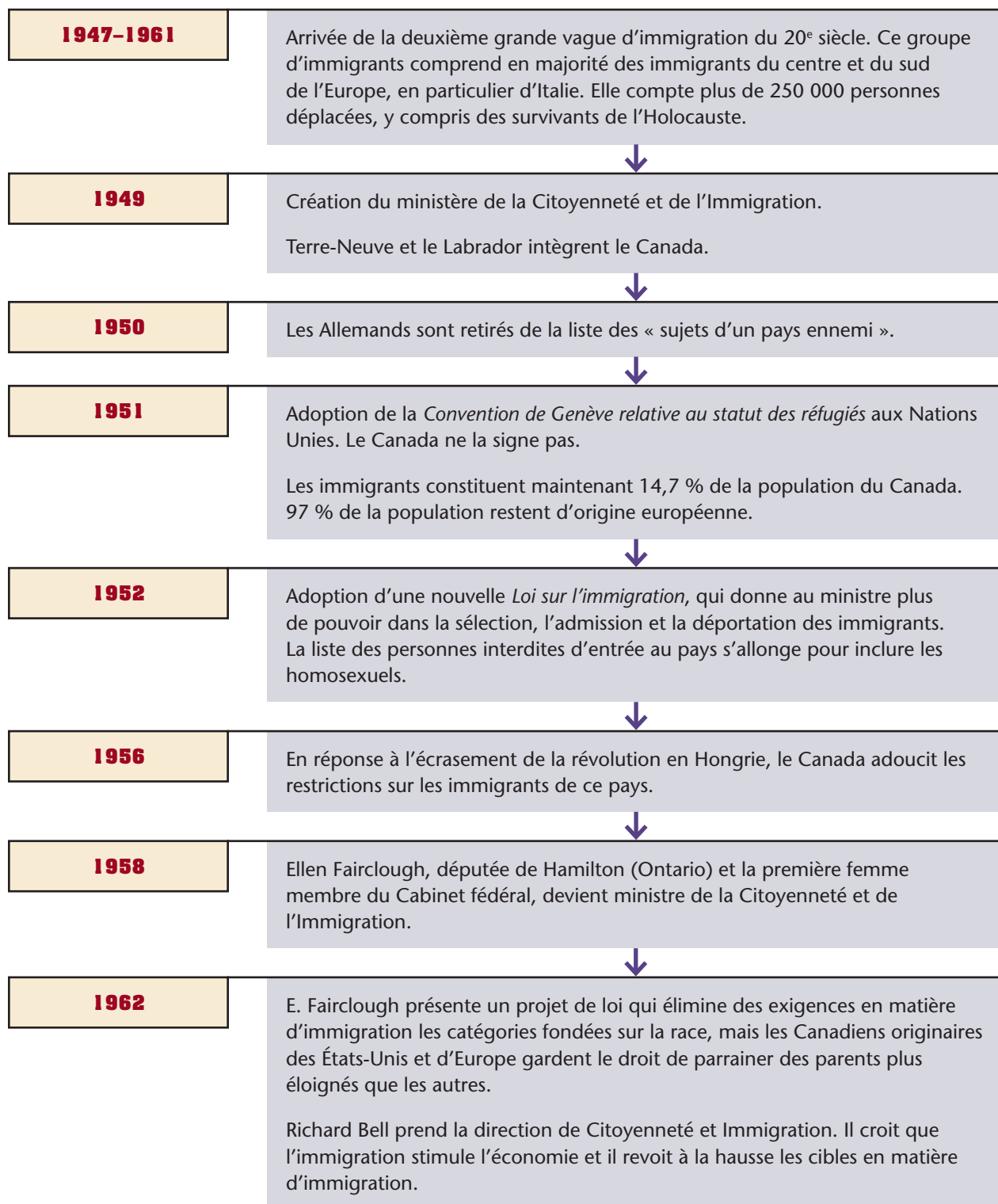
Adoption de la *Loi sur la citoyenneté canadienne*. La *Loi* modifie certaines choses :

- il faut résider au Canada pendant cinq ans pour devenir citoyen canadien;
- les femmes mariées obtiennent le plein contrôle sur leur statut national;
- il est possible de perdre sa citoyenneté dans certaines circonstances;
- l'éducation civique est obligatoire pour l'obtention de la citoyenneté.

Première cérémonie de citoyenneté. Symboliquement, le premier ministre William Lyon Mackenzie King reçoit un certificat de citoyenneté.

Abrogation de la *Loi sur l'immigration chinoise*.

Les Italiens sont retirés de la liste des « sujets d'un pays ennemi ».



suite à la page suivante

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION AU 20^E SIÈCLE

1966

Présentation du *Livre blanc sur l'immigration*, qui établit la politique pour restreindre l'admission d'immigrants non qualifiés et favoriser celle d'immigrants qualifiés, autonomes.

Création du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui remplace celui de la Citoyenneté et de l'Immigration.



1967

Changements importants à la politique d'immigration, y compris l'introduction du Système de points. Les Canadiens originaires des États-Unis et d'Europe perdent le droit de parrainer des parents plus éloignés que d'autres, ce qui fait tomber la dernière clause fondée sur la race de la politique d'immigration. Adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui donne à toute personne dont la déportation est ordonnée le droit d'en appeler devant la Commission d'appel de l'immigration.



1968

Invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie. Le Canada assouplit les restrictions sur les immigrants de Tchécoslovaquie.



1969

Le Canada signe la *Convention de Genève relative au statut des réfugiés* de 1951.



1970

50 % des immigrants viennent de régions autres que l'Europe. Les immigrants d'Asie et des Caraïbes constituent plus de 23 % de toute l'immigration au Canada.

Une vague de réfugiés venant du Tibet, pays sous contrôle de la Chine, arrive au Canada.



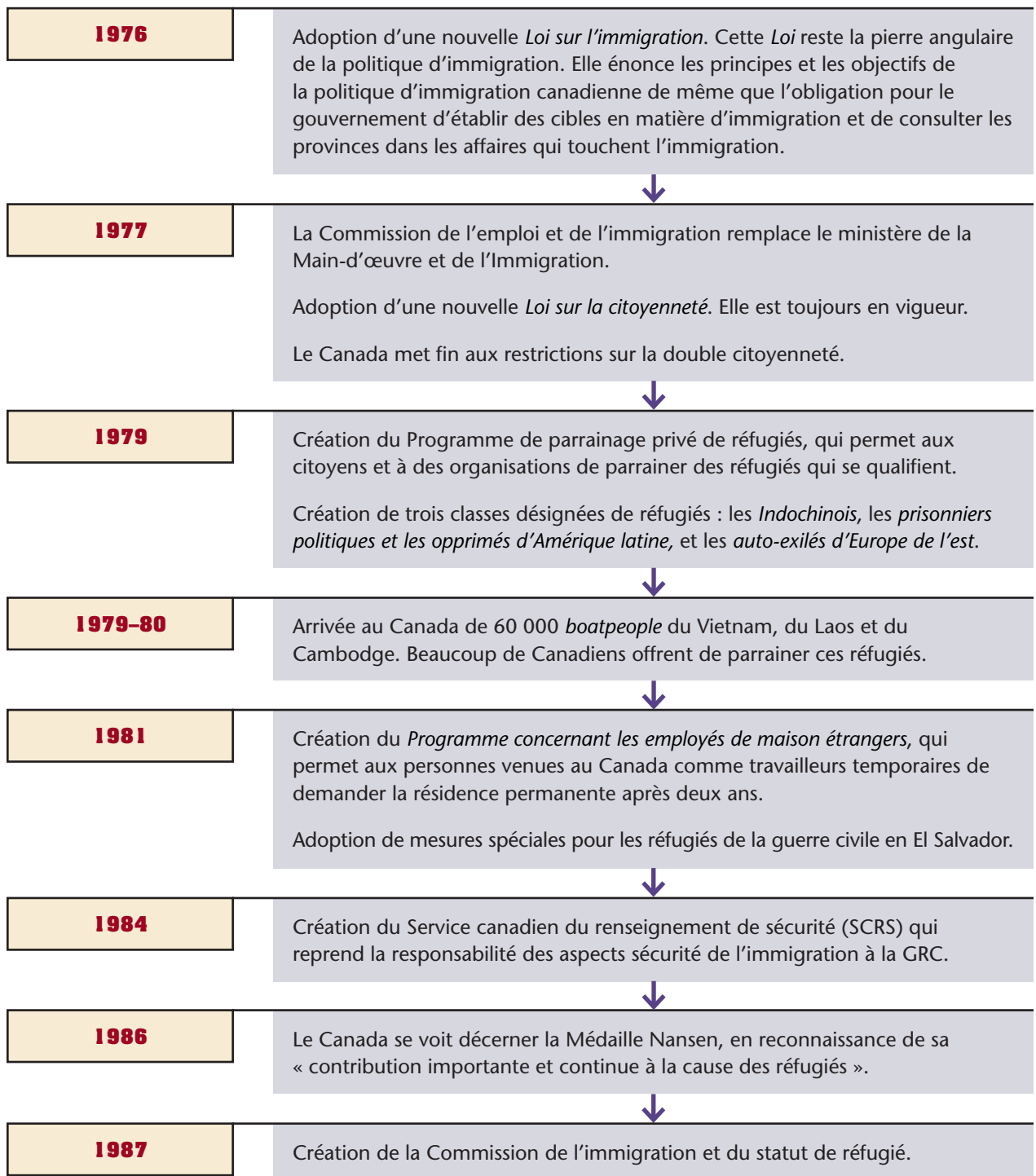
1971-72

Les insoumis et les déserteurs qui tentent d'éviter le déploiement au Vietnam font des É.-U. la source la plus importante d'immigration au Canada.



1972

Le Canada adoucit les exigences d'immigration pour les Ougandais d'origine asiatique expulsés d'Ouganda par le président Idi Amin.



suite à la page suivante

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION AU 20^E SIÈCLE

1989

Après le massacre de la place Tiananmen à Beijing (Chine), le Canada assouplit les exigences pour les Chinois vivant au Canada qui font une demande pour devenir résidents permanents.



1993

Le Canada devient le premier pays du monde à adopter une directive concernant les réfugiés qui reconnaît la persécution fondée sur le sexe.

La première ministre Kim Campbell confie l'immigration au ministère de la Sécurité publique.

Plus tard cette année-là, le gouvernement nouvellement élu de Jean Chrétien fait relever l'immigration de Citoyenneté et Immigration Canada.



1995

Imposition par le gouvernement d'un *Droit à payer pour l'octroi du droit d'établissement* à tous les immigrants et réfugiés qui veulent devenir résidents permanents.



1996

17,4 % des résidents canadiens sont des immigrants de première génération.



1997

Création d'une nouvelle catégorie de réfugiés pour les « personnes sans papiers », qui permet à certains réfugiés qui n'ont pas de documents de voyage adéquats d'entrer au Canada. Elle ne vise que les réfugiés de Somalie et d'Afghanistan.

Création de la « Catégorie d'immigrants désignée pour des motifs d'ordre humanitaire », qui élargit l'admissibilité au statut de réfugié. Elle crée un deuxième niveau de réfugiés pour les personnes non visées par la définition de la *Convention de Genève*.



1999

Le Canada accepte d'accueillir des réfugiés kosovars de Macédoine après la guerre du Kosovo.

Adoption d'amendements à la Loi sur l'extradition et à d'autres lois pour permettre l'extradition de suspects qui ont réussi à entrer au Canada mais qui sont recherchés par le Tribunal criminel international pour le Rwanda à cause de leurs rôles dans le génocide rwandais de 1994, qui a fait 800 000 victimes.

Adapté du Conseil canadien des réfugiés de Citoyenneté et Immigration Canada.

Références et Crédits

L'éditeur a fait tout effort raisonnable pour retracer la propriété des articles, des données et des documents visuels et pour reconnaître pleinement leur utilisation. Toute erreur ou omission survenue sera corrigée dans les éditions futures, sur réception d'un avis écrit par l'éditeur.

Références

- p. 3 – Citoyenneté et Immigration Canada. *Découvrir le Canada. Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2009.
- pp. 8–9 – Chronologie adaptée de : United States Holocaust Memorial Museum. "Voyage of the St. Louis Timeline." Teacher Resources, United States Holocaust Memorial Museum.
<http://www.ushmm.org/museum/exhibit/online/stlouis/teach/timeline.htm>.
- p. 15 – Adapté de : Statistique Canada. « Dictionnaire du recensement 2006. » Ministre de l'Industrie.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-eng.pdf>.
- p. 16 – Statistique Canada. « Recensement de 2006 : Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, recensement de 2006 : Faits saillants » Ministre de l'Industrie.
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/p1-eng.cfm>.
- p. 18 – Conférence de plénipotentiaires sur le statut des réfugiés et des apatrides convoquée par l'Organisation des Nations Unies. « Texte de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. » Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. <http://www.unhcr.org/3b66c2aa10.html>.
- p. 19 – Adapté de : Statistique Canada. « Dictionnaire du recensement 2006. » Ministre de l'Industrie.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-eng.pdf>.
- p. 20 – Citoyenneté et Immigration Canada. « Qui nous sommes » Citoyenneté et Immigration Canada. <http://www.cic.gc.ca/english/departement/mission.asp>.
- p. 21 – Citoyenneté et Immigration Canada. « Stratégie de développement durable, 1^{er} avril 2007–31 mars 2010. » Citoyenneté et Immigration Canada.
<http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/sds/strategy-2007.asp>.
- p. 30 – Archives de l'Ontario. « Le besoin : Se débarrasser des pauvres » Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. <http://www.archives.gov.on.ca/english/on-line-exhibits/sharon-temple/need.aspx>.
- p. 32 – William Osgoode, cité dans : Battram, Robert A. *Canada in Crisis: An Agenda to Unify the Nation* (Victoria, C.-B.: Trafford Publishing, 2009).
- Histoire d'une famille en 1818 adaptée de : Buckner, Phillip Alfred and Reid, John G. *The Atlantic Region to Confederation: A History* (Toronto: University of Toronto Press, 1994) 256.

suite à la page suivante

- p. 34 – Adapté de : Citoyenneté et Immigration Canada. « Personnes d’hier et d’aujourd’hui » Citoyenneté et Immigration Canada. 2010. <http://www.cic.gc.ca/english/multiculturalism/black/people.asp>; L’Association canadienne des avocats noirs. « La bourse Lucie et Thornton Blackburn de l’Association canadienne des avocats noirs, en partenariat avec Fasken Martineau. » Association canadienne des avocats noirs. 2010. <http://www.uwindsor.ca/law/sites/www.uwindsor.ca.law/files/LucieandThorntonBalckburnSchol-terms.pdf>.
- p. 35 – Adapté de : Bibliothèque et Archives Canada. « Immigrants à la Grosse-Île. » Bibliothèque et Archives Canada. 2009. <http://www.collectionscanada.gc.ca/databases/grosse-ile-immigration/001053-130-e.html>.
- p. 36 – Adapté de : McGowan, Mark G. and Chard, Michael. “The Impact.” Ireland Park Foundation. http://www.irelandparkfoundation.com/index.php?p=2_2.
- Death or Canada*. DVD. Réalisation : Ruán Magan. Tile Films and Ballinran Productions/Summer of Sorrow Productions. 2008.
- p. 37 – Toronto Mirror, cité dans : McGowan, Mark G. and Chard, Michael. “Historical Background.” Ireland Park Foundation. http://www.irelandparkfoundation.com/index.php?p=1_1.
- p. 38 – Adapté de : McGowan, Mark G. and Chard, Michael. “Historical Background.” Ireland Park Foundation. http://www.irelandparkfoundation.com/index.php?p=2_1.
- p. 40 – *The Globe*, cité dans : McGowan, Mark G. and Chard, Michael. “The Impact.” Ireland Park Foundation. http://www.irelandparkfoundation.com/index.php?p=2_2.
- pp. 45–46 – Sifton sur l’immigration, adapté de : The Manitoba Historical Society. “Time Links: Sir Clifford Sifton.” Manitoba Historical Society. 1998–2010. <http://www.mhs.mb.ca/docs/features/timelinks/reference/db0053.shtml>; Citoyenneté et Immigration Canada. « Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l’immigration au Canada de 1900 à 1977. » Citoyenneté et Immigration Canada, 2006. <http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/legacy/chap-2a.asp>.
- p. 47 – Frank Oliver, cité dans : Knowles, Valerie. *Strangers at our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540–1997*. Édition revue (Toronto: Dundurn Press, 1997) 77.
- p. 54 – Avery, Donald. *Dangerous Foreigners: European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada, 1896–1932* (Toronto: McClelland and Stewart, 1979) 204.
- Clifford Sifton, cité dans : Timlin, Mabel F. “Canada’s Immigration Policy, 1896–1910.” *Revue canadienne d’économie et de science politique* Vol. XXVI, no 4 (Novembre 1960) : 517–532, p. 518.
- p. 55 – Rapport de W.L. Mackenzie King, G.G.G., sous-ministre du Travail, sur sa mission en Angleterre pour discuter avec les autorités britanniques de l’immigration au Canada en provenance d’Orient, en particulier de l’Inde, Documents parlementaires, n° 36a, 1906, 5–6.
- Woodsworth, J.S. *Strangers Within our Gates*. (Toronto : La Société des Missions de l’Église Méthodiste du Canada, 1909) 46.

- p. 58 – Abella, Irving et Troper, Harold. *None Is Too Many: Canada And The Jews Of Europe 1933–1948* (Toronto: Key Porter Books, 2000).
- p. 60 – Gray, James H. *The Winter Years* (Toronto: Macmillan, 1966) 127, 132.
- p. 61 – Ministère des Mines et des Ressources. « Rapport annuel — Division de l'Immigration. » Ministère des Mines et des Ressources, 1937.
- pp. 63–64 – Mackenzie King, William Lyon. « Le journal de William Lyon Mackenzie King. » Bibliothèque et Archives Canada, 2007. <http://www.collectionscanada.gc.ca/databases/king/index-e.html?PHPSESSID=hruo30u2uj2737mr3vl0pf8dd>.
- p. 65 – F.C. Blair à H.W. Henry, dans King Papers, APC, 20 septembre 1939.
- p. 73 – Mackenzie King, William Lyon. Débats de la Chambre des Communes. 1^{er} mai 1947, 2644–6.
- pp. 77–78 – Chronologie adaptée de : Conseil canadien pour les réfugiés. « A hundred years of immigration to Canada 1900–1999. » Conseil canadien pour les réfugiés, 2008. <http://www.ccrweb.ca/history2.html>; Blackburn-Evans, Althea. « Activism Through Scholarship: Morton Beiser Challenges Negative Stereotypes about Immigrants and Refugees. » *Edge Magazine*. Fall 2000. Vol. 2. No. 2. <http://www.research.utoronto.ca/edge/fall2000/content3c.html>.
- p. 81 – Graphique : Statistique Canada. « Statistique Canada. Statistiques historiques, population estimée et arrivées d'immigrants, (personnes) » Tableau CANSIM no 75-0001; Statistique Canada. Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, données annuelles (personnes) Tableau CANSIM no 051-0004.
- p. 86 – Graphique : Ressources humaines et Développement des compétences Canada. « Taux de fécondité, Canada, 1926–2004. » RHDCC. 2010. <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-eng.jsp?iid=35>.
- p. 88 – Statistique Canada. « Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005–2031. » <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-520-x/91-520-x2005001-eng.htm>.

Autres sources :

The Applied History Research Group, Université de Calgary.

http://www.ucalgary.ca/applied_history/tutor/.

Les Archives virtuelles du Canada atlantique. <http://atlanticportal.hil.unb.ca/>.

Canadiana. <http://www.canadiana.org>.

Le Conseil canadien pour les réfugiés. <http://www.ccrweb.ca>.

L'encyclopédie du Canada. <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.

Citoyenneté et Immigration Canada. <http://www.cic.gc.ca>.

Conseil des Canadiens avec déficiences. <http://www.ccdonline.ca>.

Lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.

<http://www.pc.gc.ca/eng/lhn-nhs/qc/grosseile/index.aspx>.

Ireland Park Foundation. <http://irelandparkfoundation.com>.

The Komagata Maru Heritage Foundation. <http://www.komagatamaru.ca>.

Bibliothèque et Archives Canada. <http://www.collectionscanada.gc.ca>.

Le projet Metropolis. <http://canada.metropolis.net>.

Le vécu des immigrants. Immigrer et s'installer en terre canadienne. Bibliothèque et Archives Canada. <http://www.collectionscanada.gc.ca/immigrants/index-e.html>.

Mysteries of Canada. <http://www.mysteriesofcanada.com>.

United States Holocaust Memorial Museum. <http://www.ushmm.org>.

Crédits

CRCCF : Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa

FEMA : Federal Emergency Management Agency

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

LOC : Library of Congress

USHMM : United States Holocaust Memorial Museum

p. 2 – (haut) Agência Brasil

p. 3 – (bas) BAC, Henri Julien

p. 4 – USHMM, avec l'aimable autorisation de Betty Troper Yaeger

p. 5 – (haut) USHMM, avec l'aimable autorisation de Faye Flamberg Ben-Saull; (milieu) USHMM, avec l'aimable autorisation de Dwight D. Eisenhower Library

p. 7 – (en haut à gauche) USHMM, avec l'aimable autorisation de Stadtarchiv Aachen; (en haut à droite; en bas à gauche) USHMM, avec l'aimable autorisation de la National Archives and Records Administration, College Park; (au milieu à droite) USHMM, avec l'aimable autorisation de Trudy Isenberg; (en bas à droite) USHMM, avec l'aimable autorisation de Stadt Buehl

p. 10 – (haut) USHMM; (bas) USHMM, avec l'aimable autorisation de Herbert et Vera Karliner

p. 11 – (haut) USHMM, avec l'aimable autorisation de Herbert et Vera Karliner; (bas) USHMM, avec l'aimable autorisation de Betty Troper Yaeger

p. 12 – USHMM, avec l'aimable autorisation du Lian Rief-Lehrer, Ph.D.

p. 15 – BAC, Chris Lund/Office national du film du Canada, PA-129262

p. 18 – (haut) Mark Knobil; (bas) LOC, George Grantham Bain Collection

p. 20 – B'nai Brith Canada

p. 36 – (haut) BAC; (bas) Jules- Isae benot dit Livernois, C-016588

p. 27 – (haut) BAC; (bas) BAC

p. 28 – BAC, no d'acc. 1991-30-3

p. 29 – BAC, no d'acc. 1996-282-7

p. 30 – (haut) BAC, Keystone View Company, PA-181728; (bas) BAC, Shelley Niro, PA-195401

p. 32 – New York Times : archives photos

p. 35 – BAC, n° d'acc. 1983-121-1

p. 36 – Gilles Douaire

p. 37 – Ville de Toronto, Division de la Culture, A8228

p. 38 – (haut) Benson Kua; (bas) Joshua Sherurcij

suite à la page suivante

- p. 41 – Archives de l’Ontario, C 233-1-5-2073
- p. 42 – BAC, Duffin & Co., PA-117945
- p. 44 – BAC, William James Topley, PA-025966
- p. 45 – BAC, Collection du ministère des Mines et des Ressources du Canada, C-004745
- p. 46 – *The Canadian Courier*, 30 avril 1910
- p. 47 – Archives de la ville d’Edmonton
- p. 48 – Collections spéciales de l’université de Colombie-Britannique
- p. 49 – BAC
- p. 50 – BAC, PA-034014
- p. 51 – Leonard Frank/Photocopié/Collections spéciales, Bibliothèque publique de Vancouver
- p. 53 – USHMM, avec l’aimable autorisation de Betty Troper Yaeger
- p. 56 – BAC, PA-170620
- p. 57 – BAC, Woodruff, C-004745
- p. 61 – CRCCF
- p. 65 – BAC, J.J. Hisgrove, PA-801968
- p. 72 – USHMM, avec l’aimable autorisation des Belarusian State Archives of Documentary Film and Photography
- p. 73 – USHMM, avec l’aimable autorisation de Bracha Silber Scheinman
- p. 74 – BAC, documents du CTC
- p. 75 – BAC, Duncan Cameron, PA-112659
- p. 76 – (haut) BAC, Robert Cooper, e008300499; (bas) Patrick B, Toronto City Life
- p. 79 – USHMM, avec l’aimable autorisation de Peter Chraplewski
- p. 80 – Robert Taylor; plaques de rue – (en haut et à gauche) Lin Mei; (en haut et à droite) Earl Andrew
- p. 83 – (milieu) National Park Services; (bas) FEMA

Les points de vue et les opinions exprimés dans ce manuel et le contexte dans lequel les illustrations sont utilisées ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la politique du United States Holocaust Memorial Museum et n’impliquent ni son approbation ni son appui.

Index

Note : Les numéros de pages en italiques renvoient à une image ou à un tableau.

A

Acadie, 28
accommodements raisonnables, 90
Achat chez nous, 61
Acte constitutionnel (1791), 29
affaire Singh. Voir *Komataga Maru*
Afghanistan, 100
Afrique de l'Ouest, 30
Afro-Américains
 fin de la ségrégation dans le
 baseball, 71
 immigration découragée, 47, 48, 94
 loyalistes, 29-30, 32
 mise en garde contre les chasseurs
 d'esclaves (1831), 33
 soulèvement, 34
Agence des services frontaliers, 84
agriculture
 recrutement d'immigrants, 45-46, 47, 54
 travailleurs immigrants tolérés, 57, 58-59, 96
Allemagne
 immigrants venus de, 47, 87
 priorité accordée aux immigrants
 venus de, 57
 suspension de l'immigration
 venant de, 56
Al-Qaïda, 83
Anti-Asiatic Exclusion League, 49
antisémitisme, 56
 années 1930, 60-61, 64
 au Québec, 61, 66-67
Argentine, nombre de réfugiés juifs
 (1939-45), 65
Asiatiques
 immigrants, 15
 immigration découragée, 47, 49, 55
 interdiction d'immigrer, 57
Atkey, Ron, 77
attentats du 11 septembre 2001, 83, 83-84
Australie, colonies pénitenciaires, 28
Autochtones, passage de la frontière, 42
Autriche
 immigrants venus de, 47
 restriction de l'immigration
 venant de, 57

B

Bangladesh, immigrants venus du, 49
Bata, Thomas, 63
bateau
 conditions de voyage au 19^e
 siècle, 31
 émigration irlandaise par, 35
 migration par, 45
Bédouins, 13
Belgique
 accueil de réfugiés juifs, 9, 11
 priorité accordée aux immigrants
 venant de, 57
Bell, Richard, 97
Berenson, Lawrence, 9
Blackburn, Ruth et Thornton, 34
Blair, F. C., 20, 65
 sur les réfugiés juifs, 67
 sur l'immigration juive, 65
boatpeople, 77, 77, 99
Borden, Robert, 56
Brant, Joseph, 29, 30, 30
Brésil, nombre de réfugiés juifs
 (1939-45), 65
Bru, Laredo, 8
Bulgarie, restriction de
 l'immigration venant de la, 57
Bureau sur l'immigration et la
 colonisation, 94
Bureaux d'hygiène, 37-38, 39
bureaux d'immigration, 45

C

Cambodge, arrivée de réfugiés du, 77, 77
Campbell, Kim, 100
Canada
 croissance de la population au 20^e
 siècle, 44
 croissance de la population au 21^e
 siècle, 87
 esclaves fugitifs au, 34
 Médaille Nansen, 19
 politique d'immigration (1930), 66
 politique d'immigration (1945-46), 72
 politique d'immigration (1947), 73-74
 politique d'immigration (2010), 21
 politique d'immigration (années 1930), 64
 politique d'immigration (après 1945), 75
 politiques d'immigration, 4
 profil de la population (1900), 89

Canada, suite

 recrutement d'immigrants, 45, 47
 réfugiés juifs admis au, 68
 relations avec les États-Unis, 34, 41
 réputation de pays accueillant, 3, 4, 19, 45
 sur les citoyens d'origine
 japonaise, 68
canal Rideau, 31
cantons, 43, 43
Charte canadienne des droits et libertés, 76
chemin de fer
 construction comme entreprise
 nationale, 45
 construction par des travailleurs
 chinois, 49
 terres affectées au, 43
chemin de fer clandestin, 33, 34, 34
Chine
 émigration vers la Colombie-
 Britannique, 31
 immigrants venus de, 87
 nombre de réfugiés juifs reçus
 (1939-45), 65
Chinois
 assouplissement des exigences
 pour les demandes de résidence
 permanente, 100
 exigences pour obtenir la
 citoyenneté canadienne, 95
 immigration découragée, 49
 impôt de capitation, 49, 49
choléra, 35, 35
Chrétien, Jean, 100
citoyenneté, cérémonies officielles, 15, 22
Citoyenneté et Immigration Canada
 création, 20
 politique d'immigration (2010), 21
Colborne, sir John, 34
Colombie
 immigrants venus de, 87
 nombre de réfugiés juifs (1939-45), 65
Colombie-Britannique
 devenue province, 41
 immigration au 19^e siècle, 31
 immigration des Islandais, 43
 Komagata Maru, motion d'excuses, 52
 lois discriminatoires, 50
Comité national canadien sur
 les réfugiés et les victimes de
 persécutions, 61-62, 63

Commission Bouchard-Taylor, 90
 Commission de l'immigration de du statut de réfugié, 78, 99
 Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 76
 communautés culturelles, intégration, 80, 82
 Compagnie de la Baie d'Hudson, 31, 41, 43
 Confédération canadienne
 Conférence sur la (1864), 25
 début, 41
 Proclamation royale (1867), 26
 Conférence d'Evian sur les réfugiés, 63, 96
Convention de Genève relative au statut des réfugiés, 74, 97, 98
 Corée du Sud
 envois d'argent par les immigrants, 88
 immigrants venus de, 87
 crimes de guerre, 90
 criminels
 colonies pénitenciaires, 28
 déportation, 48
 extradition de suspects dans le génocide rwandais, 100
 extradition vers les États-Unis (19^e siècle), 41
 crise économique
 effet sur l'immigration, 66
 crise économique, effet sur l'immigration, 66
 Cuba, fermeture face aux réfugiés juifs, 8, 9

D

Daly, Dominic J., 37
 Danemark, priorité accordée aux immigrants du, 57
Déclaration des droits (1960), 75
Déclaration des droits de l'Homme, 74
 décolonisation, 74
 demandeur de statut, 18
 demandeurs d'asile, 18, 90
 déportation
 criminels et malades, 48
 droit de faire appel, 75
 Diefenbaker, John, 75, 75
 discrimination
 contre les Asiatiques, 50
 contre les Juifs, 56, 56, 60-61
 contre les Loyalistes noirs, 29-30, 32
 contre les non Anglo-saxons, 60
 contre les sujets d'un pays ennemi, 56

discrimination, *suite*
 élimination de clauses favorisant la (1962), 75
 « discrimination répréhensible », 73
 disette de la pomme de terre, 35
 diversité culturelle, 80, 81
 malaise devant la, 85
 voir aussi multiculturalisme
 diversité ethnique, 76
 Dok, Lee Shing, 49
 domestiques, 99
 travailleurs immigrants tolérés, 57
 doukhobors, 47, 56, 95
 droit de vote
 femmes, 56
 Loyalistes noirs, 29
 retiré aux sujets des pays ennemis, 56
 droits de la personne, mouvement en faveur des, 74
 dysenterie, 35

E

économie
 croissance après la Deuxième Guerre mondiale, 72
 effet de la crise sur l'immigration, 66
 effet de la croissance sur l'immigration, 75
 effet des bouleversements sur l'immigration au 19^e siècle, 30, 31, 43
 Écossais
 immigration dans les provinces de l'Atlantique, 28
 incités à émigrer, 30
 Elizabeth II, 76
 El Salvador, 99
 émeutes antiasiatiques, 48, 49
 émigrer, définition, 14
 engagement d'honneur, 49
 épidémies, 35, 38-39
 esclavage, 32-33
 esclaves
 affranchis, 29-30
 fugitifs, 32, 33, 34
 importation d', 32
 Espagne, immigrants venus de, 47
 Estonie, restriction de l'immigration venant de, 57
 États-Unis
 émigration vers les, 44
 immigrants des, 47, 87
 insoumis et déserteurs des, 98
 nombre de réfugiés juifs (1939-45), 65
 position sur l'immigration (1939), 8

étudiants, 17

F

facteurs d'attraction, 14
 facteurs d'incitation, 14
 Fairclough, Ellen, 75
 famine, 35, 37
 filles du roi, 27, 27
 Finlande, priorité accordée aux immigrants venus de, 57
 Ford, Henri, 36
 Ford, John, 35-36
 France
 accueil de réfugiés juifs, 9
 envois d'argent par les immigrants, 88
 immigrants de, 47
 priorité accordée aux immigrants venus de, 57
Fugitive Slave Law, 33

G

Gimli, 43
 gouverneure générale Michaëlle Jean, 2
 Graham, Gwethalyn, 62
 Grande-Bretagne
 accueil de réfugiés juifs, 9
 émigration vers la Colombie-Britannique, 31
 immigrants de la, 45
 nombre de réfugiés juifs (1939-45), 65
 politique d'émigration (av. 1800), 27-28
 recrutement d'immigrants au 20^e siècle, 47
 grande dépression, 57
 Grasset, George, 38
 Grèce, immigrants venus de, 47
 Grosse-Île, 35, 35, 36

H

Haïti
 envois d'argent par les immigrants, 88, 89
 tremblement de terre, 2, 3
 hangars pour immigrants, 38, 39
 Haut-Canada
 accueil des Loyalistes, 28
 création, 29
 Heydrich, Reinhard, 8
 Hitler, Adolf
 arrivée au pouvoir, 6
 impression sur Mackenzie King, 64
 influence, 60

Hollande, priorité accordée aux immigrants venus de, 57
Holocauste, survivants, 72, 73, 75
Hong Kong, immigration de, 78
Hongrie, 97
restriction de l'immigration venant de la, 57
suspension de l'immigration venant de, 56
huttérites, 56, 94, 95

I
identité canadienne
appartenance ethnique comme élément essentiel, 76
contribution des colons et des immigrants, 3
effets du multiculturalisme, 82
immigrants
appartenance ethnique au 20^e siècle, 45, 46, 47
arrivée au Canada (1880), 3
envois d'argent dans leur pays d'origine, 17, 88-89
hangars pour, 38, 39
lieux d'adoption, 16, 88
nombre annuel (1867-2006), 81
pays d'origine, 87
peurs raciales associées aux, 55
poids démographique, 19
profil statistique, 15, 16
régions d'origine, 16
immigration
appel des décisions, 77
après la Deuxième Guerre mondiale, 72
chronologie (20^e siècle), 93-100
critères d'admissibilité, 15
ministres responsables, 20
politique nationale (années 1860), 42
retard dans le traitement des demandes, 82, 90
rôle des gouvernements, 20
somme exigée, 48, 49, 50, 84, 100
sous le régime anglais, 27-31
sous le régime français, 27
système de points, 75, 84, 98
immigration illégale, 18, 82
immigrer, définition, 14
impôt de capitation, 49, 49
Inde, immigrants venus de, 49-50, 87
industrialisation, 13, 30
« invasion brune », 50
Iran, 87
Irland Park, 38
Irlandais
arrivée à Toronto, 37-39

Irlandais, *suite*
famine, 35, 37
immigration dans les provinces de l'Atlantique, 28
incités à émigrer, 30
préjugés sur les, 39-40
Iroquois, 30, 30
Islandais, émigration, 43
Italie, immigrants venus de, 47, 87, 96, 97

J
Jamaïque, envois d'argent par les immigrants, 89
Japonais
exigences pour obtenir la citoyenneté canadienne, 95
immigration découragée, 49
position de la population sur les (1946), 73
Jean, Michaëlle, 2
Jordanie, envois d'argent par les immigrants, 89
Juifs
discrimination contre les, 56, 56, 60-61
groupes en faveur des réfugiés, 61-63
immigration découragée, 47
interdiction d'immigrer, 57
nombre de réfugiés admis, 65
persécution en Allemagne nazie, 6, 11
position de Mackenzie King, 63-64
tentatives pour fuir l'Allemagne nazie, 6, 8

K
Kenney, Jason, 20
Komagatu Maru, 50, 50-52, 51, 78
motion d'excuses de la Colombie-Britannique (2008), 52
Kosovo, 100
krach boursier, 57
Kristallnacht, 6, 7

L
langue maternelle, 15
Laos, arrivée de réfugiés venus du, 77, 77
Lapointe, Ernest, 68
Laurier, sir Wilfrid, 44, 53
Lesotho, envois d'argent par les immigrants, 89
Lettonie, restriction de l'immigration venant de, 57
Little Big Horn, 42

Lituanie, restriction de l'immigration venant de, 57
Livre blanc sur l'immigration, 98
Loi constitutionnelle, signature de la, 76
Loi des élections en temps de guerre (1917), 56
Loi des ressortissants du Canada, 95
Loi d'immigration (1919), 57
lois de Nuremberg, 6
Loi sur la citoyenneté (1977), 99
Loi sur la citoyenneté canadienne (1947), 96
Loi sur la naturalisation, 94
Loi sur le passage sans escale (1908), 50, 93
Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, 78
Loi sur les mesures de guerre, 56
Loi sur l'immigration (1869), 42-43
Loi sur l'immigration (1906), 93, 95
Loi sur l'immigration (1910), 48, 94
Loi sur l'immigration (1952), 97
Loi sur l'immigration (1976), 20, 99
Loi sur l'immigration chinoise, 49, 95, 96
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, 75, 84, 98
Loyalistes, 28-30, 29
attribution de terres aux, 29
Luxembourg, priorité accordée aux immigrants du, 57

M
Macdonald, sir John A., 42
sur l'immigration, 54
Mackenzie King, William Lyon
instructions en vue de la Conférence d'Evian, 96
rencontre avec Hitler, 64
sur la politique d'immigration (1947), 73-74
sur les réfugiés juifs, 63-64, 67-68
malades
déportation, 48
restriction de l'immigration, 43
Manitoba
immigration des Islandais, 43
mennonites, 44
Maritimes. *Voir* provinces de l'Atlantique
McElderry, Edward, 38
Médaille Nansen, 18, 78
médias, 85
mennonites, 44, 95
Mexique, nombre de réfugiés juifs reçus (1939-45), 65
migration, 13
dans l'Histoire, 13

Mohawk, 30
mondialisation, 81
mosaïque canadienne, 76, 82
mouvement abolitionniste, 32, 33
MS St. Louis. Voir St. Louis
Mulroney, Brian, 78
multiculturalisme
 adoption d'une politique du, 76
 appuis au, 80
 avantages, 80
 craintes quant au, 79
 effet sur l'identité canadienne, 82
 ministre responsable (2008), 20
 monument au, 80
MV Sun Sea, 82

N

Nansen, Fridtjof, 18
Nations Unies, 74
nativisme, 47
naturalisation, 95
nazis
 persécution antisémite, 62
 persécution des minorités, 6, 61
Neurath, baron von, 64
nomades, 13
Norvège, priorité accordée aux immigrants venus de, 57
Nouveau-Brunswick
 établissement d'anciens esclaves, 29-30
 immigration de Loyalistes, 28
Nouvelle-Écosse
 arrivée de sikhs, 78
 immigration de Loyalistes, 28
Nuit de cristal, 6, 7

O

O'Callaghan, Joan, 58-59
Oliver, Frank, 47, 47
Ontario
 cours obligatoires sur le multiculturalisme, 80
 croissance de la population, 44
 immigration de Loyalistes, 28
 immigration récente, 79
 mennonites, 44
 réfugiés afro-américains, 33
or, 31
orphelins
 haïtiens, 2
 juifs, 75
Osgoode, William, 32
Ouganda, 98

P

Pakistan, immigrants venus du, 49, 87
Pays-Bas, 87
Pearson, Lester B., 75
pêche, 31
permis de travail, 17
personnes déplacées, 18, 72
 voir aussi réfugiés
Philippines
 envois d'argent par les immigrants, 88, 89
 immigrants venus de, 87
Plan Marshall, 72
pogroms, 95
Pologne
 immigrants venus de, 87
 restriction de l'immigration venant de, 57
Portugal
 immigrants venus du, 87
 immigration découragée, 47
Power, Michael, 37
Première Guerre mondiale, traitement des immigrants, 55-56
Prix du réfugié Nansen. *Voir* Médaille Nansen
professionnels, 17
Programme concernant les employés de maison étrangers, 99
protestants
 établissement au Québec, 29
 établissement en Acadie, 28
 opinion sur les Irlandais, 40
 priorité accordée aux, 47
 sur l'immigration, 54
provinces de l'Atlantique, immigration, 28

Q

quarantaine, 35, 35, 36
Québec
 accommodements raisonnables, 90
 antisémitisme, 61, 66-67
 craintes au sujet de l'immigration, 55
 craintes au sujet du multiculturalisme, 79
 croissance de la population, 44
 pouvoir en matière d'immigration, 20, 79

R

Rapport annuel sur l'immigration (1937), 61
recensement de 2006, 15, 16
reconnaissance des qualifications, 82

recrutement, 45, 47
réfugiés
 classes désignées, 99, 100
 définition, 18
 demande de statut pour échapper aux poursuites judiciaires, 90
 du Darfour, 18
 persécution fondée sur le sexe, 100
 politiques relatives aux, 81
 pourcentage des immigrants, 78
 procédures d'admission après le 11 septembre 2001, 84
 retard dans le traitement des demandes, 78, 90
 statut, 78
réfugiés économiques, 18, 90
réfugiés politiques, 29
République dominicaine
 accueil des réfugiés juifs, 63
 envois d'argent par les immigrants, 89
résident permanent, statut de, 15, 99
résidents temporaires, 17
Révolution américaine, 28
Révolution tranquille, 76
Riel, Louis, 44
rivière Fraser, 31
rivière Rouge, 31
Robinson, Jackie, 71
Roumanie
 immigrants venus de, 87
 restriction de l'immigration venant de, 57
Royaume-Uni
 envois d'argent par les immigrants, 88
 immigrants venus du, 87
Russie, immigrants venus de, 47
Rwanda, 100
Ryan, Thomas, 39

S

San Martin, Grau, 8
Saskatchewan, 42
Scandinavie, immigrants venus de, 47
Schroeder, Gustav, 11
sécurité, 84
11 septembre 2001, 83, 83-84
Service canadien du renseignement de sécurité, 78, 99
Sierra Leone, 30
Sifton, sir Clifford, 20, 44, 45, 46, 47, 53
 sur l'immigration, 54
sikhs, 51, 78
Simcoe, John Graves, 28, 32
Singh, Gurdit, 50
Sioux, 42

- Sitting Bull, 42, 42
 Société Saint-Jean Baptiste, 66-67
 Somalie, 100
 sondages, interprétation des, 85
 Soudan, 18
 sportifs professionnels, 17, 71
 Sri Lanka, immigrants venus du, 49, 78
St. Louis
 appels d'aide, 4
 chronologie, 8-9
 dans le port de La Havane, 10
 inaction du Canada, 4, 12, 65
 passagers, 5, 12, 79
 réactions à l'inaction du Canada, 67
 voyage du, 10
 statistiques, interprétation des, 85
 Suède, priorité accordée aux immigrants venus de, 57
 Suisse, priorité accordée aux immigrants venus de, 57
 sujets d'un pays ennemi, 56, 57, 68
 Swinson, Richard, 77
 Syrie, 95
- système de points, 84, 98
- T**
 Tamouls, 82
 taux de fertilité (1926-2004), 86
 Tchad, 18
 Tchécoslovaquie, 57, 98
 Tewell, Harold, 8
 Tibet, 98
 Toronto
 arrivée des Irlandais, 37-39
 monument au multiculturalisme, 80
 port (1854), 37
townships, 43, 43
 trafic de la drogue, 90
Traité de Paris, 27
 travailleurs agricoles, 58-59
 travailleurs qualifiés, 90
 travailleurs saisonniers, 17, 44
 travailleurs temporaires, 17, 17, 99
 tremblement de terre en Haïti, 2, 3
 Trudeau, Pierre E., 76
 Tubman, Harriet, 32
 Turquie, 95
- U**
 Ukraine, 47, 56
 Ukrainiens, sujets d'un pays ennemi (1914-18), 56
- V**
 Vancouver
 émeutes antiasiatiques, 48, 49
 Komagatu Maru, 50-52, 51
 Van Horne, sir Cornelius, 53
 variole, 35
 Vietnam, arrivée de réfugiés, 77, 77
- W**
 Walsh, James M., 42
 Williams, H. B., 39
 Willis (famille), 36
 Woodsworth, J. S. sur l'immigration, 55
 World Trade Center, 83
- Y**
 Yougoslavie, 57, 87

Remerciements de l'auteur

Je tiens à remercier les personnes et les organisations suivantes qui m'ont donné accès à des ressources et m'ont fait part de leurs commentaires sur les premières versions de ce manuel de l'élève.

- Rachel Gracey, école Quaker Road, Welland, Ontario
- Neil Marr, école secondaire Bayview, Thornhill, Ontario
- Tom Morton, Centre for the Study of Historical Consciousness, Université de Colombie-Britannique
- Joan O'Callaghan, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
- Debbie Jiang et Bibliothèque et Archives Canada
- Susan Staples et Parcs Canada
- Les membres du Comité d'éducation du Groupe de travail national sur l'Holocauste
- Marcy Claman de Callawind Publications Inc.

Je tiens à dire mon appréciation particulière à Ruth Klein, qui a édité cette publication ainsi qu'à Tema Smith et Adina Klein pour l'attention qu'elles ont accordée au moindre détail, y compris les recherches d'archives et d'images et la révision, ce qui a beaucoup amélioré la publication finale.

Et un merci personnel à ma muse : « The Bandit Queen: Thief of Hearts ».

À propos de l'auteur



John Myers

Chargé de cours, Formation des futurs enseignants, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto (IÉPO/UT)

John Myers a enseigné à tous les niveaux, de la troisième année jusqu'à l'apprentissage des adultes dans quatre provinces et trois pays. Il a participé à plusieurs programmes de formation des enseignants dans plusieurs établissements, y compris Niagara University, Auckland College of Education, Université du Nouveau-Brunswick et Université de Colombie-Britannique. Il est chargé de cours, Programmes scolaires à l'IÉPO/UT depuis l'automne de 1994 et il a écrit près d'une centaine

d'articles et de chapitres de livre dans des domaines très variés. Au milieu des années 1970, il a été un chef de file, un pionnier et un concepteur en matière de cours d'histoire axés sur le multiculturel, le social et l'immigration au niveau secondaire. Cet intérêt a marqué toute sa carrière universitaire et fait partie de son travail continu pour jeter des ponts entre l'apprentissage social, émotionnel et scolaire.

Comité d'éducation

- Eleanor Braude, enseignante, école King David (Vancouver, C.-B.)
- Florence Kupfert Dimant, chef du département d'anglais, écoles Eitz Chaim (Toronto, Ontario)
- Menachem Feuer, Ph.D., enseignant, Tannenbaum CHAT (Vaughan, Ontario)
- Rachel Gracey, enseignante, école publique Quaker Road (Welland, Ontario)
- Nogah Kornberg, ancienne enseignante au niveau secondaire, L'Amoreaux Collegiate Institute (Scarborough, Ontario)
- Neil Marr, chef du département d'histoire, école secondaire Bayview (Richmond Hill, Ontario)
- Elizabeth McClintock, enseignante, école primaire Levi Angmak (Arviat, Nunavut)
- Gareth Neufeld, directeur, école intermédiaire Munroe (Winnipeg, Manitoba)
- Joan O'Callaghan, chargée de cours, Programmes scolaires, IÉPO/Université de Toronto (Toronto, Ontario)
- Pat Opitz, consultante en enseignement de la langue anglaise au secondaire, division scolaire de Winnipeg (Winnipeg, Manitoba)
- Nitza Parry, coordonnatrice des études juives, Collège Dawson (Montréal, Québec)
- Rabbin Daniel Rosenberg, directeur des études juives, école secondaire Bialik (Montréal, Québec)
- Keith Samuelson, ancien coordonnateur de l'éducation planétaire, Prince of Wales Collegiate (St. John's, T.-N.)
- Fred Standil, chargé de cours, Programme de travailleur en soutien communautaire, Herzing College (Winnipeg, Manitoba)
- Peninah Zilberman, consultante en éducation (Toronto, Ontario)